



unicef 

Dossier de candidature

Ville amie des enfants 2014-2020



Ville de
La Chapelle Saint-Luc
www.ville-la-chapelle-st-luc.fr

Sommaire

Page 5 : Le mot de monsieur le Maire de La Chapelle Saint-Luc.

Page 7 : Le mot de madame la Maire Jeune.

Page 9 : Fiche Contacts.

Page 10 : La Chapelle Saint-Luc : carte d'identité.

- P. 12 : Les différents quartiers de la commune.
- P. 14 : Son Histoire.
- P. 15 : Son blason.
 Son jumelage... avec Neckarbischofsheim.
- P.17 : Sites et monuments.
- P. 23 : Répartition de la population.
- P. 28 : L'habitat.
- P. 30 : Le budget.

Page 35 : Le visage de notre ville change et offre une diversité de services à la population chapelaine.

- P. 36 : Ses infrastructures.
- P. 41 : Illustration par deux espaces, une même volonté...

Page 46 : Politique Enfance - Jeunesse.

- P. 47 : Le projet éducatif local et le projet éducatif territorial.
- P. 49 : Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.

Page 51 : Les services de la Ville.

- P. 53 : Service Enfance – Jeunesse
 - ⇒ P. 54 : ACM Mille Couleurs
 - ⇒ P.65 : L'accueil périscolaire
 - ⇒ P. 70 : L'Espace Jeunes
- P. 79 : Service de l'Enseignement.
 - Crédits élèves,
 - Subventions versées par le conseil municipal aux coopératives scolaire,
 - Aide aux adhésions USEP,
 - Conseils d'écoles,
 - Dispositif « Envol »,
 - Participation financière aux classes découvertes,
 - Études surveillées,
 - Participation au dispositif « Programme de Réussite Éducative »,
 - Restauration scolaire,

- Temps périscolaires.
- P. 82 : Service de la Politique de la Ville.
- P. 86 : Service de Cohésion Urbaine.
 - Trot’Civique,
 - Les chantiers jeunes,
 - Vacances actives,
 - Activités en pleine nature.
- P. 90 : Mission stratégie territoriale.
- P. 91 : Service des sports et de la Vie associative.
- P. 113 : Complexe aquatique de l’Aqualuc.
- P. 117 : Développement Durable.
- P. 119 : Centre culturel Didier BIENAIMÉ.
- P. 123 : Bibliothèque municipale.
- P. 127 : École de musique municipale.
- P. 132 : Le parc Pierre PITOIS.
- P. 132 : Police municipale.

Page 133 : Le Centre Municipal d’Action Social (CMAS).

- L’épicerie sociale,
- Le colis de Noël,
- Le repas des aînés,
- Les assises des aînés.
- P. 141 : Service Petite enfance.
 - ⇒ P. 141 : Multi-accueil « La Capucine ».
 - ⇒ P. 148 : Halte-garderie « L’Enchantine ».
 - ⇒ P. 153 : Halte-garderie « La Ribambelle ».
- P. 166 : La Médiation d’Accueil Parentalité Ateliers Sociolinguistiques (MAPAS).
- P. 169 : Les Centres d’Animation Sociale.

Page 179 : Remerciements

Page 180 : Fiches thématiques

Page 181 : Tableau de bord



Le mot du Maire ...

L'enfant est là, partout tout près de nous, il nous rappelle qu'il a des droits et que nous avons le devoir de lui faire une place, sa place !

L'engagement de La ville de La Chapelle Saint Luc pour ses enfants est une priorité politique affirmée et revendiquée.

L'attention portée aux projets favorisant la scolarisation, l'intégration et la citoyenneté de nos enfants a toujours trouvé un écho positif sur notre territoire. Notre Projet Éducatif Local relayé par notre Projet Éducatif Territorial promeut ces valeurs de bienveillance et d'exigence envers ce jeune public, futurs citoyens et citoyennes de demain.

Avec près de 13000 habitant(e)s, notre ville classée 43^{ème} ville la plus pauvre dans sa catégorie, porte près de 60% de logements sociaux et accueille de nombreuses cultures. Elle est dotée d'un très riche potentiel humain, notamment à travers ses 130 associations.

Elle doit d'autant plus **porter haut et fort les principes universels qui sont le gage d'un climat favorable au développement serein et citoyen de nos enfants.**

Les équipes du centre municipal d'action sociale, les accueils collectifs de mineurs, les équipes pédagogiques et Atsem de nos 13 écoles, les équipes d'animation périscolaire, les agents de cantine et d'entretien, les agents des services culturels, sportifs, techniques, les agents d'accueil et de médiation, les agents des services enseignement et enfance jeunesse, les agents des services de la politique de la ville œuvrent chaque jour pour la cause des enfants, de leur famille et de leur environnement.

Il s'agit de favoriser les meilleures conditions de vie et de bien-être pour tous les enfants chapelains, que chacun et chacune ait une place dans sa ville de près de 13 000 habitants et s'insère positivement dans sa vie d'adolescent puis d'adulte.

Les 33 conseiller(e)s municipaux jeunes en sont l'écho, les rencontres entre élu(e)s jeunes et moins jeunes sont la garantie de l'écoute et des échanges que nous souhaitons développer. Les conseils municipaux s'ouvrent fréquemment par des interventions musicales ou culturelles, par les jeunes de notre ville.

- Promouvoir les projets en lien avec les écoles, la culture, le développement durable, la solidarité et l'ouverture à l'autre est un objectif pour l'équipe municipale.

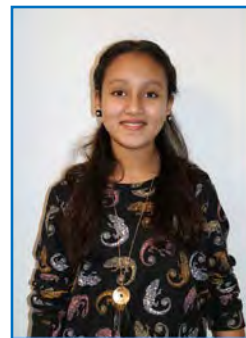
- Promouvoir la formation des agents, la connaissance des familles et l'ouverture à de nouveaux partenariats sur ces questions des droits de l'enfant et de leur qualité de vie est essentiel pour l'avenir de nos petit(e)s et de ce qui fait société.

Cette candidature en tant que «Ville Amie des enfants» est un prolongement logique des politiques menées au quotidien dans notre ville en direction des enfants, de l'affirmation de leurs droits, des devoirs de chacun(e) mais aussi du bien être et de l'environnement favorable à leur épanouissement.

Olivier GIRARDIN

Maire de La Chapelle Saint-Luc





Le mot de la Maire - Jeune ...

Bonjour mesdames et messieurs du jury,

Je suis Asma BENTOTO, Maire jeune de la ville de La Chapelle Saint-Luc. Maire jeune de cette agréable ville où les enfants ont leur place et leurs droits.

Je tenais à m'adresser à vous pour vous raconter ma ville et vous dire comme je suis fière d'être chapelaine.

J'y vis depuis toute petite et j'y grandie, comme beaucoup de mes copains et copines. Et je sais à quel point nous sommes une priorité pour les adultes et notamment monsieur le Maire et les élus. Ils nous le prouvent au quotidien.

Notre Maire nous dit souvent que nous sommes l'avenir, que nous sommes La Chapelle Saint-Luc. Il a raison ! Pour moi, pour nous, faire parti du réseau Ville Amie des enfants n'est pas qu'un engagement politique, ni un panneau affiché sous le nom de notre ville, c'est bien plus ! C'est montrer à toutes et tous que notre ville et nous, ses enfants, sommes importants et que nous avons de grandes valeurs.

Notre ville est vivante et ne nous mets pas de côté. Tout au long de l'année, le service des sports, l'OMS, les associations, le centre de loisirs Mille Couleurs, les accueils périscolaires, le conseil municipal jeunes, et bien d'autres encore, organisent des activités spécialement pour nous. Je pense par exemple à la « semaine du sport et de l'enfant », ou à la « course des enfants ». Non seulement nous sommes enrichis par ces actions mais en plus, nous sommes sollicités pour proposer et donner notre avis.

Un exemple. Nous sommes plusieurs enfants volontaires à participer aux réunions du comité des usagers de l'Aqualuc. Nous pouvons suggérer des animations, pour tous les enfants, lors d'évènements (Noël, Pâques, la nuit de l'eau, ...). Animations qui sont actées et lorsque ce n'est pas possible, on nous explique pourquoi.

Et puis il y'a notre environnement où nous vivons, grandissons, jouons. Nous avons beaucoup d'espace vert, de jeux, de microsites...

Sans compter sur ces dames qui nous font traverser en toute sécurité quand nous allons à l'école, ou que les policiers municipaux surveillent nos quartiers et viennent nous demander si tout va bien et si nous allons bien.

Nous savons que nous avons beaucoup de chance. Notre ville est belle, elle est Label !

Mesdames et messieurs du jury, il n'y a pas assez de mots pour vous expliquer à quel point notre ville est la meilleure.

Asma BENTOTO

Maire jeune de La Chapelle Saint-Luc





Fiche Contacts

Au croisement de plusieurs services de la Ville,
le dossier « Ville Amie des Enfants » répond à un élan global de notre territoire.

Direction des services à la population

Sous-direction Citoyenneté

Madame NOBILI Anita

Service Démocratie locale.

Mme SQUIVE Christine,
agente territoriale,
référente du dossier UNICEF

TEL. : 03.25.71.63.27

MAIL : c.squive@la-chapelle-st-luc.eu

Direction des services à la population

Madame NEVEU Nathalie

Service Enfance Jeunesse.

Madame MELLET Karine,
agente territoriale,
référente du dossier UNICEF

TEL. : 03.25.80.20.51

MAIL : k.mellet@la-chapelle-st-luc.eu

Service Enseignement

Mme PAUWELS Cécile,

Adjointe au Maire chargée de
l'Enseignement

Service Enfance Jeunesse

Mme YANIK Ulku,

Adjointe au Maire chargée de la
Jeunesse



La Chapelle Saint-Luc est une commune française située dans le département de l'Aube en région Grand Est regroupant l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine. Elle fait partie de Troyes Champagne Métropole.

Le code postal de la ville de La Chapelle Saint-Luc est le 10600 et son code Insee est le 10081. Ses habitants sont appelés les Chapelains et Chapelaines.

La Chapelle Saint-Luc, c'est 12 634 habitant(e)s dont 2 785 de 0 à 14 ans et 1484 de 15 à 29 ans. C'est 1 048 ha dont 40 % d'espaces verts.

MAIRIE de La Chapelle Saint-Luc
BP 10 082 - 10 600 La Chapelle Saint-Luc
Tél. : 03 25 71 34 34 – Fax : 03 25 49 98 88
www.ville-la-chapelle-st-luc.fr



Les différents quartiers de la commune.

La commune s'étend de part et d'autre de la RD 619 qui en forme l'épine dorsale. D'est en ouest, on dénombre six quartiers :

- Fouchy : le caractère de village qu'il a gardé en fait un quartier agréable à l'habitat dispersé. Il est desservi par la rue Aristide Briand qui joint la rue Étienne Pédron à la rue Jules Ferry.
- Vieille ville : ce quartier abrite l'église Saint-Luc et le cimetière. Il s'étend le long de la rue Jules Ferry et comprend l'ancien dépôt SNCF.



- Les Hâtées : ce quartier comprend le parc d'artillerie (ancien régiment du 40^e d'artillerie) converti en habitations, de petits pavillons longeant la RD 619.
- La nouvelle Chapelle : zone pavillonnaire comportant de petits collectifs, elle constitue le cœur de la commune regroupant l'hôtel de Ville, le centre commercial «Le Cygne» et le centre culturel Didier Bienaimé.



Centre culturel Didier BIENAIMÉ

- Le quartier Chantereigne : zone de 90 ha d’habitat collectif et de quelques pavillons privés et publics, bordé au nord par le complexe sportif Lucien Pinet, l’espace vert des Prés de Lyon et la zone pavillonnaire les Hameaux Saint-Luc ; elle compte près de la moitié de la population chapelaine.



- Les zones industrielles : Les Prés de Lyon et les Vignettes.



Zone Industrielle des Prés de Lyon : 132 ha

Zone Industrielle Les vignettes : 74 ha

Son Histoire.

La ville de La Chapelle Saint-Luc est mentionnée pour la 1^{ère} fois en **1147**, alors traversée par deux voies romaines : Troyes-Paris et Troyes-Traînel.

Pendant plusieurs siècles, elle reste une modeste commune rurale de la vallée de la Seine, dont l'habitat est groupé près de son église. Son expansion commence à la fin du XIX^e siècle, dès l'installation du triage et du dépôt de l'annexe de la gare de Troyes par la Compagnie de l'Est. Sa population comporte jusqu'en 1946 une majorité de cheminots.

En 1944, la réparation des dommages causés par le bombardement des rotondes, entraîne un nouveau développement de la commune. Les constructions nouvelles se multiplient, une importante zone industrielle est aménagée sous l'égide de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Troyes, de la Société pour l'Équipement du Département de l'Aube, et de la commune elle-même. Cette zone s'étend sur une superficie de 400 ha et diverses entreprises y sont implantées, dont MEFRO (anciennement Michelin) et Kléber.

À l'origine, en 1963, le Conseil municipal délibère sur la création d'une zone à urbaniser en priorité (ZUP) afin de permettre à la commune de renforcer son aménagement.

Il s'agit d'une zone d'une centaine d'hectares, à l'ouest de la rue Jean-Jaurès. Il se compose essentiellement d'habitats collectifs et d'équipements publics. Il est bordé au nord par le complexe sportif Lucien PINET, espace vert des Prés de Lyon et la zone pavillonnaire des Hameaux Saint-Luc.

L'objectif est de répondre aux besoins en logement d'une population grandissante, venue travailler dans l'importante zone industrielle où s'implantent diverses entreprises et usines.

La construction d'une ZUP (Zone Urbaine Prioritaire), devenue le quartier Chantereigne, a donc donné une physionomie nouvelle à la commune, impulsée par le développement économique des années 1970. Ce quartier regroupe aujourd'hui plus de la moitié de la population chapelaine. Sa rénovation a commencé au début des années 2000, après quelques opérations ponctuelles dans les années 90.

La seconde phase (beaucoup plus significative), prévue dans le cadre de la zone urbaine sensible (ZUS) et soutenue par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), débute en 2009. Le quartier Chantereigne est classé en Quartier Prioritaire (QPV) depuis la loi du 21 février 2014.

Son blason.



L'évangéliste Saint-Luc, auteur du 3^{ème} Évangile, apparaît d'argent assis sur un tabouret du même aspect, tenant dans sa main gauche une chapelle d'or, silhouette de l'ancienne église.

À ses pieds se tient le bœuf associé à Saint-Luc en tant que «patron des peintres et des médecins».

En haut, quatre gerbes de blé rappellent le caractère agricole de la commune, la roue dentelée illustre l'aspect industriel avec une vaste zone industrielle.

Son Jumelage... avec Neckarbischofsheim (Allemagne).

En 1969, le maire de La Chapelle Saint-Luc, Lucien PINET, confie à Claude CHAUDET, conseiller municipal, la tâche de trouver une ville allemande qui accepterait de se jumeler avec une ville française. Après beaucoup de recherches, la mairie de La Chapelle Saint-Luc reçoit, le 28 janvier 1971, une lettre de Neckarbischofsheim.

Plusieurs rencontres permettent de sceller le serment du jumelage du 5 au 7 septembre 1971 à La Chapelle Saint-Luc et du 26 au 28 septembre 1971 à la ville de Neckarbischofsheim avec le maire Lucien PINET et le Bourgmestre Albert KUMPF.

Depuis maintenant 40 ans, l'amitié franco-allemande ne s'est pas démentie à travers tous les échanges officiels ou amicaux avec toutes les forces vives des deux villes.

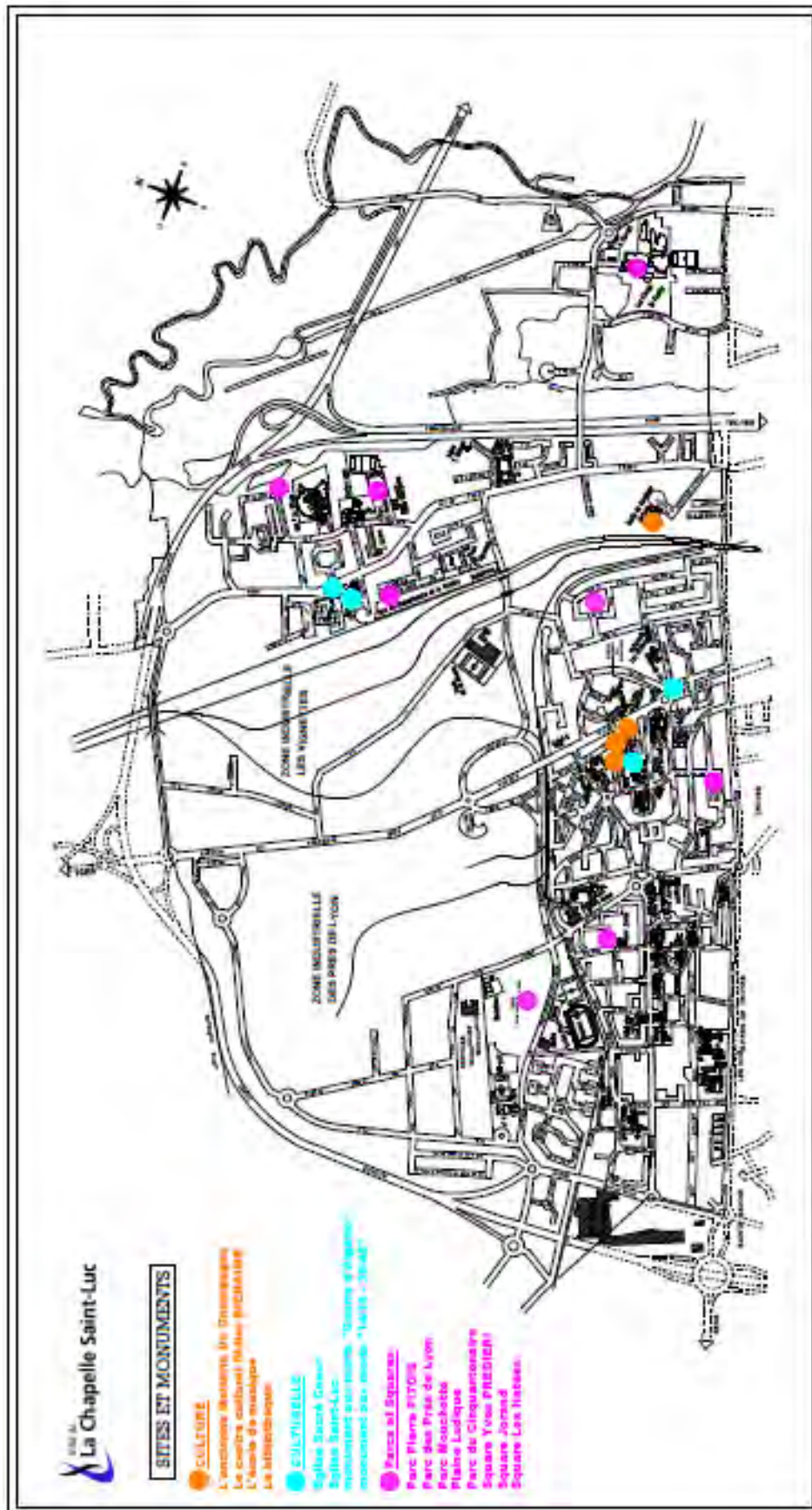
Neckarbischofsheim comprend aussi les bourgs de Helmhof et de Untergimpern. Elle se situe à environ 500 km de notre ville.

Elle est également jumelée depuis le 14 avril 1992 avec une ville russe qui se trouve à environ 40 kms au sud de Moscou : Pereslawl-Salesski.

Neckarbischofsheim



Sites et monuments.



L'ancienne malterie de Champagne



Elle a été fondée en 1883, par les frères Bonnette. Son activité principale consistait à transformer l'orge en malt (matière première du whisky et de la bière). Mais la seconde guerre mondiale entraîne une baisse d'activité de 50% de la malterie et deux bombardements l'atteignent durement. Le bâtiment de la malterie de Champagne a été acheté par la commune en mai 1994.

Elle est l'unique témoin, pour la Ville, de l'activité économique et de l'architecture de la fin du 19^e siècle. Il abrite depuis 2000, le musée de « l'ancienne malterie de Champagne ».

Les missions du musée

- préserver notre patrimoine,
- sensibiliser le public à la collection permanente du musée,
- mettre en lumière le passé ferroviaire et industriel de la ville.

Trois thèmes sont évoqués

- le chemin de fer,
- la vie quotidienne dans la première moitié du XX^e siècle,
- les métiers anciens (sabotier, horloger, métiers agricoles ...).

La Ville de La Chapelle Saint-Luc s'attache à développer un projet d'animations pédagogiques de loisirs autour de la collection permanente du musée de l'ancienne malterie de Champagne.

Ainsi, un logement d'avant guerre, une salle de classe des années 1950, un bureau de poste des années 1930, des maquettes des rotondes de 1892, un locotracteur, un camion de pompiers de 1935, des outils agricoles et bien d'autres curiosités y sont présentées.

Pour rendre encore plus attractif ce site, des expositions ponctuelles sont organisées tout au long de l'année.

L'objectif est de séduire un public scolaire et non scolaire. Il s'agit également de renforcer l'identité ferroviaire et industrielle de ce musée. L'Ancienne Malterie de Champagne est une structure culturelle qui a pour vocation d'être un lieu de diffusion, de référence locale et d'éducation culturelle.

L'église Saint-Luc



Située dans la vieille ville, l'église a été construite en deux temps : l'abside, le transept doublé et la travée orientale datent de 1531. La travée et la façade ouest de 1579. De style gothique flamboyant, l'église a aussi été pillée au 19^e siècle et bon nombre de statues et tableaux ont disparu.

Parc Pierre PITOIS



Le parc Pierre PITOIS est un parc naturel de 7 ha.

Il est composé d'un parc animalier qui abrite canards, cygnes, paons, faisans, pintades, chèvres..., agrémentent également ce petit coin nature un pavillon floral, un pavillon exotique, un jardin pédagogique, sept étangs, mais aussi des aires de jeux et de détente.

Le parc a reçu le prix du Parc Régional en 2002 par le comité régional de fleurissement.

Le label **tourisme handicap** a été obtenu en juillet 2010 et, de nouveau en 2017 pour une durée de quatre ans.

La Méditerranée s'invite au parc

Citronnier, oranger, olivier, figuier, mimosas, rocailles... l'équipe des Espaces Verts de la Ville a reconstitué l'ambiance d'un jardin provençal à la serre du Parc Pierre PITOIS pour le bonheur des visiteurs. Au fil des saisons, petits et grands peuvent observer l'évolution de la végétation.

L'exotisme au rendez-vous



Canaris, diamants de Gould, diamants mandarins, becs d'argent, perruches callopsittes, inséparables, perruches ondulées, kakarikis, perruches de Barraband exhibent leurs couleurs dans deux grandes volières au pavillon exotique. Le visiteur peut également observer les aquariums d'eau douce.

Apprendre à nos enfants

Depuis 2010, la Ville propose aux enfants (scolaires, centre de loisirs...) et aux adultes des animations autour d'un jardin pédagogique. Il s'agit d'une découverte et d'un apprentissage de la nature pour le plus grand nombre.

Le refuge pour insectes

Un refuge pour insectes a été mis en place face au jardin pédagogique.

Son objectif est d'attirer les auxiliaires contre les insectes ravageurs du potager et informer le public des avantages de préserver la faune en milieu urbain.

Le refuge Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)

En collaboration avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux, un refuge d'oiseaux a été créé au parc Pierre PITOIS. Encadrés par l'éco-animateur du Parc, les enfants assurent l'entretien du refuge.

Les ruches

Le 29 avril 2013, a été signée une convention réunissant La Ville, GRDF et le Syndicat Apicole de l'Aube pour la mise en place d'un rucher au parc des étangs de Pierre PITOIS. L'abeille noire, espèce locale et non agressive, a donc trouvé refuge au sein de cinq ruches dans un emplacement isolé.

Aires de jeux

Plusieurs aires de jeux sont à la disposition des enfants afin de passer d'agréables moments de détente en famille : quatre jeux, un parcours de santé enfants, deux parcours ludiques.

Parc des Près de Lyon



Des sentiers de course, agréables, dans un parc de onze hectares.

On peut y trouver cinq jeux pour les enfants, un mini Golf, un boulodrome, un parcours de santé, un terrain de basket, des tables de tennis de table, un Skate Park adapté à la pratique du skate et des rollers, et un terrain de football pour la pratique libre.

Parc Mouchotte



Aménagé avec un alignement d'érables sur un parterre de verdure, il est situé à proximité du ruisseau «la Noue Robert». Le parc comprend une vaste pelouse et un espace conçu pour la pratique de la pétanque.

La plaine ludique



La plaine ludique, qui compte 16 jeux, est conçue pour apporter davantage de convivialité dans le quartier Chantereigne. Cette aire de verdure et de jeux, de 10000 m², permet une ouverture et une facilité de communication entre les structures déjà présentes, comme, par exemple, le collège A. Camus et l'Espace Jeunes.

Les familles y trouvent des jeux pour les 2-5 ans, mais aussi pour les 6-12 ans. Les sportifs utilisent le parcours fitness, les personnes âgées s'arrêtent dans le petit théâtre de verdure...

Les éclairages économiques aux couleurs du blason de la Ville (bleu, rouge, jaune) ont été installés. Couleurs et gaieté font de cette aire un lieu incontournable !

Parc du cinquantenaire de la Libération : étendu le long de la ligne de chemin de fer, le parc cinquantenaire de la Libération offre aux visiteurs une escapade dans un écrin de verdure, où tout simplement une petite pause nature. Des plantes aromatiques comme le thym, la sauge, la lavande,..., des essences d'arbres et de nombreuses senteurs agrémentent les lieux. Les enfants peuvent s'amuser sur les quatre jeux installés.

Square Yves PRÉDIÉRI : situé dans la vieille ville et prisé par les assistantes maternelles du quartier, ce square a été enrichi en 2007/2008 en plantations d'arbustes et de vivaces afin de créer un sentier sur le thème du jeu des couleurs (jaune, rouge, bleu, rose et vert). Ce square familial abrite de nombreux équipements ludiques pour le bonheur des enfants.

Square JORAND : à deux pas de l'Hôtel de Ville, ce square est peuplé d'érables disposés le long d'un parterre de verdure.

Square Les Hâtées : une halte verdoyante où arbustes, arbres, différentes espèces végétales et vastes pelouses cohabitent harmonieusement. Les visiteurs apprécient le calme et la beauté du paysage.

Chemin rural : un lieu de promenade et de détente de choix pour les Chapelains de tous âges, ce charmant petit chemin rural engazonné est bordé de multiples essences végétales naturelles. Senteurs diverses, insectes, papillons, noyers, cerisiers etc sont autant d'occasions de s'offrir une agréable escapade.

Plus des espaces et des jeux pour les enfants répartis sur le territoire

- Hameaux Saint Luc : 1 jeu.
- Secteur Lecorbusier : 1 ludoparc.
- Secteur Debussy et Lecorbusier : 2 ludoparcs.
- Secteur Goujon : 2 jeux.
- Secteur Defrance : 2 ludoparcs et 1 jeu.
- Secteur Cohen : 1 jeu.
- Secteur Massenet : 4 jeux.
- Secteur Voltaire / Mermoz : 10 jeux.
- Parc d'artillerie : 1 jeu.
- Rue Danton : 1 jeu.
- Rue Georges Merle : 1 jeu.

Répartition de la population.

Évolution de la population chapelaine de 1793 à 2014 :

Évolution de la population								
1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851
330	310	349	259	348	367	373	398	409

Évolution de la population								
1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896
378	383	373	402	480	569	627	588	803

Évolution de la population								
1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
881	938	1 117	1 252	1 659	1 986	2 250	2 088	3 483

Évolution de la population								
1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2014
4 594	6 528	15 136	16 241	15 815	14 447	13 676	12 716	12 428

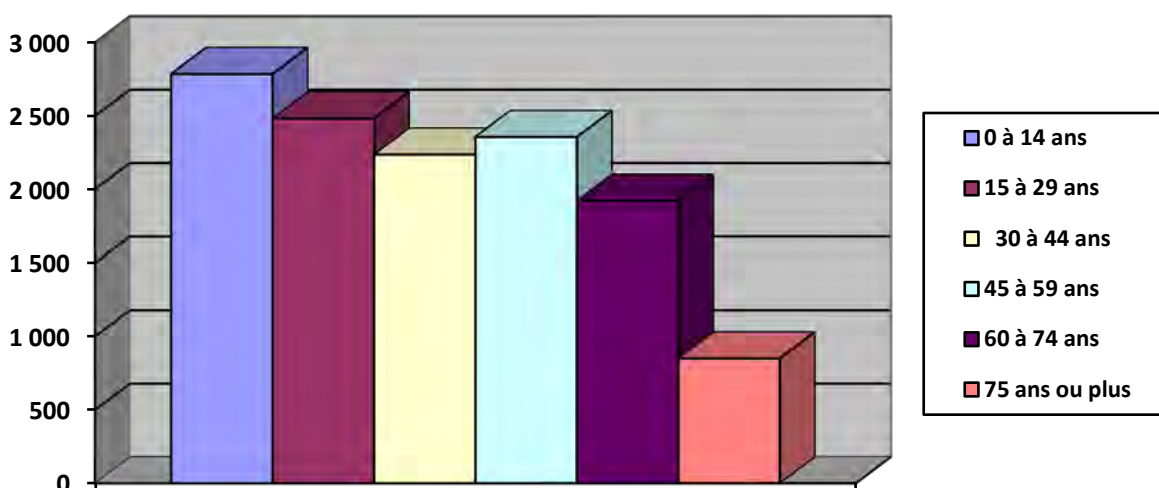
De 1962 à 1999 : population sans doubles comptes ; pour les dates suivantes : population municipale. (Sources : Ldh/EHESS / Cassini jusqu'en 1999 puis Insee à partir de 2006.)

La population de la commune est relativement jeune. L'âge moyen de ses habitants est de 34 ans. Le taux de personnes d'un âge supérieur à 60 ans (18,7 %) est en effet inférieur au taux national (21,6 %) et au taux départemental (22,8 %).

À l'instar des répartitions nationale et départementale, la population féminine de la commune est supérieure à la population masculine. Le taux (52,1 %) est du même ordre de grandeur que le taux national (51,6 %).

Population : 12 634 habitants (INSEE 2013)	
Répartition de la population selon l'âge	
les 0-14 ans	22 %
les 15-29 ans	19.70 %
les 30-44 ans	17.70 %
les 45-59 ans	18.70 %
les 60-74 ans	15.20 %
les 75 ans et plus	6.70 %
Répartition de la population selon le sexe	
Femmes : 51.58 %	Hommes : 48.42 %

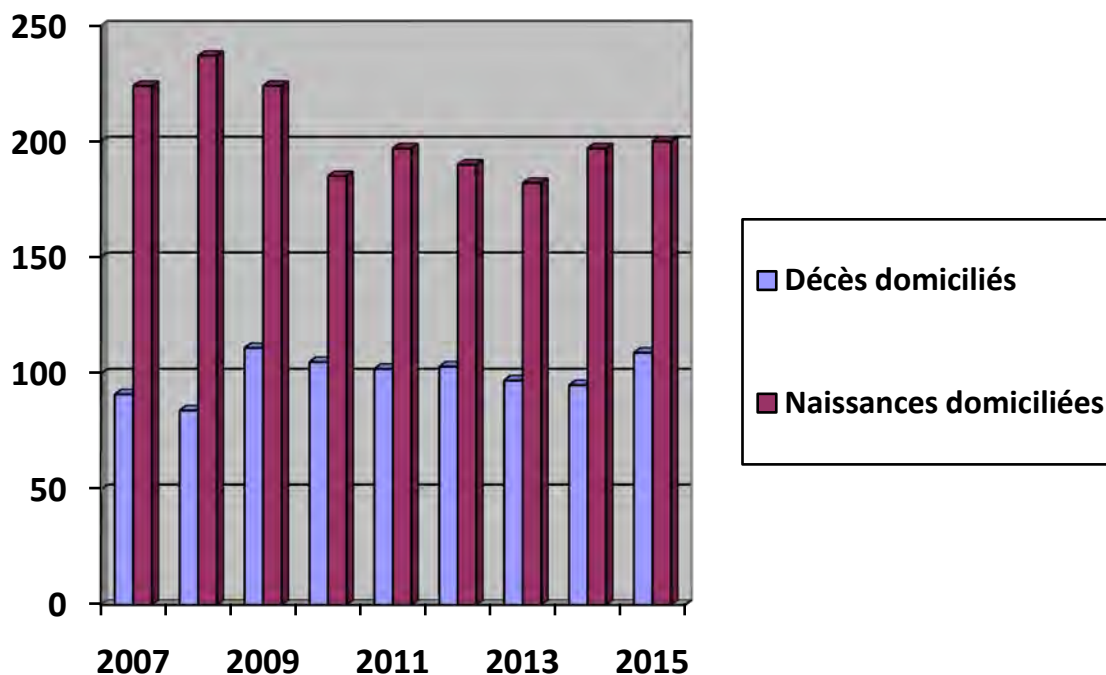
Représentation graphique : Répartition de La population chapelaine par tranche d'âge.



La tranche d'âge la plus importante à La Chapelle Saint-Luc est celle entre 0 et 14 ans avec 2 823 habitants, suivie par les 15 à 29 ans avec 2 484 habitants.

Naissances et décès domiciliés : (Source : Insee, statistiques de l'état civil.)

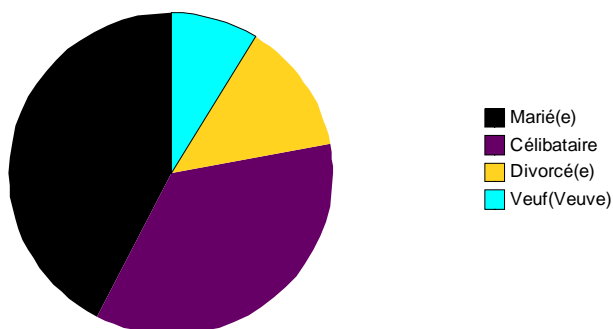
Les données d'une année N sont en géographie au 01/01/N+1.



Structures familiales :

Le nombre de familles à La Chapelle Saint-Luc est de 3 534 et 1 219 sont des couples sans enfants, 850 familles ont un enfant, 704 familles ont deux enfants, 359 familles ont trois enfants, 179 familles ont quatre enfants ou plus.

4 600 des habitants sont mariés alors que 4 173 sont célibataires, 664 sont veufs et 969 des habitants de La Chapelle Saint-Luc sont divorcés.



Taux de pauvreté (33 %) : sur 5 072 villes classées, La Chapelle Saint-Luc apparaît au 28^{ème} rang au classement «Ville la plus pauvre de France» (Source : BestOf One - Classement mis à jour le 09/05/2017).

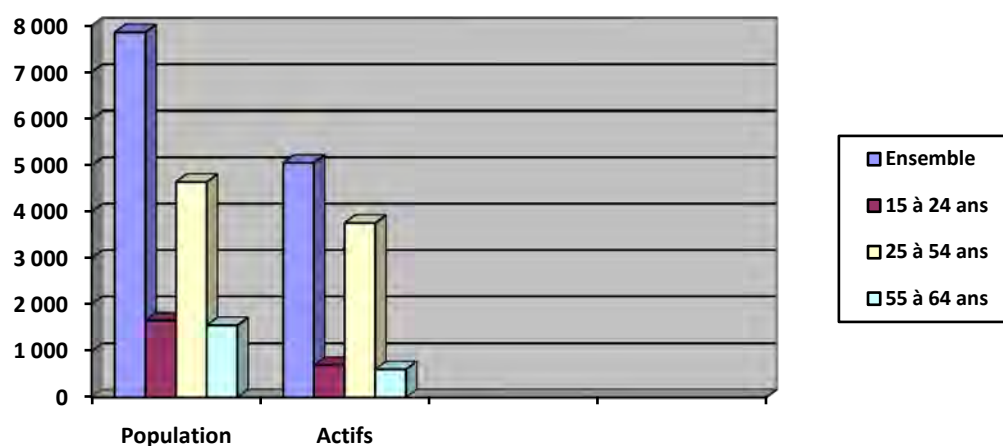
... 86^e ville ayant le taux de chômage le plus élevé (29 %) : (Source : BestOf One)

<u>Emploi</u>	
Taux de chômage	29 % de chômage
Population active	5 225 actifs
Nombre de chômeurs	1 476 chômeurs
<u>Revenus</u>	
Taux de pauvreté	33 % de pauvres
Niveau de vie moyen	14 810 €

Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2013 : 28,2 %

(Source : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales en géographie au 01/01/2015)

Paysage sur la population active : (Source : Insee 2013)



Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2013 : 64,3 %

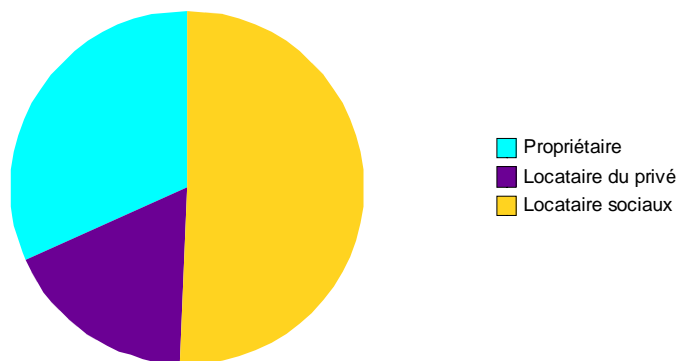
(Source : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales en géographie au 01/01/2015)

L'habitat.

La politique de la ville agit dans le sens de la cohésion sociale. Il s'agit d'une politique née en 1976 visant le rééquilibrage des quartiers d'habitat social en fonction des autres quartiers. Elle consiste à mettre en place des dispositifs de requalification des quartiers en difficulté, d'amélioration du cadre de vie et de la qualité de vie des habitants.

Le service Politique de la Ville intervient particulièrement sur le périmètre du quartier Chantereigne – Montvilliers classé en Quartier Prioritaire pour la Ville (QPV) et Zone Franche Urbaine – Territoire Entrepreneurs (ZFU-TE).

Il est chargé d'aider au montage des projets autour de thèmes prioritaires définis au niveau national et local (via le Projet de territoire et le Contrat de Ville).

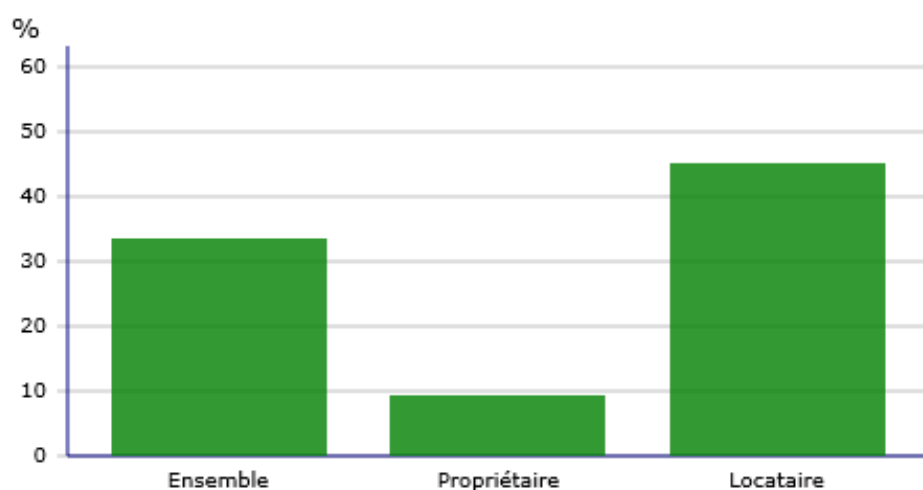


Extrait du contrat de ville « 9 quartiers prioritaires ont été retenus par l'État en 2014, qui accueillent au total 22 900 habitants (2014), soit environ 18 % de la population de l'agglomération troyenne (129.516 habitants en 2011) : nom du quartier Chantereigne (La Chapelle Saint-Luc) Montvilliers (Les-Noës-près-Troyes) / Beau-Toquat (Troyes) = 7 810 habitants ».

<u>Logement</u>	Chapelle Saint-Luc (10081)
Nombre total de logements en 2013	5 528
Part des résidences principales en 2013, en %	94,7
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2013, en %	0,2
Part des logements vacants en 2013, en %	5,2
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2013, en %	32,3

Source Insee, RP2013 exploitation principale en géographie au 01/01/2015

REV G2 - Taux de pauvreté par statut d'occupation du logement du référent fiscal en 2013



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2014.

La municipalité met tout en œuvre pour préserver la qualité de service

Pour répondre aux objectifs de réduction du déficit de l'État, le Gouvernement s'est engagé à faire contribuer lourdement les collectivités à l'effort budgétaire auquel il s'est astreint. La période est difficile pour toutes les communes.

L'élaboration du budget primitif 2017 s'inscrit dans la continuité de la baisse historique des dotations de l'État, engagée en 2015, sur la base d'un plan d'économies de 50 milliards d'euros sur les dépenses publiques. Cette diminution des dotations aux collectivités est principalement imputée sur la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF), principale dotation des collectivités, en baisse de 8,9 % en 2015 et 9,6% en 2016. En 2017, l'effort est divisé par deux pour le bloc communal mais la baisse reste de l'ordre de 5 % et des incertitudes subsistent pour l'avenir, notamment avec le projet de réforme de la DGF.

Les dépenses de fonctionnement

Le budget 2017 s'inscrit dans la continuité des efforts de gestion réalisés depuis le début de la mandature en matière de dépenses de fonctionnement.

La poursuite d'une dynamique de gestion extrêmement resserrée apparaît en effet indispensable pour dégager un autofinancement suffisant pour faire face aux dépenses d'investissement.

Les charges à caractère général évoluent en fonction de l'évolution des prix des matières premières et des fournitures, ainsi que des nouveaux équipements et services à la population.

Depuis plusieurs années, la ville de la Chapelle Saint-Luc a mis en place une politique de réduction de ces charges à caractère général. Pour 2017, l'objectif est de continuer à maîtriser le chapitre 011 en rationalisant l'ensemble des charges d'activités de la ville.

L'estimation de la baisse est de 6,37 % par rapport à 2016 et s'explique par

- Les efforts réalisés par les services sur les enveloppes qui leur sont dédiées,
- Les économies réalisées en matière d'énergie grâce à la collaboration fructueuse entre les services de la ville et le conseiller en énergie partagé de Troyes Champagne Métropole. Les consommations d'énergie ont baissé de 28 % en 5 ans et les dépenses de 18 % par rapport à 2010.

Différentes actions réalisées sur la période 2015-2016 ont permis ces économies :

- Renouvellement de chaudières (dans le cadre du marché de maintenance des chaufferies),
- Calorifugeage de certains réseaux d'eau chaude,
- Réflexion sur l'extinction de certains points lumineux (parkings de la cyber base, malterie...),
- Mise en place d'un récupérateur de chaleur au complexe aquatique (résultats visibles sur la consommation 2016),
- Campagne de mesure de températures et ajustement des horaires des régulations de chauffage,
- Ajustement de puissances souscrites et résiliations de compteurs devenus inutiles,
- Passage aux ampoules LED sur l'éclairage public et certains équipements (centre culturel Didier BIENAIMÉ).

Les dépenses d'investissement

Avec un remboursement de capital 1 273 337 €, la capacité d'investissement de la ville de 2017 est réduite.

L'investissement 2017 sera majoritairement composé des projets s'inscrivant dans le cadre de la Dotation de la Politique de la Ville pour un montant de 600 000 €.

Une enveloppe des services de 169 680 € permettra notamment de

- De pourvoir aux besoins en matériels et logiciels informatiques des services (72 300 €),
- De sécuriser et mettre aux normes différents équipements dans les écoles et installations sportives (19 200 €),
- De renouveler une partie du matériel des espaces verts (33 110 €).

Les recettes de fonctionnement

Les fluctuations des recettes sur la période considérée s'expliquent par différents événements exceptionnels qu'il convient de rappeler :

- Importante cession de terrains en 2014 : Vente de terrains Boulevard de l'Ouest (ZD n°30 et ZD n°40) au lieudit « l'Orme de la croix », pour un montant de 1 335 312 €.
- Cession d'une emprise totale de 4 062 m² rue Jules Massenet pour la réalisation de 16 logements par Troyes Habitat ; pour un montant de 150 500 €.
- 2016 : Augmentation des taux de la fiscalité locale (+ 300 000 € de produit supplémentaire), versement d'une participation du SDDEA suite au transfert de la compétence eau (+ 154

000 €) et perception de nouvelles recettes issues du transfert des activités extrascolaires du CMAS à la ville.

Remarque : les actions subventionnées dans le cadre du contrat de ville (environ 100 000 €) seront, comme chaque année rajoutées lors d'une Décision Budgétaire Modificative (DBM).

Les recettes d'investissement

Les soldes des subventions liées au programme de rénovation urbaine ont été versés lors des derniers exercices. Le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) diminue consécutivement à la baisse des investissements réalisés.

Pour 2017, la dotation de la politique de la ville (400 000 €) constitue la principale recette d'investissement ; le FCTVA, les amendes de police et la taxe d'aménagement en sont les compléments.

Remarque : si une cession d'immeuble est inscrite en recettes d'investissement au budget primitif, sa réalisation s'effectue en fonctionnement et apparaît comme telle au compte administratif.

Dossier

Un budget de la rigueur

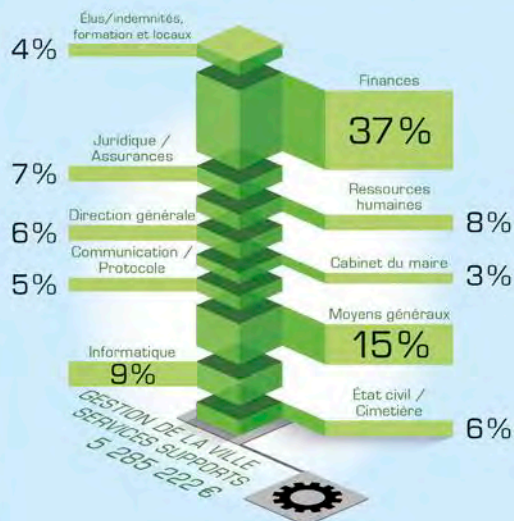
L'élaboration du budget primitif 2017 s'inscrit dans la continuité de la baisse historique des dotations de l'État, engagée en 2015, sur la base d'un plan d'économies de 50 milliards d'euros sur les dépenses publiques. Cette diminution des dotations aux collectivités est principalement imputée sur la **Dotation Générale de Fonctionnement (DGF)**, principale dotation des collectivités, en baisse de 8,9% en 2015 et 9,6% en 2016. En 2017, l'effort est divisé par deux pour le bloc communal mais la baisse reste de l'ordre de 5% et des incertitudes subsistent pour l'avenir, notamment avec le projet de réforme de la DGF.

Face à cette situation, la ville de La Chapelle Saint-Luc poursuit ses efforts de maîtrise de gestion financière tant au niveau de sa dette, sécurisée à 99,58% en 2017 et totalement en 2018, qu'au niveau de ses dépenses en termes d'investissement et de fonctionnement.

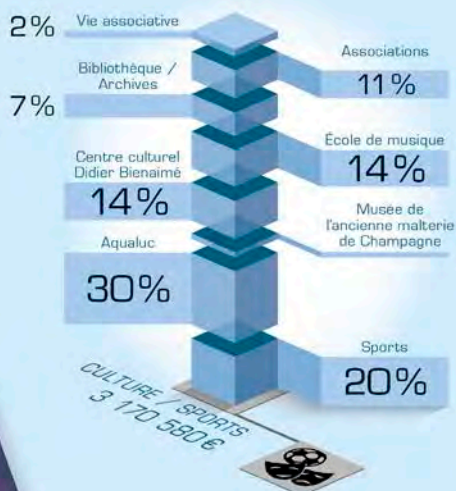
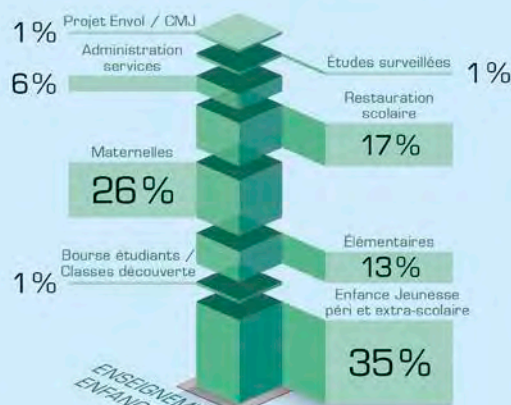
Les actions menées visant la réduction des charges courantes depuis plus d'un an portent leurs fruits, comme la diminution sensible des coûts d'énergie (consommation de chauffage, d'eau, d'électricité).

Malgré tout, si des économies doivent se poursuivre dans tous les domaines, les secteurs jeunesse, senior, l'enseignement, la vie associative... seront davantage préservés. Le vivre ensemble est au cœur des priorités des élus chapelains.

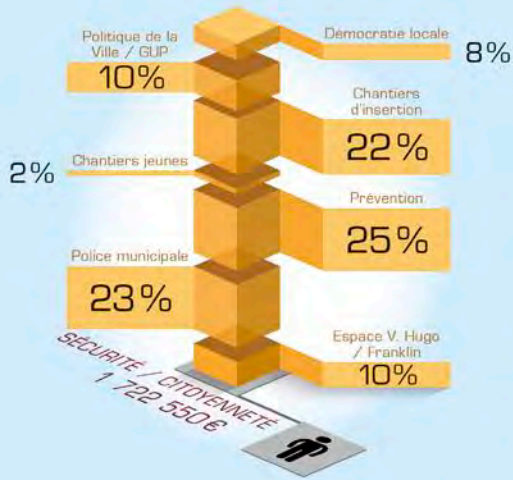
BUDGET 2017



Sécurisation des écoles : 36 000 €



Dossier

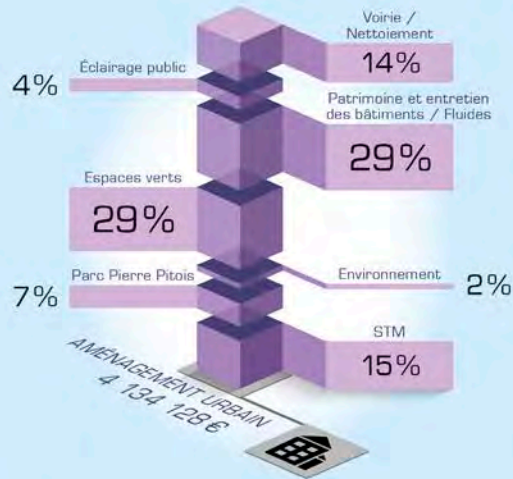
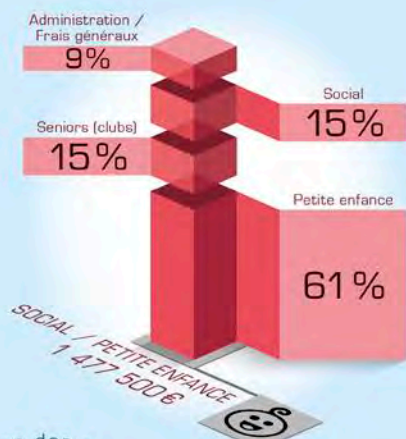


Dettes de la ville par habitant:

(dette globale restante divisée par le nombre d'habitants)

1 381 €

Chiffre INSEE applicable au 01/01/17: 12 528 hab.



Remboursement du capital des emprunts: 1 220 000 €



BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES: 19 992 383 €

RECETTES: 19 992 383 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES: 5 707 288 €

RECETTES: 5 707 288 €

Équipements pour le tri sélectif: 27 600 €

Mise aux normes des bâtiments communaux: 90 000 €



BUDGET 2017

Source : « Le journal des Chapelains » – édition Juin 2017



Le visage de notre ville change

ET OFFRE UNE DIVERSITÉ
DE SERVICES À LA POPULATION
CHAPELAINE

Ses infrastructures.

La commune s'est dotée, depuis plusieurs années, d'infrastructures nécessaires à son rôle de ville centre.

Pour exemple, elle offre un large panel de services :

- Services à la personne et accompagnement : la DIDAMS, l'Entraide, un Pôle emploi ainsi qu'une Mission Locale.
- Santé : une maison de santé, une maison de retraite, un cabinet médical, la CPAM.



Maison de santé

- Services culturels et sportifs partenaires de l'association : un DOJO, une école de musique, un centre culturel, une bibliothèque municipale, une multitude d'associations culturelles et sportives, un complexe aquatique, trois complexes sportifs.
- Enseignement : huit écoles maternelles, cinq écoles primaires, deux collèges,
- Un C.A.D.A., Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asiles

Le quartier Chantereigne – Montvilliers – Beau Toquat qui s'étend sur les communes de Troyes, les Noës-près-Troyes et la Chapelle Saint-Luc regroupe 12 064 habitants et constitue l'unique Zone Franche Urbaine du département de l'Aube. La part de logements sociaux présents sur cet espace, de presque 140 hectares, est de 89%. Le bâti est principalement monotypique.

L'urbanisation datant principalement des années 60-70, présente des dysfonctionnements et participe à l'image négative du quartier.

Il est apparu nécessaire de procéder à une réorganisation et requalification de la composition urbaine de ce quartier.

Il a donc fait l'objet d'un vaste Programme de Rénovation Urbaine (PRU) au budget global de 196 millions d'euros. La convention partenariale pluriannuelle pour la mise en œuvre du PRU a été signée par l'ensemble des maîtres d'ouvrage et co-financeurs concernés le 18 décembre 2008.

Les travaux de requalification du quartier Chantereigne - Montvilliers ont débuté dès 2008 et se poursuivront jusqu'en 2018 environ.

L'engagement de la ville de la Chapelle Saint-Luc dans le cadre du PRU, vise notamment à l'amélioration de l'offre d'équipements publics scolaires et sociaux. En effet, l'état des lieux des équipements existants dans la ZUS a montré une certaine vétusté, une inadaptation croissante aux besoins des habitants et aux exigences fonctionnelles actuelles. Il a semblé nécessaire, dès lors, de se lancer dans un vaste programme de réhabilitation et de démolition / reconstruction.

La Chapelle Saint-Luc a entrepris de nombreux travaux dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine (PRU). Des travaux d'embellissement, des constructions, des aménagements mais aussi des déconstructions.

Dans ce cadre, la ville de La Chapelle Saint-Luc est maître d'ouvrage de la construction de divers équipements publics.

Plus précisément, il s'agit :

- De la reconstruction du groupe scolaire Jean Moulin- Bartholdi afin d'améliorer la fonctionnalité et d'intégrer la reconstruction du restaurant scolaire.



École Jean Moulin – Bartholdi / **Avant**



École Jean Moulin – Bartholdi / **Maintenant**

- De la construction de la maison de quartier «Victor Hugo» qui regroupe notamment un centre d'animation sociale, des salles multi activités et accueille la Sécurité Sociale. Cet équipement polyvalent permet d'optimiser un ensemble de moyens et de services, d'accueillir en un seul lieu une diversité de publics et d'activités et de créer un signal urbain et social fort au cœur du quartier.



Club Bernard Palissy / **Avant**



Établissement Victor HUGO / **Maintenant**

- De la reconstruction des centres d'animation sociale Jean Mermoz et Marcel Defrance afin de conserver leur vocation actuelle de structure de proximité.



Club « Jean Mermoz » / **Avant**



Club « Jean Mermoz » / **Maintenant**



Club « Marcel Defrance » / **Avant**



Club « Marcel Defrance » / **Maintenant**

Le PRU Chantereigne – Montvilliers - Beau Toquat a prévu également une action renforcée en matière économique et commerciale, en partie du fait du classement du territoire en ZFU depuis 2004 (ZFU-TE depuis 2014). Les projets économiques et urbains du territoire sont fortement imbriqués.

Le PRU dispose d'un volet économique fort avec une stratégie pour développer l'activité économique dans le quartier, favoriser l'emploi des habitants.

La démolition / reconstruction de trois centres commerciaux (Le Cygne, Palissy et Carrefour Chantereigne) a été réalisée.



Centre commercial « BB PALISSY » / **Avant**



Centre commercial « BB PALISSY » / **Maintenant**



Centre commercial « Le Cygne » / **Avant**



Centre commercial « Le Cygne » / **Maintenant**



Carrefour / **Avant**



Carrefour « L'escapade » / **Maintenant**



Outre le volet strictement urbain du P RU, des actions d'accompagnement ont été et sont encore menées en matière de Gestion Urbaine de Proximité, d'application de la Charte locale d'Insertion, de mise en œuvre du Contrat de Ville ainsi que de communication et de concertation.

La volonté de monsieur le Maire et de l'équipe municipale, ainsi que des partenaires est la mise en place d'une démarche forte de participation des habitants adultes et enfants, à l'évolution de leur quartier, à la fois pour le rendre au mieux fidèle à leurs attentes et pour faciliter l'appropriation des nouvelles réalisations.

Il est apparu tout aussi important à monsieur le Maire et à l'équipe municipale, d'offrir aux habitants la possibilité de conserver la Mémoire de leur Quartier. Toute une série d'hommages ont été rendus à des sites, des bâtiments, des tours...

Les habitants ont été mis à contribution à l'occasion de plusieurs événements :

- Organisation d'un spectacle son et lumière, produit par la société «Penseur de Prod». Une projection grandiose d'images et d'interviews d'habitants du quartier sur l'une des tours Sarraill. Moment de grande beauté car de grande émotion. Concert, hip-hop, danse moderne... (les jeunes Chapelains se sont particulièrement impliqués dans cette œuvre collective qui s'est déroulée le 08 septembre 2013.)
- Un projet audiovisuel s'inscrivant dans le cadre d'une formation, qui s'adresse à un groupe de jeunes de la ville, élaborée par Anne Bramard-Blagny de la société «ABB Reportages». Cette formation, consistant en l'apprentissage aux repérages, interviews, tournage, montage, production, écriture et réalisation d'un film d'école par ce groupe de jeunes en liaison avec l'espace Jeunes Franklin. Implication de ces mêmes jeunes dans la production, l'écriture, le tournage et le montage d'un film documentaire «Mémoire de quartier» consistant à fixer la mémoire des quartiers de la Chapelle Saint-Luc, par des témoignages de ceux qui vivent là depuis des décennies, sans omettre les aspirations de ceux qui vont faire la nouvelle ville).

Vidéo fournie

Illustration par deux espaces, une même volonté...

Espace Victor Hugo



Espace Franklin



Les espaces Victor Hugo / Franklin visent à favoriser et vivifier une vie sociale, associative, relationnelle au sein d'un quartier, d'un territoire.

Il s'agit d'une nouvelle démarche de développement social de territoire au travers :

- d'équipements de quartier à vocation sociale globale,
- d'équipements de quartier à vocation familiale et intergénérationnelle,
- de lieux d'animation de la vie sociale,
- de lieux d'interventions sociales concertées et novatrices
- d'une démarche participative dans l'action et aux côtés des habitants.

Ce sont des équipements où s'effectue en priorité un travail social familial, la coordination des activités socio-éducatives en vue de mettre à la disposition des familles, les moyens de remplir leur rôle. Cette action globale, si elle s'adresse à toute la population, doit être en particulier orientée vers les moins favorisés socialement ou culturellement. L'élaboration de l'action repose sur une prise en compte globale de l'individu, et autant de ses potentialités que de ses difficultés.

Ce sont des lieux d'accueil, d'écoute, d'information, de prise en compte des besoins, qui visent à améliorer la vie quotidienne dans les quartiers. Ces structures participent pleinement à la vie locale.

En même temps, elles se doivent de développer une action globale, déclinée en activités particulières, dans une double proximité : l'une géographique, le territoire, et l'autre socioculturelle,

la relation de voisinage, pour ne pas dire «d'intimité» parce que nécessairement de confiance et de respect.

Elles doivent s'attacher à faire en sorte que leur action soit complémentaire de celles menées par divers services publics, notamment ceux de la Commune, sans pour autant se substituer à eux.

Si elles sont de nature fondamentalement sociale, ces activités ne sont pas exclusives du loisir, du sport, de la culture, ... et s'inscrivent nécessairement dans une démarche globale et cohérente, celle d'un projet construit avec les habitants et acteurs du territoire et menée pour les habitants du territoire. Ces deux structures sont passées sous l'égide du Centre Municipal d'Action Sociale.

Jours et Horaires d'ouverture

<p><u>Espace Victor Hugo :</u> <u>De Janvier à Juillet:</u> Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 21h30 <u>De Septembre à Décembre :</u> Du lundi au vendredi de 9h45 à 12h/13h45 à 21h Fermeture en Août et 1 semaine pendant la période des vacances de Noël.</p>	<p><u>Espace Franklin :</u> <u>Périodes scolaires :</u> du Lundi au jeudi de 9h à 12h /14h à 19h Vendredi de 9h à 12h/14h à 20h Samedi de 10h à 19h <u>Périodes vacances scolaires :</u> Lundi de 9h à 12h et de 14h à 19h Du mardi au vendredi de 9h à 12h /14h à 20h Samedi de 10h à 14h</p>
---	---

Les locaux sont mis à disposition des habitants, associations, établissements scolaires, collèges, entreprises, délégation consulaire ou tout autre organisme pour des manifestations sportives, culturelles ou d'informations, exposition, forum, colloque, réunions collectives...

Quelques chiffres :

Espace Victor Hugo : Fréquentation annuelle des salles multi activités sportives et de réunions uniquement.

Réunion services de la Ville/CMAS	Activités sportives associatives	Réunions partenaires	Périscolaire ville, associatif et écoles	Cours FLE Cours internet	Echanges intergénérationnels	TOTAL
1071	13286	515	3251	1554	734	20411

Espace Franklin : Fréquentation annuelle salle de danse, salle réunions/activités

Réunions services de la Ville/CMAS	Activités sportives associatives	Réunions partenaires/activités	Périscolaire ville, associatif et écoles	Activités petite enfance	MAPAS	TOTAL
487	2118	499	2460	85	1858	7507



Maison de quartier Victor Hugo

Elle accueille en son sein, différents services à la population : Une mairie annexe, des bornes Caisses d'Allocations Familiales, Sécurité sociale, une écrivaine publique, le conciliateur de justice, Relais d'assistante maternelle, la référente parcours dans le cadre du programme de réussite éducative, l'association « Revivre » : Suivi et soutien aux personnes atteintes d'addiction, l'association «Confédération Générale du Logement», Éducateurs de l'Association Jeunesse pour Demain, l'association Aubeoise d'Aide Aux Victimes d'Infractions et de Médiation Pénale et de Réinsertion Sociale, le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles, une Salle pour le Conseil citoyens du quartier...

Dénomination	Activité	Public	Information
Association « La récré des bambins »	Activités ludiques, pédagogiques	Enfants de 0 à la scolarité de l'enfant	Regroupement d'assistantes maternelle
Crèche, halte garderie	Activités ludiques, pédagogiques	Enfants de 0 à la scolarité de l'enfant	Service CMAS
Écoles	Activité sportives	Enfants des écoles maternelles et élémentaires	Ecole Paul Bert
Périscolaires	Activités sportives et pédagogiques	Enfants des écoles maternelles et élémentaires	Service ville
Association AJFB	Judo	Enfants de 4 à 14 ans	≠ groupes
Association Cercle d'espace 10	Boxe	Enfants de 6 à 13 ans	≠ groupes
Association J'M Danser	Danse moderne jazz	Enfants de 4 à 17 ans	≠ groupes
Association FFE	Escrime	Enfants école élémentaire	Ecole Jean Jaurès
Association Palissy	Activités pédagogiques et ludiques	Enfants de tous âges + parents	Journée famille
Association de parents «Main dans la main»	Organisation fête de l'école (réunion préparatoire)	Enfants de la maternelle à l'élémentaire	Groupe scolaire Teilhard de Chardin

Association Jeunesse pour Demain	Permanence	
Référente famille	Permanence	Programme de réussite éducative
Relais d'assistante maternelle	Permanence	
REAAP	«Café parents», échanges et animations	Pour tous les parents



Espace Franklin

La structure est implantée au cœur du quartier Chantereigne - Montvillier (classé zone urbaine sensible) dans un secteur qui bénéficie du programme de rénovation urbaine.

L'Espace Franklin dispose (utilisable sur réservation) :

- d'une salle de danse.
- d'une cuisine.
- d'une salle informatique.
- d'un studio d'enregistrement.
- des salles de réunion.

Dénomination	Activité	Public	Information
Association familiale	Accompagnement à la scolarité	Collégiens et lycéens	
ACM animation de rue	Activités pédagogiques et ludiques	Enfants de 6 à 14 ans	Uniquement vacances de printemps, été et toussaint
ACM secteur ados	Activités pédagogiques et ludiques	11 à 25 ans	Service ville
Collège Albert camus	Danse	Collégiens	
Association J'M Danser	Danse classique	Enfants de 4 à 17 ans	≠ groupes
Association Culture Prem's	Son, vidéo	Enfants 11 à 17 ans	

MAPAS	Parentalité	Enfants parents	Service CMAS
Association art en naissance	Danse	11 à 17 ans	
Association tréteaux du cœur volant	Préparation de spectacle	Ados	
Halte garderie, crèche	Activités ludiques, pédagogiques	Enfants de 0 à la scolarité de l'enfant	Service CMAS
Programme de réussite éducative	Réunion pluridisciplinaires	Enfants scolarisés de la maternelle à l'élémentaire	TROYES CHAMPAGNE METROPOLE



Politique
ENFANCE-JEUNESSE

Le Projet Éducatif Local et Le Projet Éducatif Territorial

Le Projet Éducatif Local, porté par le service Politique de la Ville, le service Enfance Jeunesse et le CMAS, a pour vocation de participer au développement de l'enfant.

Il court sur les différents temps de la vie de l'enfant et du jeune ; à savoir le temps scolaire, le périscolaire et le temps extrascolaire.

Avec des lieux d'accueil regroupés (10 au lieu de 13), l'objectif est d'offrir un accueil plus ambitieux aux enfants et aux parents. De surcroît, les démarches d'inscription des enfants sont simplifiées : un seul dossier est dorénavant à remplir par les parents.

¹Les intentions mises en avant :

- ❖ Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- ❖ Favoriser la socialisation du jeune enfant
- ❖ Développer le lien social au sein de la structure
- ❖ Favoriser la place de l'enfant et son bien-être

SYNTHÈSE :

<u>ATOUS</u>	<u>CONTRAINTES</u>
<ul style="list-style-type: none">➤ De nombreuses structures associatives➤ Une importante zone industrielle➤ Une population jeune➤ De nombreuses infrastructures➤ De nombreux espaces de détente (étangs de Pierre PITOIS, Près de Lyon...)	<ul style="list-style-type: none">➤ Un Quartier Prioritaire de la Ville➤ Une population à revenu modeste➤ Environnement économique actuel

¹ Source Projet Éducatif de la ville

• **Le PEL retient 3 principes fondateurs :**

- L'enfant est une personne à part entière,
- L'attitude laïque doit imprégner tous les actes, du plus insignifiant au plus fondamental,
- La coéducation est une condition nécessaire de la mise en œuvre de nos projets.

• **Les enjeux du PEL :**

- Placer l'enfant, apprenti citoyen, au centre d'une complémentarité éducative,
- Favoriser l'accès et la diversité des savoirs et des aptitudes à acquérir.

• **Les principes d'action du PEL :**

Le PEL concerne l'ensemble des enfants et jeunes de la commune et mobilise l'ensemble des partenaires.

Cette politique partenariale repose sur **plusieurs principes :**

- Mutualiser les espaces et les moyens afin de faire évoluer et optimiser les ressources existantes,
- Réfléchir à une « spécialisation » de certaines structures en tant que porteurs de projets,
- Organiser la concertation pour impliquer les acteurs concernés et enrichir la dynamique du projet,
- Mettre en place une circulation de l'information pour que chacun puisse avoir connaissance des actions éducatives proposées,
- Multiplier et rendre accessible à chacun les espaces de formation communs (mise en place de groupes de travail thématiques, organisation de temps d'échanges et de débats sur les problématiques communes...),
- Mettre en place un système d'observation de l'évolution du territoire dans le domaine éducatif afin de pouvoir adapter en continu la démarche collective entreprise,
- Créer des outils d'évaluation portant sur les objectifs du PEL, en complémentarité de l'observatoire.

Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance



Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

Qu'est-ce que le CLSPD ?

Il s'agit du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. C'est une instance de concertation entre institutions et organismes publics et privés concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité, au sein de laquelle s'organisent la réflexion et l'action conduites au titre de la Stratégie de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Le CLSPD pilote et suit cette stratégie (Décret et circulaire du 17 juillet 2002, circulaire interministérielle du 28 octobre 1997 et du 7 juin 1999 et loi du 5 mars 2007). Les différents règlementaires placent le maire au cœur de la prévention de la délinquance. L'objectif est de lui permettre d'avoir une vue d'ensemble des problématiques que rencontrent ses administrés et d'agir le plus en amont possible. La loi du 5 mars 2007 vise à donner au maire les moyens « d'anticiper ou de détecter les évolutions de la délinquance ».

Le CLSPD est présidé par le Maire ou son représentant, et animé le plus souvent par un coordinateur. Le Maire devient le «pivot» de la politique de prévention, dont il «coordonne» la mise en œuvre. Il peut partager le secret professionnel avec les acteurs sociaux, saisir le juge pour mise sous tutelle des prestations familiales, effectuer un «rappel à l'ordre» à l'encontre d'un administré, y compris mineur, pour trouble à l'ordre public... ».

La stratégie territoriale a été signée le 27 juin 2014 et doit être prochainement renouvelée dans un cadre de partenariat impliquant la ville de la Chapelle Saint Luc, le procureur de la république et l'État.

Le CLSPD de La Chapelle Saint-Luc a été installé en avril 2003.

Les objectifs

Des actions menées en partenariat visent à :

- Favoriser l'échange d'informations entre partenaires concernés par les phénomènes d'incivilités et de délinquance.
- Avoir un outil permettant de développer une observation pertinente et partagée, une analyse commune des faits constatés en vue de les traiter et d'y apporter des réponses adaptées.
- La réalisation de programmes d'actions concertées de prévention, de médiation et d'information, ainsi que leur suivi, sur la base d'un diagnostic.
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du CLS.

Les membres du CLSPD

Le CLSPD est présidé par le Maire. En sont membres, le Préfet, le Procureur, le Commissaire de Police, le Président du Conseil Général, des conseillers municipaux, des représentants des services de l'État et des professions confrontées aux manifestations de la délinquance ainsi que différents acteurs locaux (tels que des associations, acteurs socio-économiques, éducateurs...).

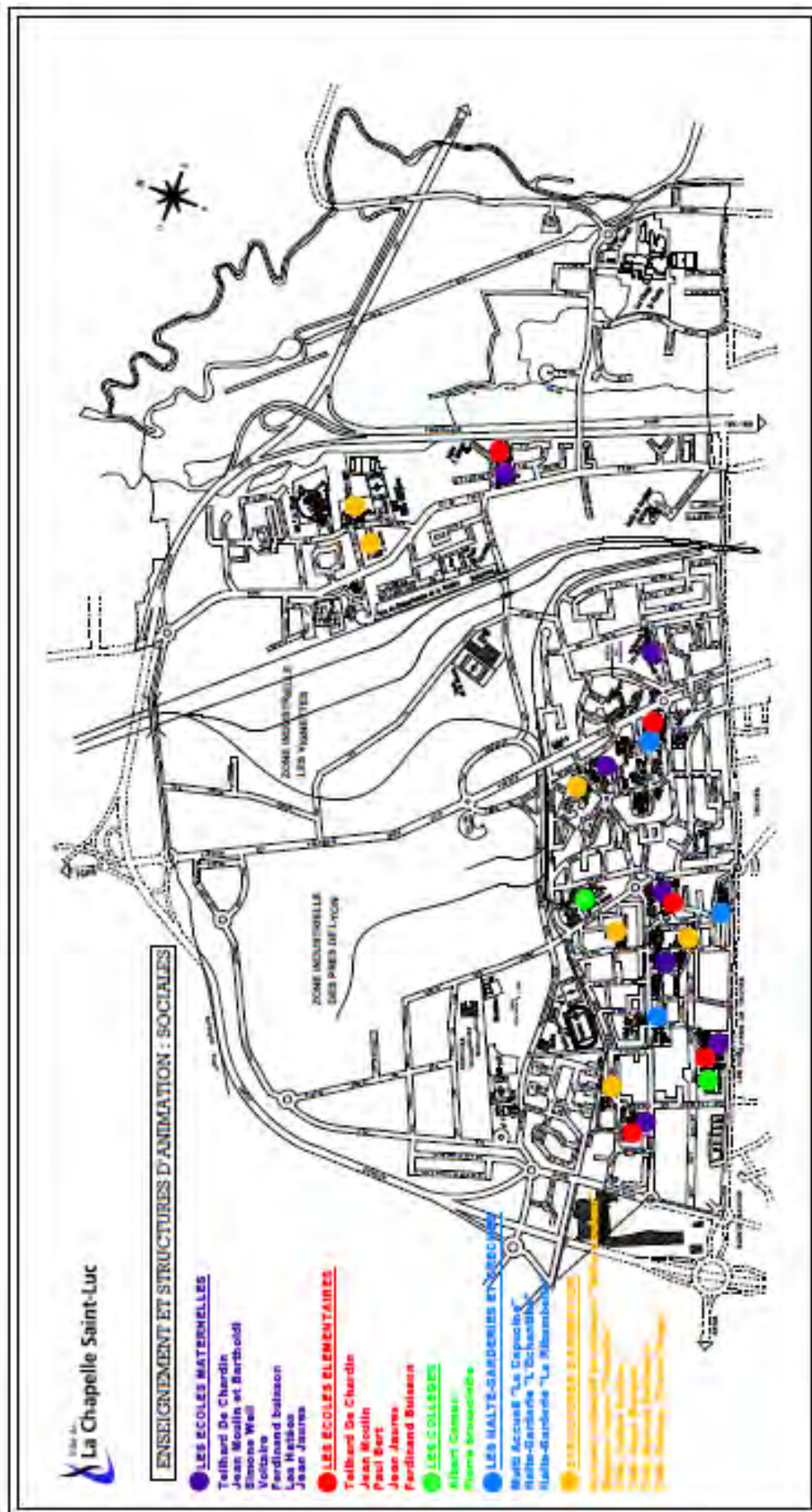
Organisation du CLSPD

- La réunion plénière réunit tous les membres du CLSPD une fois par an. Elle permet d'orienter les actions à mettre en œuvre sur la base de l'évaluation de celles qui ont été entreprises.
- Le comité restreint rassemble, en amont des réunions plénières, le Préfet, le Président du Conseil Départemental ou son représentant, le Procureur, le Maire ou son représentant, le Commissaire de Police. Il propose des actions à mettre en œuvre, à mener, à poursuivre et décide des modifications à apporter.
- actions à mettre en œuvre, à mener, à poursuivre et décide des modifications à apporter.
- Des groupes de travail, dans le cadre d'instance de veille et de coordination, se réunissent plusieurs fois par an. Sont évoqués les problèmes rencontrés dans un quartier spécifique, les problèmes soulevés, les actions à mener. Il s'agit d'instances qui permettent une aide à la décision pour des actions circonstanciées.



Les services

DE LA VILLE



Service Enfance Jeunesse.

La ville de La Chapelle Saint-Luc a la volonté de participer au développement dynamique du projet éducatif local afin de renforcer la réussite scolaire, l'intégration et l'épanouissement de tous les jeunes chapelains. L'éducation dans la ville est une responsabilité partagée.

Lutter contre toutes les formes d'exclusion implique un partage collectif de la responsabilité de l'éducation de l'enfant ou du jeune.

Cela doit se construire dans le respect des compétences de chacun, avec des méthodes éducatives cohérentes et complémentaires au sein d'un projet commun.

Le projet éducatif représente une référence constante pour l'équipe d'encadrement des ACM de la ville. Il a pour objectif de la guider dans la prise en charge des enfants et des jeunes : socialisation, éveil, activités, repos, sommeil, rythmes de la journée, alimentation, relations affectives, utilisation de l'espace, propreté, santé, sécurité, bien-être et développement... Il doit aussi permettre de maintenir l'adéquation entre les modalités de fonctionnement et les objectifs fixés.

Les objectifs éducatifs pourront et seront réexaminés au vu de l'évolution de la dynamique de la politique éducative de la ville et de l'aménagement urbain de la commune.

L'accueil collectif de mineurs : « Mille Couleurs »



L'accueil de loisirs est implanté dans la Chapelle Saint-Luc au sein d'une zone d'habitation à proximité d'un terrain de foot, d'un terrain de tennis et d'un square ouvert au public avec des jeux divers.

L'accueil de loisirs est aménagé au milieu d'un parc et d'un petit bois, ce qui permet aux enfants d'apprécier un autre environnement.

Dates, horaires d'accueil

Mille Couleurs est ouvert les mercredis et vacances scolaires avec le repas le midi.

Mercredis après-midi : 12h à 18h15 (Départ échelonnés entre 17h et 18h15). Le transport des enfants sera assuré depuis l'école.

Vacances scolaires : 9h à 18h15 (Accueils échelonnés entre 7h30 et 9h* - Départ échelonnés entre 17h et 18h15)

* en priorité pour les enfants dont les parents travaillent, dans le souci du respect du rythme de l'enfant.

Public accueilli

L'ACM est destiné à accueillir tout enfant et préadolescent de 2 à 12 ans pendant leur temps libre et durant une période déterminée.

Le public accueilli : (environ 85 enfants)

- 2 / 4 ans, groupe des Petits-Bouts (20)
- 4 / 6 ans, groupe des Petits (20)
- 6 / 8 ans, groupe des Petits-Moyens (20)
- 8 / 10 ans, groupe des Moyens (15)
- 10 / 12 ans, groupe des Grands (10)

Son cadre :

- Il comprend trois bâtiments :
- Un bâtiment animation avec cinq salles et des toilettes
- Un bâtiment restauration avec quatre salles et cuisine aménagée
- Un bâtiment administratif comprenant bureau, infirmerie, dortoir et salle animateurs

Pour les Maternels :

- Deux salles d'activités mises à disposition avec tables, chaises, lavabos adaptés à leurs tailles
- Des sanitaires adaptés à leurs tailles
- Une salle de restauration
- Un dortoir de 12 lits à l'écart du bâtiment animation et 12 petites couchettes
- Jouets pour les petits (poupées, dinettes, voitures...)
- Jeux extérieurs
- Petits vélos avec casques

Pour les Primaires :

- Trois salles d'activités sont mises à disposition des enfants avec tables, chaises, lavabos.
- Les sanitaires sont séparés, un pour les filles et un pour les garçons.
- Au niveau de la restauration, les enfants bénéficient de grandes salles éclairées, aérées et séparées par tranches d'âges.

Tarification

		JOURNEE AVEC REPAS	½ JOURNEE AVEC REPAS	½ JOURNEE SANS REPAS
C H A P E L A I N S	QUOTIENT FAMILIAL			
	CODE 1 : 0-300	2€10	1€75	1€00
	CODE 2 : 301-500	3€00	2€40	1€30
	CODE 3* : 501-570	3€60	2€90	1€80
	CODE 3 : 570-700	4€00	3€20	2€30
	CODE 4 : 701-900	5€45	4€40	3€60
	CODE 5 : 901-1100	8€00	6€50	6€00
	CODE 6 : >1101	12€90	8€80	7€20
ENFANTS DU CADA		5€00	4€00	3€00
E X T E R I E U R S	QUOTIENT FAMILIAL			
	CODE 1 : 0-300	5€00	5€00	3€00
	CODE 2 : 301-500	8€00	6€40	3€70
	CODE 3 : 501-700	9€60	7€70	4€70
	CODE 4 : 701-900	11€00	9€25	6€00
	CODE 5 : 901-1100	18€00	15€50	9€20
	CODE 6 : >1101	21€60	18€60	11€04

Les objectifs pédagogiques

- Enfants de 2 à 6 ans :

Objectif pédagogique de l'organisateur :

« Permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir en les aidant dans la construction de leur personnalité. »

OBJECTIF PEDAGOGIQUE DE L'EQUIPE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	LE ROLE DE L'EQUIPE	CRITERES D'EVALUATION
Apprentissage de l'autonomie	Mettre en place un aménagement intérieur et extérieur spécifique	Créer un cadre où il pourra petit à petit réussir à se débrouiller seul. Aider l'enfant à se repérer seul dans l'espace	Connaissance des lieux Se déplacer seul Utilisation des espaces et du matériel
	Responsabiliser l'enfant dans les différents moments de la vie du centre Mettre du matériel ludique et pédagogique à disposition des enfants	Amener l'enfant à prendre des initiatives, lui donner des limites et des consignes, se servir seul au moment du repas. Veiller à ce que chaque enfant trouve sa place au sein du groupe	Rangement Respect des consignes Confiance en soi Utilisation du matériel seul

Favoriser la socialisation	<p>Proposer des jeux à plusieurs, des jeux d'équipes</p> <p>Proposer des activités, des jeux autour de la motricité</p>	<p>Mettre en place des jeux d'équilibre et de coordination des jeux de ballons</p> <p>Malle de motricité et de musique</p> <p>Petits vélos, trottinettes,</p>	<p>Découverte (connait l'existence de tel espace, mais ne l'utilise pas)</p> <p>Exploration (connait le fonctionnement et l'utilise si accompagné)</p> <p>Appropriation (utilise l'espace en autonomie)</p>
Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité	<p>Mise en place d'ateliers autour des projets d'animations</p> <p>Proposer des aménagements sur les espaces (salle, bois, extérieur)</p> <p>Favoriser les rencontres avec les structures extérieures</p>	<p>Eveiller la curiosité et l'imaginaire autour de la lecture de contes avec une intervenante de la bibliothèque</p> <p>Proposer des activités en lien avec les thèmes</p> <p>Guider l'enfant suivant ses compétences</p> <p>Utiliser du matériel adapté</p> <p>Partager des sorties</p> <p>Mettre en place des grands jeux</p>	<p>Des grilles d'évaluation des activités seront mise en place avec des critères d'acquisitions</p>

- Enfants de 6 à 8 ans :

Objectif pédagogique de l'organisateur :

« Apprentissage de l'autonomie »

OBJECTIF PEDAGOGIQUE DE L'EQUIPE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	LE ROLE DE L'EQUIPE	CRITERES D'EVALUATION
Permettre aux jeunes de s'investir dans la vie du centre	Créer une charte de vie Rendre libre l'enfant dans le choix des activités Aménager des espaces spécifiques	Instaurer des temps de concertation Installer des coins jeux Proposer des activités diverses et variées permettant à l'enfant de faire des choix et de s'inscrire selon un système à la "carte" Mise en place d'un espace information, d'un espace exposition et d'un espace expression	Respect des règles Comportement La place de l'enfant au sein du groupe Appropriation des espaces Choix de l'enfant

« Permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir en les aidant dans la construction de leur personnalité »

OBJECTIF PEDAGOGIQUE DE L'EQUIPE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	LE ROLE DE L'EQUIPE	CRITERES D'EVALUATION
Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité	Mettre en place des ateliers autour du thème Mettre en place des jeux pour la porte ouverte Mettre en place des activités sportives	Proposer des activités diverses et variées permettant à l'enfant de faire des choix et de s'inscrire selon un système à la "carte" Encourager les activités de groupe	Choix et motivation Implication Progression Acquisition Connaissance Attitude
	Participer à des manifestations sur la commune	Découverte de nouvelles activités	

- Enfants de 8 à 14 ans :

Objectif pédagogique de l'organisateur :

« Apprentissage de l'autonomie »

OBJECTIF PEDAGOGIQUE DE L'EQUIPE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	LE ROLE DE L'EQUIPE	CRITERES D'EVALUATION
Permettre aux jeunes de s'investir dans la vie du centre	Créer une charte de vie Rendre libre l'enfant dans le choix des activités Aménager des espaces spécifiques	Instaurer des temps de concertation Installer des coins jeux Proposer des activités diverses et variées permettant à l'enfant de faire des choix et de s'inscrire selon un système à la "carte" Mise en place d'un espace information, d'un espace exposition et d'un espace expression	Respect des règles Comportement La place de l'enfant au sein du groupe Appropriation des espaces Choix de l'enfant

« Permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir en l'aidant dans la construction de leur personnalité »

OBJECTIF PEDAGOGIQUE DE L'EQUIPE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	LE ROLE DE L'EQUIPE	CRITERES D'EVALUATION
	Mettre en place des jeux pour la porte	Proposer des activités diverses et variées autour des projets d'animation.	Choix et motivation

Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité	ouverte. Participer aux actions proposées par la commune. Mettre en place des ateliers de mini reporters	Proposer et organiser des sorties Impliquer les enfants dans la vie du centre (aménagement des espaces, participation au choix des menus...) Développer des actions passerelles avec les jeunes de l'Espace Jeune	Implication Progression Acquisition Connaissance Attitude
Favoriser les pratiques sportives	Mettre en place des grands jeux Organiser des rencontres sportives inter-centre et inter-groupe Mettre en place des ateliers sportifs...	Découvrir et pratiquer de nouveaux sports Accueillir les jeunes de structures extérieures avec des intervenants De la commune Des intervenants extérieurs	Choix et motivation Implication Progression Acquisition Connaissance Attitude

Cette année l'équipe a souhaité mettre en place plusieurs ateliers à destination des enfants. Ces ateliers se feront selon un système d'inscription à la carte et se dérouleront à raison de un mercredi sur deux :

- Ateliers sportifs par roulement :
 - 1 séance réunissant les 7/8 ans et les 8/14 ans
 - 1 séance réunissant les 3/6 ans et les 6/7 ans
- Atelier modelage à destination des 3/14 ans
- Atelier Calligraphie (étape de la calligraphie, progression et en finalité réalisation d'un calligramme) À destination des 7/14 ans
- Atelier reproduction à destination des 6/14 ans
- Atelier Bois (pyrogravure et pince à linge) à destination des 7/14 ans
- Atelier « Récup. » à destination des 3/14 ans

Les points forts :

- **L'Aqualuc** : tous les mercredis après-midi.
- **Semaine du Sport et de l'Enfant** : découverte de nombreuses activités sportives, le mercredi 21 septembre au complexe Lucien PINET.
- **Projet autour de la mise en place d'ateliers de mini reporters en inter-centre avec l'Espace Jeune : Film joint**

Nos objectifs spécifiques étaient les suivants :

- Sensibiliser les jeunes à la protection de leurs données personnelles et de leur image sur internet.
- Inciter les jeunes à automatiquement vérifier les informations et la source des images.
- Améliorer leur connaissance et leur technique en science numérique.

1 - Ateliers de médiation scientifique « Esprit critique »

- ⇒ Objectif : démontrer qu'il est très simple de détourner une image, avec ou sans l'aide d'un logiciel de retouche
- ⇒ Objectif : apprendre à automatiquement vérifier la source d'une information ou d'une image

2 - Ateliers court métrage avec la Ligue de l'enseignement

- ⇒ Objectif : comprendre les utilisations de nos données personnelles et les risques que cela implique (détournement à visé commerciale, manipulation, fraude, usurpation d'identité).

3 - Ateliers informatique

- ⇒ Objectifs : comprendre ce qu'est un logiciel, comment est-il conçu, quels sont les logiciels malveillants (virus, logiciels espions), comment fonctionnent-ils et comment s'en protéger.

4 - Ateliers rédaction

- ⇒ Objectif : comprendre qu'il faut automatiquement vérifier ses sources, que ce soit les dires d'une personne, les informations d'un journal ou d'un site internet.

- **Atelier UNESCO**

Atelier Origami : deux séances sur les mercredis périscolaire de mai puis durant les vacances de février et d'avril 8 enfants de 8-10 ans.

Reproduction d'un village africain avec ses huttes, ses puits, et ses porteuses d'eau.

Atelier Arts plastiques : 7 séances sur les mercredis périscolaires de Mars, Avril et Mai puis durant la 1^{ère} semaine des vacances de Février et la 1^{ère} semaine des vacances d'Avril. Réalisation d'une terre et d'une cascade en 3D grandeur réelle, en papier mâché.

Ces différents ateliers permettent aux enfants, et également à l'animateur référent sur le projet, d'aborder de nouvelles techniques, et d'être sensibilisés sur un thème précis, choisi en amont par l'UNESCO.

Les œuvres réalisées ont été exposées à l'Espace Argence à Troyes.

- **Semaine du goût**

Atelier Kim Gout à Carrefour avec un intervenant, 6 enfants de 4-5 ans et 6 enfants de 6-8 ans le mercredi 12 Octobre + atelier Kim Gout à Fraîch avec 1 intervenant 12 enfants de 3-5 ans.

Ces ateliers ont essentiellement pour but de faire découvrir des saveurs que les enfants ne connaissent pas forcément. Cela permet également d'aborder des notions de sucré, salé, piquant, exotique....

Sur les vacances, il a été mis en parallèle des menus à thème (Venise, Brésil, Martinique), dans le but de faire découvrir de nouvelles saveurs aux enfants.

- **Noël des enfants**

- **Projet Jeu avec l'animateur éco-nature du Parc Pierre PITOIS** : plusieurs séances programmées de Janvier à Juin 2017.

Pour les enfants le parc Pierre PITOIS est un lieu de prédilection. Ils aiment s'y promener, voir les animaux, utiliser les espaces jeux, se dépenser sur le parcours de motricité. C'est un lieu pour les enfants et à l'image des enfants.

En partenariat avec les intervenants des espaces verts et l'animatrice de la maison de retraite « Les Géraniums », des ateliers autour de la réalisation et de l'adaptation de jeux grandeurs nature ont été mis en place de janvier à juin 2016.

La finalité de ce projet a été l'organisation d'une après-midi récréative sur le Parc Pierre PITOIS en partenariat avec les résidents de la maison de retraite « Les Géraniums », le mercredi 15 juin.

Chacun a pu alors tester les jeux préalablement réalisés. Les jeux sont désormais installés sur le parc et sont en libre accès pour le public.

- **Jardins pédagogiques avec l'animateur éco-nature du Parc Pierre PITOIS**

Sur la période des mercredis périscolaires de Avril à Juin (à raison de un mercredi sur deux)

Durant ces ateliers 12 enfants de 3-5 ans ont abordé avec l'aide d'un intervenant nature, plusieurs phases :

- Nettoyer les massifs et préparer la terre (désherber...).

- Planter fleurs, salades et légumes.
- Arroser, entretenir et récolter.
- Aborder les différentes familles de fruits, fleurs, légumes...
- Aborder les différents animaux participants à l'éco système (coccinelles, verre de terre...)
- Sensibiliser les enfants à la nature et au respect de celle-ci.

Atelier marre pédagogique :

Sur la période de Mai/Juin (à raison de 2 séances)

Dans le cadre d'un projet CEL mené en 2014-2015, 6 enfants de 6-8 ans ont créé une mare pédagogique au parc des étangs situés au parc Pierre PITOIS.

Cette démarche pédagogique avait pour but d'impliquer les jeunes en tant qu'acteurs, à la création, à l'aménagement, et à l'entretien de ce bassin.

Chaque année les enfants prennent plaisir à entretenir, améliorer et valoriser ce lieu qu'ils affectionnent tout particulièrement. Tout comme les jardins pédagogiques, la mare pédagogique permet de sensibiliser les enfants à la nature et au respect de celle-ci.

Des thèmes similaires permettent d'y être également abordés tels que les animaux et l'éco système

Journée type

- De 12h00 à 13h00 : accueil des enfants sur la structure.
- De 12h45 à 14h00 : repas.
- 14h00 à 14h30 : temps calme.
- De 14h30 à 16h00 : ateliers divers, sorties diverses.
- De 16h00 à 16h30 le goûter.
- De 16h30 à 17h00 jeux libres.
- De 17h00 à 17h15 rassemblement sur les différents points d'accueil avant de prendre le bus et départ sur les points de ramassage.
- De 17h00 à 18h15 : départs échelonnés.
- 18h30 fermeture des portes.

L'après-midi peut varier pour diverses raisons : voyages, pique-niques, etc.

L'accueil périscolaire

L'application de la réforme des rythmes scolaires a nécessité de reconsidérer les possibilités et la qualité des accueils périscolaires pour les enfants chapelains.

L'accueil périscolaire est un espace et des temps encadrant le site et les temps scolaires.

Il est un lieu de vie, d'échanges et d'apprentissage par le jeu, de création et de découverte, dans un cadre sécurisé, agréable et régi par des règles de vie en collectivité, formalisées dans un « Règlement intérieur Périscolaire ».

Il fonctionne sous la responsabilité de la ville de la Chapelle Saint-Luc qui en est la seule gestionnaire. Cet accueil fait l'objet d'une déclaration auprès des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ainsi qu'auprès de la Protection Maternelle et Infantile.

Dates, horaires et lieux d'accueil

Les temps périscolaires sont ouverts les jours d'école à compter du mardi 1^{er} septembre 2016 et jusqu'au mardi 5 juillet 2017.

Le matin, les enfants seront accueillis de façon échelonnée entre 7h30 et 8h50 du lundi au vendredi sur les sites suivants :

- École maternelle F. Buisson et école élémentaire F. Buisson.
- École maternelle Voltaire.
- École maternelle J. Moulin (pour les enfants des maternelles J. Moulin, Bartholdi et de l'élémentaire J. Moulin).
- École maternelle Les Hâtées.
- École élémentaire P. Bert.
- École maternelle S. Weil.
- École maternelle T. de Chardin (pour les enfants de maternelle et élémentaire).
- École maternelle J. Jaurès et école élémentaire J. Jaurès.

Un service exceptionnel d'accueil est proposé **dès 7 heures** sur l'école Voltaire, avec la mise en place d'un système de navette pour reconduire les enfants dans leurs écoles respectives à partir de 7h30.

Un accueil dès 7h15 est proposé dans les écoles maternelles et élémentaire F.Buisson.

Le soir, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les enfants des écoles maternelles sont accueillis de 16h15 à 18h dans toutes les écoles, avec la possibilité d'un départ échelonné à partir de 17h15.

Les enfants des écoles élémentaires sont accueillis dans leurs écoles de 17h15 à 18h les lundis et jeudis et de 16h15 à 18h les mardis et vendredis avec la possibilité d'un départ échelonné selon les activités suivies.

Public accueilli

Les accueils périscolaires sont ouverts à tous les enfants scolarisés et régulièrement inscrits dans les écoles publiques de la Chapelle Saint-Luc qu'ils habitent ou non sur le territoire de la commune.

Ainsi, les activités périscolaires accueillent des enfants de 2 ans et demi à 10 ans.

À ce jour, 650 enfants sont inscrits aux accueils périscolaires.

Tarifification

Nouvelle tarification votée lors du Conseil Municipal du 8 juin 2017.

- Inscription à la période (de vacances à vacances) et à l'acte :
 - 0,10 € / enfant / acte du matin.
 - 0,30 € / enfant / acte du soir.

Tarif dégressif selon le nombre d'enfants inscrits sur facture totale de la période :

- ⇒ - 20% pour deux enfants.
- ⇒ - 30% pour trois enfants et plus.

Les objectifs pédagogiques

L'accueil périscolaire doit répondre aux besoins culturels, éducatifs, sportifs et affectifs des enfants en tenant compte des âges et des capacités qui y sont liées.

- **Garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.**

Afin de proposer un cadre sécurisant et source de bien-être aux enfants, nous bénéficions de locaux adaptés et d'une équipe d'encadrement qualifiée.

- Des locaux adaptés :

Les locaux répondent à des normes de sécurité, le mobilier est adapté à l'âge des enfants.

L'aménagement de l'espace est pensé pour garantir la sécurité de l'enfant mais aussi pour qu'il y trouve son confort et sa liberté.

Les écoles disposent toutes d'au moins une salle d'activité, de sanitaires et d'un dortoir (pour les maternelles).

– L'équipe d'encadrement :

Toutes les équipes sont composées d'animateurs titulaires du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, de CAP petite enfance, d'Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles. Les personnels en cours de formation ou non qualifiés seront toujours encadrés par un agent diplômé.

Le recrutement de ces personnels fait l'objet d'une concertation entre Service Enseignement et élue de secteur, afin d'en garantir l'investissement et le professionnalisme.

Ces professionnels auront à cœur de veiller à tous les enfants et de répondre aux besoins de chaque enfant avec bienveillance.

- **Respecter le rythme et le niveau de chaque enfant.**

– Le temps périscolaire comme « transition douce » :

En fonction de l'amplitude de présence de chaque enfant sur les sites scolaires, le temps périscolaire doit garantir une « continuité » entre les différents temps scolaires et périscolaires. L'enfant ne doit pas « subir » de rupture entre ces différents temps de la journée pour adhérer de façon spontanée à ce dispositif.

Ce temps périscolaire doit être au contraire « une transition douce » entre la famille et l'école le matin, et l'école et la famille le soir.

– Spécificité des activités par âge :

L'âge des enfants accueillis en périscolaire oscille entre 2 ans et demi pour les plus petits de maternelle et 10 ans environ pour les plus grands d'élémentaire.

Aussi, les activités proposées doivent toujours correspondre aux compétences de chaque groupe d'âge d'enfants.

– Adaptation des activités et des attentes :

Les animateurs doivent être à l'écoute, disponibles, attentifs et savoir reconnaître les signes de fatigue, avant ou après la journée de travail scolaire.

Les sollicitations lors d'activités ainsi que les exigences seront adaptées en fonction de la fatigue et de l'âge de l'enfant.

- **Assurer des activités ludiques, complémentaires des apprentissages scolaires.**

– Mise en place d'activités ludiques dans le respect du projet d'animation.

– Susciter la curiosité de l'enfant.

– Donner à l'enfant l'envie de découvrir et d'apprendre, c'est trouver son adhésion à des activités complémentaires de l'école.

- Proposer divers domaines d’activités, ludiques, culturelles, sportives, scientifiques.
- Inciter l’enfant à rechercher des informations qui répondent à ses interrogations.
- Mettre en place des activités qui font appel à son imagination.
- Application des Règles de vie de l’école.

Les animateurs doivent connaître et faire appliquer le Règlement intérieur de l’école dans laquelle ils exercent l’encadrement périscolaire.

Les enfants doivent percevoir l’évidente « cohérence éducative » dans les exigences scolaires et périscolaires.

Cette cohérence éducative est indispensable à l’exigence de respect des lieux publics et de toutes personnes qui y travaillent (professeurs, animateurs, agents d’entretien, intervenants extérieurs...)

Le Règlement Intérieur Périscolaire doit être complémentaire des Règles de Vie des écoles chapelaines.

- **Favoriser l’épanouissement, l’autonomie, la responsabilité de chaque enfant.**

- Garantir le bien être de chaque enfant :

Le temps périscolaire doit être un moment de détente, de convivialité et d’épanouissement pour tous les enfants. Il doit être une assurance de plaisir dans les activités exercées et source de satisfaction dans l’apprentissage dans des conditions ludiques.

- Permettre à l’enfant de faire ses propres choix :
 - ⇒ Rendre l’enfant autonome en le laissant choisir et faire sans l’adulte.
 - ⇒ Proposer différentes activités dans lesquelles l’enfant peut s’inscrire.
 - ⇒ Garantir des temps où l’enfant peut se rendre dans différents espaces aménagés pour jouer seul ou en groupe.
 - ⇒ Faire en sorte que l’enfant ait accès au matériel sans que l’intervention d’un adulte soit nécessaire.

- **Responsabiliser et rendre l’enfant acteur de ses loisirs.**

- Mettre en place des moments de dialogue afin d’aboutir à des projets collectifs ou individuels.
- Faire contribuer les enfants à l’élaboration des projets d’activités.
- Faire participer les enfants à la mise en place et au rangement des activités, des ateliers.
- Stimuler son envie de grandir en valorisant chaque pas vers de nouveaux apprentissages.
- Faire en sorte que l’enfant ait accès au matériel sans l’intervention d’un adulte systématiquement.
- Inciter un enfant qui commence une activité à s’engager à la terminer.

- **Contribuer à la socialisation de l'enfant.**

- Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière.
- Laisser les enfants s'exprimer en ayant une écoute bienveillante.
- Instaurer un climat de confiance entre les enfants et les animateurs.
- Sensibiliser l'enfant au respect des autres et de soi-même.
- Établir des règles de vie en collectivité décidées et négociées avec les enfants.
- Écouter les différentes propositions et les décider ensemble.
- Favoriser des activités faisant appel à leur solidarité et collaboration.
- Susciter l'envie de se découvrir et de découvrir l'autre.
- Être garant de la tolérance et de la loi.

Les modalités de fonctionnement

L'accompagnement à la formation.

L'accent est mis sur la formation continue des animateurs.

Différentes formations sont proposées tout au long cours de l'année.

Ils bénéficient :

- De formations internes. Des intervenants de la commune seront sollicités afin d'apporter leur connaissances sur des domaines de formation spécifique (service des sports, mission développement durable, bibliothèque municipale, centre culturel), d'aider les animateurs à mettre en place des activités, d'être identifié comme personnel ressource.
- De formations délivrées par des partenaires extérieurs portant sur des techniques d'animation, de gestion de conflits (sécurité routière par la police Nationale, risques domestiques par la MAIF, hygiène de vie par l'IREPS, méthodes participatives par la FDMJC, droits des femmes et égalité des sexes par le CIDFF).

L'Espace Jeunes



L'Espace Jeunes est un Accueil Collectif de Mineurs destiné aux jeunes de 11 à 25 ans. Les jeunes sont accueillis sur la structure pour participer à différentes activités : hip-hop, break dance, sports, arts graphiques, mangas, club geek, jeux vidéo, accès internet, accès au studio d'enregistrement, sorties culturelles, sorties ludiques, montage de projets...etc.

L'équipe pédagogique de l'Espace Jeunes a pour objectif de proposer un endroit où les jeunes peuvent se rassembler pour participer à des activités sécurisées et encadrées par des professionnels, et où ils peuvent échanger entre eux et avec les animateurs. L'équipe est à l'écoute de leurs besoins et de leurs envies et les accompagne dans la réalisation de leurs projets.

La structure peut accueillir les enfants des communes extérieures.

Le lieu

Un sous sol avec :

- Le studio d'enregistrement « A » accessible uniquement avec un animateur.
- Le studio d'enregistrement « B » accessible en autonomie.

Un rez de chaussée :

- Un point accueil
- Une salle de loisirs « point de vie ».

1^{er} étage :

- 4 bureaux (pour l'équipe d'animation).
- Une salle d'activités pour l'art graphique.
- Une salle d'activités (diverse).
- Une cuisine.

Le 2^{ème} étage :

- Une salle de danse.
- Deux salles de réunions et des vestiaires avec douches.

Dates et horaires d'accueil

Périodes scolaires :

- mardi et jeudi de 15h à 19h
- mercredi de 14h à 19h
- vendredi de 15h à 19h30
- samedi de 14h à 19h

Les journées (plus particulièrement le samedi) peuvent être modulées pour diverses raisons : voyages, pique-niques...etc.

Périodes de vacances scolaires :

- lundi, mardi et jeudi de 14h à 20h
- mercredi et vendredi de 14h à 19h30

Les horaires peuvent être modifiés notamment pour permettre des sorties.

Le jeune accueilli est libre de repartir quand il le désire. Néanmoins, il est demandé aux adhérents une implication jusqu'à la fin de l'activité choisie.

Public accueilli et modalités de fonctionnement

L'ACM accueille les jeunes âgés de 11 à 25 ans. Les jeunes adultes sur projets spécifiques, en particuliers l'accompagnement au développement de projets individuels et collectifs et information sur les différents dispositifs de la ville et des créneaux horaires adaptés à ce public.

Les jeunes qui fréquentent cet espace viennent régulièrement les mercredis, les samedis ou pendant les vacances. Ils sont accueillis également en semaine après les cours.

Il y est accueilli principalement des adolescents (12-16 ans). À ce jour l'Espace Jeunes compte 50 adhérents.

Dialogue avec les familles :

Comme dans beaucoup de structures travaillant avec des adolescents, les jeunes arrivent et repartent seuls. Il est donc difficile de rencontrer et d'échanger avec les familles. L'un des objectifs de l'équipe pédagogique est d'amener les familles à participer à certaines activités avec les jeunes, notamment par le biais d'ateliers en commun avec le MAPAS.

Tarification

Pour bénéficier des activités et ateliers proposés, il faut s'inscrire et payer une adhésion.

ADHÉSIONS	De sept-15	De oct-15	De nov-15	De déc-15
	A août-16	A août-16	A août-16	A août-16
Montant Usagers de l'agglomération	25,00 €	22,92 €	20,83 €	18,75 €
Montant Usagers hors agglomération	50,00 €	45,83 €	41,67 €	37,50 €

ADHÉSIONS	De janv-16	De févr-16	De mars-16	De avr-16
	A août-16	A août-16	A août-16	A août-16
Montant Usagers Chapelains	16,67 €	14,58 €	12,50 €	10,42 €
Montant Usagers Extérieurs	33,33 €	29,17 €	25,00 €	20,83 €
ADHÉSIONS	De mai-16	De juin-16	De juil-16	De août-16
	A août-16	A août-16	A août-16	A août-16
Montant Usagers Chapelains	8,33 €	6,25 €	4,17 €	2,08 €
Montant Usagers Extérieurs	16,67 €	12,50 €	8,33 €	4,17 €

ADHÉSIONS	Pour 1 mois	Pour 2 mois	Pour 3 mois	Pour 4 mois
Usagers Chapelains	2,08 €	4,17 €	6,25 €	8,33 €
Usagers Extérieurs	4,17 €	8,33 €	12,50 €	16,67 €
ADHESIONS	Pour 5 mois	Pour 6 mois	Pour 7 mois	Pour 8 mois
Usagers Chapelains	10,42 €	12,50 €	14,58 €	16,67 €
Usagers Extérieurs	20,83 €	25,00 €	29,17 €	33,33 €

Un tarif régressif suivant le mois d'inscription a été proposé au Conseil Municipal du 27 juin 2017 et voté.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2017

Communication du Maire

MODIFICATION DES MODALITES D'ADHESION A L'ESPACE JEUNES ET CREATION D'UN TARIF SPECIFIQUE A LA SEMAINE POUR LES PERIODES DE VACANCES SCOLAIRES

Les familles très sollicitées en période de rentrée scolaire ne font pas les démarches nécessaires pour réinscrire leur enfant à l'Espace Jeunes ; les empêchant ainsi de participer aux activités proposées.

Suite à ce constat, et pour éviter cette période de latence, il est proposé que l'adhésion se fasse à l'année civile et non scolaire.

Aussi, afin d'assurer la transition entre les deux fonctionnements, il est nécessaire d'acter un tarif pour les mois de septembre à décembre 2017. Il est décidé de proratiser les tarifs fixés dans la délibération n0105.2015 du Conseil Municipal en date du 22 décembre 2015, à savoir :

ADHESIONS	Pour 1 mois* (décembre 2017)	Pour 2 mois* (novembre- décembre 2017)	Pour 3 mois* (octobre- décembre 2017)	Pour 4 mois* (septembre- décembre 2017)
Usagers Chapelains	2,08 €	4,17 €	6,25 €	8,33 €
Usagers Extérieurs	4,17 €	8,33 €	12,50 €	16,67 €

*Le mois entier est dû quelle que soit la date d'adhésion.

D'autre part, des jeunes non adhérents, ont à plusieurs reprises souhaité participer aux activités proposées pendant les vacances scolaires. Notre tarification actuelle ne permet pas d'y répondre favorablement. Afin de ne pas priver ces jeunes de l'offre de loisirs, il est proposé de créer un tarif spécifique de 5€ à la semaine pour les périodes de vacances scolaires auquel s'ajouteront les sommes en vigueur dues pour les sorties extérieures.

Les objectifs pédagogiques et projets réalisés sur l'année

La diversité des ateliers proposés est un des points forts de la structure. Elle permet de toucher un plus grand nombre de jeunes, mais sert aussi à faire découvrir des activités auxquelles les jeunes n'auraient pas pensé eux-mêmes. Ainsi un jeune qui vient à la base pour des activités sportives peut montrer un intérêt pour le club geek : il acquiert de nouvelles connaissances mais de plus il va rencontrer et échanger avec d'autres jeunes qu'il n'a pas l'habitude de fréquenter.

Objectif éducatif de l'organisateur	Objectif pédagogique de l'équipe	Les moyens	Évaluation
Favoriser l'épanouissement du jeune	Développer l'ouverture d'esprit des jeunes du territoire et permettre l'élargissement de l'horizon culturel et éducatif.	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des activités diversifiées - Faire des sorties hors département - Rencontrer des jeunes d'autres structures 	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 2 activités sont proposées chaque jour - Au moins une sortie par trimestre a lieu hors département - Au moins une rencontre a lieu par trimestre
Éduquer à la citoyenneté	Permettre aux jeunes d'être acteurs de leurs sorties.	Les jeunes organisent une sortie (en prévoyant transport, repas, financement, en prenant eux-mêmes contact avec les intervenants ou partenaires ; l'animateur a un rôle d'accompagnateur)	Une sortie est mise en place par les jeunes chaque trimestre
	Développer le respect des jeunes envers les personnes (équipe, intervenants, personnes fréquentant le même lieu...), les lieux, le matériel.	Organiser des sorties ou ateliers avec des partenaires qualifiés (éducateurs de l'AJD, Service prévention) Mettre en place des temps d'échange entre l'équipe pédagogique et ces partenaires	<p>Une sortie ou un atelier est mise en place chaque trimestre</p> <p>Un temps d'échange a lieu par mois</p>
	Développer la notion d'engagement.	<p>Mettre en place des activités à des créneaux réguliers</p> <p>Monter au moins un projet sur plusieurs séances par</p>	<p>Les jeunes viennent régulièrement, aux créneaux indiqués</p> <p>Chaque animateur monte un projet sur plusieurs séances (observation de la</p>

		animateur	régularité des jeunes)
Valoriser le rôle éducatif des parents	Favoriser le dialogue entre les parents et l'ACM.	Organiser des événements où les familles sont conviées retraçant les actions de l'ACM	Une rencontre par trimestre est organisée Nombre de familles y participant
	Encourager et développer la participation des parents dans les ACM.	Organiser des activités parents/enfants (avec le MAPAS par exemple, ou les ACM de la commune afin de toucher les fratries complètes)	Une activité par trimestre est mise en place. Nombre de familles participantes.

Projets réalisés sur l'année :

Objectifs	Partenaires	périodicité de mise en œuvre	modalités de mise en œuvre	Nbre de jeunes	Résultats attendus
Ateliers méthodes participatives	FDMJC / AJD / Ligue de l'enseignement	Une fois par mois dès Janvier 2016	Permettre aux jeunes de se réunir tous les mois afin de débattre sur un thème donné.	20/séances	Aider les jeunes à prendre la parole en groupe, à analyser et débattre sur des thématiques
FIPD Ateliers GEEK	FIPD	Année scolaire 2016-2017	Club Geek, ateliers avec un informaticien, atelier avec un médiateur scientifique	21 jeunes	Lutter contre la radicalisation: sensibiliser les jeunes à la protection de leurs données personnelles et de leur image sur internet, inciter les jeunes à toujours vérifier les informations et les images sur internet, améliorer leur connaissance en science numérique.
Radio	FDMJC	Vacances Printemps	Enregistrement d'émission radio	9 jeunes	Mieux faire connaître l'Espace Jeunes, valoriser les jeunes
Projet Escapade	Escapade de la Chapelle saint Luc	Janvier à Octobre 2016	Ateliers arts graphiques sur l'espace jeunes et ateliers à l'escapade	15 jeunes	Mieux faire connaître l'Espace Jeunes, valoriser les jeunes

Jeux de société	La trokinette	à partir des vacances de février	Des interventions avec la ludothèque itinérante pour des soirées spéciales jeux Installation d'une ludothèque	10 jeunes	Découvrir de nouveaux jeux
-----------------	---------------	----------------------------------	--	------------------	----------------------------

Hiver 2015

- Géocaching avec l'AJD : 4 jeunes de l'Espace Jeunes + 4 de l'AJD
- Sortie à Paris (2 jours) : 7 participants.
- Cinéma : 6 participants.

Activités :

- Arts graphiques (activités réalisées sur plusieurs séances avec les mêmes jeunes):
 - Fresque de pâques : 5 participants.
- Projet Escapade (la femme et le papillon) : 4 participants.
- Concours de dessin « Le temps qui passe » (en partenariat avec l'association Amitié Géraniums) : 6 participants.
- Atelier maquillage et goûter carnaval (1 séance): 11 participants.

Club Geek (activités réalisées sur plusieurs séances avec les mêmes jeunes) :

- Démontage d'un PC : 6 participants.
- Montage vidéo : 7 participants.

Autres :

- Microsite : de 8 à 10 participants selon les séances.
- Tournoi poker : 12 participants.
- Initiation musculation : 8 participants.
- Hip-hop : de 8 à 10 participants selon les séances.
- Goûter : 15 participants.
- Jeu de société : 8 participants.

Printemps 2016

- Sortie à Reims (Cathédrale et musée des Beaux Arts, centre ville) : 6 participants.
- Géocaching : 6 participants.
- Foot 3 Indoor : 7 participants.
- Exposition Troyes capitale de la paix : 4 participants.

Activités :

Arts graphiques :

- Projet Escapade (plusieurs séances): 6 participants.
- Fresque avec l'animation de rue : 6 participants.

Club Geek (activités réalisées sur plusieurs séances avec les mêmes jeunes):

- Atelier manipulation d'images : 8 participants.
- Atelier radio : 9 participants.
- Atelier son : 3 participants.
- Atelier jeux de rôle : 4 participants.

Vacances d'été 2016

- Sortie à Dijon : 8 participants.
- Ateliers court-métrage en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement (8 séances): de 3 à 5 participants.
- Sorties au lac (8 sorties): jusqu'à 16 participants.
- Sortie à Versailles : 13 participants.
- Sorties géocaching (8 sorties): jusqu'à 5 participants.
- Sortie à Argonne : 16 participants.
- Sortie à Nigloland : 18 participants.
- Ateliers Escapade (4 séances): 3 participants.
- Microsite : 8 participants.
- Atelier danse (4 séances): 8 participants.
- Fête de fin de session commune: 18 participants.
- Ateliers « Arts plastiques » et jeux de société.

Automne 2016

- Jeux au stade PINET : 12 participants.
- Cinéma : 15 participants.
- Gymnases de la commune pour les ateliers sportifs : 6 participants par séance.
- Centre des MAROTS pour rencontre sur la paix : 14 participants.
- Restaurant rapide (Kebab) : 12 participants.
- Carrefour pour atelier pâtisserie : 5 participants.

Ateliers :

- Intergénérationnel avec les résidents de la maison de retraite des Géraniums autour du jeu de société : 5 participants.
- Atelier Court-métrage avec la Ligue de l'Enseignement : 6 participants.
- Atelier « décoration du foyer » (groupe de discussion, relevé de prix, réaménagement) : 9 participants.
- Ateliers sportifs (Motricité, initiation lutte, futsal, sports collectifs... : 10 participants/atelier.
- Jeux de société : 6 participants.
- Jeux vidéo : 13 participants.

Ateliers arts graphiques :

- Masques tréteaux des cœurs volants, projet Troyes capitale de la paix avec l'AJD, Fresque d'Halloween : 6 participants env./atelier.
- Atelier Maquillage pour Halloween.

Noël 2016

- Foot 3 indoor (2 séances) 10 participants/séance.
- Marché de Noël : 7 participants.
- Troyes : ville en lumière.
- Lasergame (1 séance) : participants.
- Cinéma : participants.

Activités :

- Arts graphiques (7 séances) : 10 participants au total.
- Groupe de parole avec l'AJD : 18 participants.
- Loisirs créatifs (2 séances) : 6 participants.
- Repas partage.

Service de l'enseignement.

Nos 1600 écoliers chapelains sont répartis dans 13 écoles, dont 9 sont situées en Réseau d'Education Prioritaire, en R.E.P.+ qui comprend également deux collèges, l'un de 550 élèves et l'autre de 450 élèves environ.

La priorité municipale affichée est de garantir les conditions d'accueil et d'apprentissages favorables à tous les enfants et favorisant l'égalité des chances.

Le fonctionnement des écoles

- Crédits élèves :

Crédits alloués aux écoles maternelles et élémentaires, dans le respect d'un forfait par enfant leur implantation (+ 1€ par enfant pour le R.E.P+, destiné à compenser le mouvement des familles). Crédits de fonctionnement et crédits globalisés permettent aux écoles d'investir dans le matériel scolaire, les projets pédagogiques et les sorties culturelles.

- Subventions versées par le conseil municipal aux coopératives scolaires.

En plus de l'octroi des crédits de fonctionnements, la municipalité verse aux coopératives scolaires, au titre d'associations scolaires Loi 1901, une enveloppe supplémentaire, répartie équitablement pour chaque école, selon le nombre d'enfants inscrits, d'une valeur globale de 10 000€.

- Aide aux adhésions USEP

Afin d'encourager les écoles à adhérer à l'USEP, Union sportive des Ecoles Primaires, la municipalité verse une aide aux écoles adhérentes, en fonction du nombre d'enfants adhérents. L'objectif étant de permettre aux enfants scolarisés de bénéficier d'activités sportives supplémentaires et originales proposées par l'USEP.

- Conseils d'écoles :

Les conseils d'écoles ont pour but de réunir tous les trimestres les partenaires gravitant autour de l'école pour son bon fonctionnement : équipe pédagogique, parents d'élèves, représentant du Maire, DDEN. Les échanges y sont fructueux et permettent de maintenir un lien fort entre les responsables techniques, politiques et bien sûr pédagogiques.

Le bien être scolaire reste une priorité politique de la ville.

- Dispositif « Envol » : - CF Fiches-projets -

Depuis la rentrée 2015, trois ateliers «Envol» ont vu le jour dans les trois écoles élémentaires en R.E.P.+ : Écoles élémentaires Jean Moulin, Teilhard de Chardin et Jean Jaurès.

8 enfants concernés sur chacun des dispositifs (5 CP et 3 CE1) ont été repérés comme en « grande difficulté d'apprentissage de la lecture et de l'écriture ». L'objectif de ces ateliers est d'amener ces 24 enfants, 4 soirs par semaine, de novembre à mai, à ces bases de lecture et d'écriture, en donnant toute sa place au développement des compétences psycho-sociales : accès à la culture et aux animations sportives agrémentent ces temps de travail de ludiques.

- Participation financière aux classes découvertes.

Une politique volontaire de préserver la possibilité aux écoles d'organiser des Classes découvertes et ainsi de sortir les enfants de leur contexte, de leur faire partager de bons moments ensemble et de favoriser l'accès à la découverte de la nature, à la culture, à l'autonomie. Ces séjours de 4 à 5 jours maximum sont aidés à hauteur de 70% pour les quotients les plus faibles, 50% pour les quotients médians et 30% pour les plus forts quotients. Charge à l'école de trouver les financements supplémentaires pour mener à bien ces projets. Les familles doivent contribuer selon leur quotient familial et à hauteur de 50€ minimum pour ce séjour. Des facilités de paiements sont bien sûr proposées.

- Études surveillées :

Les lundis et jeudis, de 16 heures 15 à 17 heures 15, veilles des grandes journées d'école. Gratuité.

37 études accueillent plus de près de 600 écoliers et écolières pour ces deux soirs.

- Participation au dispositif «Programme de Réussite Éducative».

Réunion mensuelle de l'équipe pluridisciplinaire de soutien du secteur Chantereigne.

- Restauration scolaire - cf Fiches projets -

Près de 400 enfants prennent leur repas dans les trois cantines scolaires.

La tarification à destination des familles tient compte des quotients familiaux. 7 tranches allant de 1,25€ à 4,40€ par enfant et par repas.

- Temps Périscolaires

650 enfants sont inscrits aux temps périscolaires du matin et du soir. Le temps scolaires cessant à 16h15, un accueil d'animation est prévu jusqu'à 18h. Des activités spécifiques avec des partenaires extérieurs complètent l'offre d'animation municipale, riche et variée.

La tarification de ces temps périscolaires est forfaitaire et faible (30€/année initialement) mais doit évoluer afin de correspondre aux besoins réels des familles (paiement à l'acte à l'étude) et aux besoins d'anticiper les effectifs réels sur chacun des 13 sites (inscriptions à la période envisagée)

Service de la politique de la Ville.

Il s'agit d'une politique née en 1976 visant le rééquilibrage des quartiers d'habitat social en fonction des autres quartiers. Elle consiste à mettre en place des dispositifs de requalification des quartiers en difficulté, d'amélioration du cadre de vie et de la qualité de vie des habitants.

Principes de la politique de la ville

- Réconcilier les différentes échelles : quartier, commune, agglomération,
- Privilégier la démarche de projet et l'intercommunalité,
- Associer davantage la région, le département de l'Aube et les bailleurs sociaux, renforcer la présence et la qualité des services publics et faire participer les habitants aux différents projets.

Les programmes d'actions permettent :

- La mixité de l'habitat,
- Le désenclavement des quartiers dans le cadre d'une politique cohérente de déplacements urbains,
- L'emploi, la formation, le développement économique et la lutte contre les discriminations, l'intégration des personnes immigrées et de leurs familles,
- L'accès au droit, l'accueil et l'égalité devant le service public,
- La prévention de la délinquance et la tranquillité publique, le développement de l'axe santé.
- Le renforcement et le soutien à l'éducation et à l'égalité des chances.

Cette politique contractuelle met en jeu différents acteurs : l'Etat, les collectivités territoriales (la Région, le Département, le Troyes Champagne Métropole et les Communes ayant un ou plusieurs Quartiers Prioritaires) ainsi que les acteurs associatifs et économiques. Les grandes orientations de la Politique de la Ville sont développées au travers d'actions menées dans le cadre du Contrat de Ville.

À l'échelle des quartiers prioritaires, la politique de la ville intervient dans :

- les actions de développement social, économique, de l'emploi,
- les actions éducatives,
- le renouvellement urbain et la réhabilitation des logements,

- le travail partenarial avec les associations et les différentes institutions publiques,
- la tranquillité publique et la sécurité,
- les interventions au titre de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité.

Les techniciens de l'équipe du contrat de ville sont cofinancés par l'État.

Rôle du Service Politique de la Ville

Le service Politique de la Ville intervient particulièrement sur le périmètre du quartier Chantereigne – Montvilliers -Beau Toquat classé en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) et Zone Franche Urbaine Territoire Entrepreneur. Il est chargé d'aider au montage des projets autour de thèmes prioritaires définis au niveau national et local.

Tous les partenaires agissent pour le renforcement de la cohésion sociale et la lutte contre toutes formes d'exclusion. Le service Politique de la Ville travaille en lien avec les services de l'Etat, du Troyes Champagne Métropole (communauté d'agglomération) et les associations. Ces dernières contribuent, par leur diversité, la variété de leurs champs d'action et la qualité des personnes qui les animent, au maintien et au développement du lien social dans les territoires d'intervention de la Politique de la Ville.

Un grand nombre d'associations agit pour l'action sociale, la solidarité, l'humanitaire / l'inter-Culture, la médiation / la culture, les activités de loisirs / l'économie, le développement local / le sport. De nombreux équipements à destination des enfants, des adolescents et des jeunes (structures éducatives, sportives, d'accueil et de loisirs) participent également à la déclinaison de la Politique de la Ville sur le territoire en proposant divers projets (Espace Jeunes, clubs d'animation sociale de quartier etc ...).

Les actions

- **« les mercredis de la santé »** : En partenariat avec Porté par le Centre de santé infirmier en partenariat avec le service Cohésion Urbaine. Cette action répond à une thématique transversale, à savoir la citoyenneté, la jeunesse et la mobilité. Proposer au sein des quartiers prioritaires et autres lieux le nécessitant des animations intergénérationnelles et interpartenariales durant la période estivale. Les objectifs :
 - Aborder l'hygiène de vie en associant activités sportives et informations sur la santé en général.
 - Prendre en compte l'impact du cadre de vie sur la santé des habitants.
 - Faciliter l'amélioration du « vivre ensemble ».

- « La Fête du Mieux vivre ensemble » L'idée est de créer un moment de convivialité et de partage entre les habitants sur un espace dédié. Cette manifestation est ouverte à tous.

Contenu :

- Prestation musicale et artistique
 - Activités de loisirs participative (entre parents et enfants/entre habitants)
 - Stand de collation
 - Activités sportives
- « Les Marches exploratoires » La marche exploratoire est un outil simple et efficace, au service de tous les habitants du quartier. Elle permet d'associer les femmes en les rendant actrices de leur propre sécurité et en les aidant à se réapproprier l'espace public. Dans un premier temps, nous expliquons la démarche et nous argumentons sur l'utilité de l'action, ses objectifs ainsi que leur implication lors d'une rencontre autour d'un moment convivial. Nous définissons le circuit même si celui-ci est préalablement déterminé par le chargé de mission, qui a une bonne connaissance des secteurs, des cheminements les plus empruntés et des activités fréquentes. Ensuite, une fois les groupes constitués - 7 à 8 personnes maxi, avec les technicien-nes- nous arpentons les secteurs.. Les acteurs utilisent un appareil photo durant le parcours de la "marche", ce qui leur permet de pouvoir s'exprimer sur leur préoccupation.
 - « **Le Repas Partage** » : Cette manifestation a pour but de créer un climat de convivialité, de favoriser un échange interculturel et intergénérationnel et faire découvrir les différents saveurs qu'existent au sein de notre commune en partageant les plats préparés avec soins par les habitants.
 - « **découvertes des milieux professionnels** » avec les collègues A.Camus et P.Brossolette.
Action mise en place pour la première fois durant l'année scolaire 2011/2012 et qui trouve sa source dans les constats du groupe de travail.
Portant sur le projet éducatif local et notamment sur le volet accompagnement à la scolarité :
 - difficulté d'un certain nombre d'élèves habitant les quartiers couverts par la politique de la ville de décrocher un stage de découverte dans un métier ou un secteur choisi.
 - manque d'implication des parents d'élèves dans les démarches de recherche de stages et plus globalement, dans la définition et la mise en œuvre des projets d'orientation de leurs enfants.

Objectif opérationnel : Action entrant dans le cadre de l'objectif 5-1 de l'appel à projet du contrat de Ville : «*Organiser les parcours de réussite éducative et soutenir les filières d'excellence*».

Objectif de l'action :

- Apporter un soutien aux élèves habitant les quartiers couverts par la politique de la Ville en termes de contacts entreprises de proximité dans leur démarche de recherche d'un stage.
- Développer l'implication parentale sur la problématique du stage en entreprise et plus globalement, dans les projets d'orientation.
- Développer et pérenniser un réseau de partenariat de proximité solide entre les collèges et les entreprises de la commune.
- Assurer un accompagnement individualisé vis-à-vis des élèves ciblés par l'action n'ayant pas pu trouver par eux même un stage sur le métier choisi.
- Permettre une ouverture de la vie éducative des deux collèges au reste de la commune.
- Lutter contre les discriminations que peuvent subir certains élèves dans leur démarche de recherche d'un stage.

Partenaires :

- Communauté éducative des collèges A. CAMUS et P. BROSSOLETTE
- Entreprises de la Chapelle Saint-Luc (Zone Franche Urbaine, Zone Industrielle).
- Association des commerçants du centre ville Chapelain.
- Association de la zone industrielle de La Chapelle Saint-Luc.
- Centre commercial l'ESCAPADE.
- Parents d'élèves de 3^{ème} des collèges Albert CAMUS Pierre BROSSOLETTE.
- Lycées d'enseignement général, technologique, professionnel et agricole du département, organismes de formation, chambres consulaires, établissements d'enseignement supérieur du département, centres de formation des apprentis.
- Services municipaux suivants : Politique de la Ville, PCE, Prévention, Ressources Humaines, Finances, Juridiques, Communication, Culture, Développement Durable, CMAS, Enseignement, Sport, Vie Associative, Services Techniques Municipaux.

Par ailleurs, dans le cadre du Contrat de Ville, de nombreux projets sur les différents axes du contrat, sont proposés et mis en œuvre sur le territoire prioritaire au bénéfice des enfants et des jeunes. Ils sont portés par diverses associations, par le REP+ ou bien d'autres acteurs.

- « Savoir nager » avec l'Aqualuc : - Cf fiche projet

Service Cohésion Urbaine.

Le service Cohésion Urbaine est le nouveau nom de l'entité qui va chapeauter la GUP (Gestion Urbaine de Proximité) et le service Prévention.

Ce dernier conserve ses attributions et spécificités éducatives et sociales. Ainsi, cette année encore, les jeunes Chapelains pourront bénéficier de plusieurs actions dont les chantiers jeunes, les vacances actives et les activités en pleine nature...

Tout au long de l'année : « Trot'Civique » **-cf fiche projet-**

Les chantiers jeunes : Depuis juillet 1991 la municipalité de La Chapelle Saint-Luc offre d'occuper les jeunes durant la période estivale de manière citoyenne.

Les chantiers jeunes ont pour objectif de permettre aux 16-24 ans de gagner un peu d'argent grâce à un travail exercé au service de la collectivité. Mais l'intérêt est aussi pour ces jeunes de se confronter au monde du travail, et de bénéficier de l'expérience des personnes qui les encadrent. Découvrir l'autorité hiérarchique, se contraindre à se lever le matin pour effectuer une activité rémunératrice, connaître le travail d'équipe...

Cette action permet de valoriser le jeune en l'occupant de manière constructive pendant l'été, tout en lui donnant l'occasion d'avoir une petite rémunération, de lui montrer dans un laps de temps court la réalité du monde du travail sous toutes ses facettes et de lui permettre de bénéficier de l'expérience du personnel encadrant.

Ces chantiers offrent la possibilité, précieuse, de se rencontrer à travers une action valorisante et utile à la collectivité. Une notion qui ne peut être négligée pour ces jeunes adultes.

Les jeunes Chapelains encadrés par un animateur à chaque fois, travailleront sur plusieurs quartiers de la Ville. Débroussaillage, écorçage, nettoyage de tags... ces jeunes auront à cœur d'œuvrer pour leur cadre de vie et le développement durable.

Ils signent un contrat avec une journée à l'essai ; ceux qui ne vont pas au bout de leur tâche ne sont pas payés. De quoi apprendre, en plus, la valeur du travail et de l'argent.

Les chantiers d'été sont proposés sur inscription car les places sont limitées et, surtout, les candidats sont nombreux.

Cette année, ils auront lieu du 10 au 28 juillet 2017, en demi-journées (8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30).

Rétrospective de l'année 2016 :

- Les chantiers jeunes du 11 au 29 juillet et du 8 au 19 août 2016, au Parc P.Pitois (cadre de vie et développement durable), à l'école élémentaire J. Jaurès (nettoyage du mobilier scolaire) et à la bibliothèque (nettoyage et rayonnage des livres) - 67 jeunes âgés de 16 à 21 ans ont participé à cette action.



Vacances actives (participation financière de 2 euros / personne / activité)

Il est constaté que certains Chapelains ne peuvent partir en vacances ou profiter des loisirs estivaux pour des raisons d'ordre matériel (financier ou de mobilité), raisons qui se doublent parfois d'un isolement social. Il existe un désœuvrement estival important à combler sur le territoire de la Chapelle Saint-Luc. Ce projet se propose d'y remédier en permettant à ces personnes de découvrir leur environnement local : les loisirs estivaux ne sont pas une fin en soi.

- les grands lacs de la région (Amance, du Der, d'Orient).
- les parcs animaliers régionaux.etc...
- sorties culturelles (châteaux de Versailles, Chambord, rallye Jards, Grottes d'Arcy...)

C'est un levier, un moyen d'insertion sociale qui permet aux familles de retrouver leur place dans l'espace et les temps collectifs, mais aussi un moyen d'acquérir la mobilité et l'autonomie essentielles à l'insertion sociale.

Objectif général : donner l'aide à la mobilité aux personnes qui en sont privées pour un accès aux loisirs en famille.

Résultats attendus :

- mettre en place un service de proximité permettant aux bénéficiaires de découvrir leur environnement local et d'accéder aux loisirs et activités culturelles,
- rompre l'isolement et développer le lien social,
- remédier au désœuvrement estival.

Cet été, les Chapelains de 7 à 77 ans pourront bénéficier de sorties **aux lacs de la forêt d'Orient et du Der, au parc de l'Auxois, à Guédelon, à Provins** (spectacle médiéval : « *Les aigles des remparts* »), ainsi qu'à **Vaux-Le-Vicomte...**

Rétrospective de l'année 2016 :

- Navettes sorties aux grands lacs d'Amance, d'Orient, du Der, les 10, 17, 24 et 31 juillet et les 7, 21 et 28 août - **397 participants**
- Sortie au zoo d'Amnéville le 31 août - **41 participants**

Les activités en pleine nature (participation financière de 2 euros / personne / activité)



Le service Cohésion Urbaine poursuit son travail d'animation et de formation citoyenne sur les actions de l'été. Ce projet d'animation a été élaboré avec les jeunes qui fréquentent les structures d'animation municipale tout au long de l'année scolaire : accueil des mercredis et pendant les vacances, accueil du soir, accueil de jeunes en chantier d'été... Sur les 210 jeunes accueillis tous sont issus de La Chapelle Saint-Luc.

Cette action est une étape importante dans le travail du service. La ville permet durant l'année aux jeunes de construire des projets, participant ainsi à la paix sociale entre tous, favorisant la mixité sociale et offrant la possibilité à de nombreux jeunes de moments d'évasion et de vivre ensemble un été agréable.

Objectif général : l'objectif essentiel de cette action est de permettre aux jeunes de sortir de leur milieu et de leurs références afin de les amener à s'épanouir grâce à des activités dans des lieux différents et de leur permettre de réfléchir sur leur vécu et leur expérience. Il s'agira également de leur faire découvrir la nature, et leur département par des activités pédagogiques réalisées en pleine nature (forêt des Pays d'Othe, les lacs, les bases nautiques départementales de : Mesnil Saint Père, la Picarde et Chappes)

Résultats attendus :

- Implication dans les activités et le travail de groupe.
- Épanouissement personnel.
- Connaissance d'une région (milieu naturel).
- Apprentissage des règles de vie en communauté.
- Intégration dans des groupes mixtes (génération, culture, milieu social...).

Elles permettent à environ 210 jeunes de 12 à 18 ans habitant le quartier Chantereigne, de sortir de leur quartier pour découvrir des activités comme le parapente, le *segway*, l'accrobranche, le ski nautique, le *paddle*, le *kayak*...

Ces diverses animations proposées durant le mois d'août 2017, peu classiques, et que ne peuvent mettre en place les structures de loisirs traditionnelles, attirent les jeunes et leur offrent un épanouissement incontestable.

Rétrospective de l'année 2016 :

- Activités en pleine nature pour les jeunes résidant en ZUS - 148 participants :
- ✓ Grimpobranches les 3, 4, 9, 10, 11, 23 août - 48 jeunes
- ✓ Segway les 5, 12, 19, 22, 24 et 29 août - 48 jeunes
- ✓ Quad les 7 et 18 août - 14 jeunes
- ✓ Paddle les 8, 25 et 26 août - 24 jeunes
- ✓ Parapente le 1^{er} août - 7 jeunes
- ✓ Pique-nique le 30 août - 7 jeunes

Mission Stratégie territoriale.

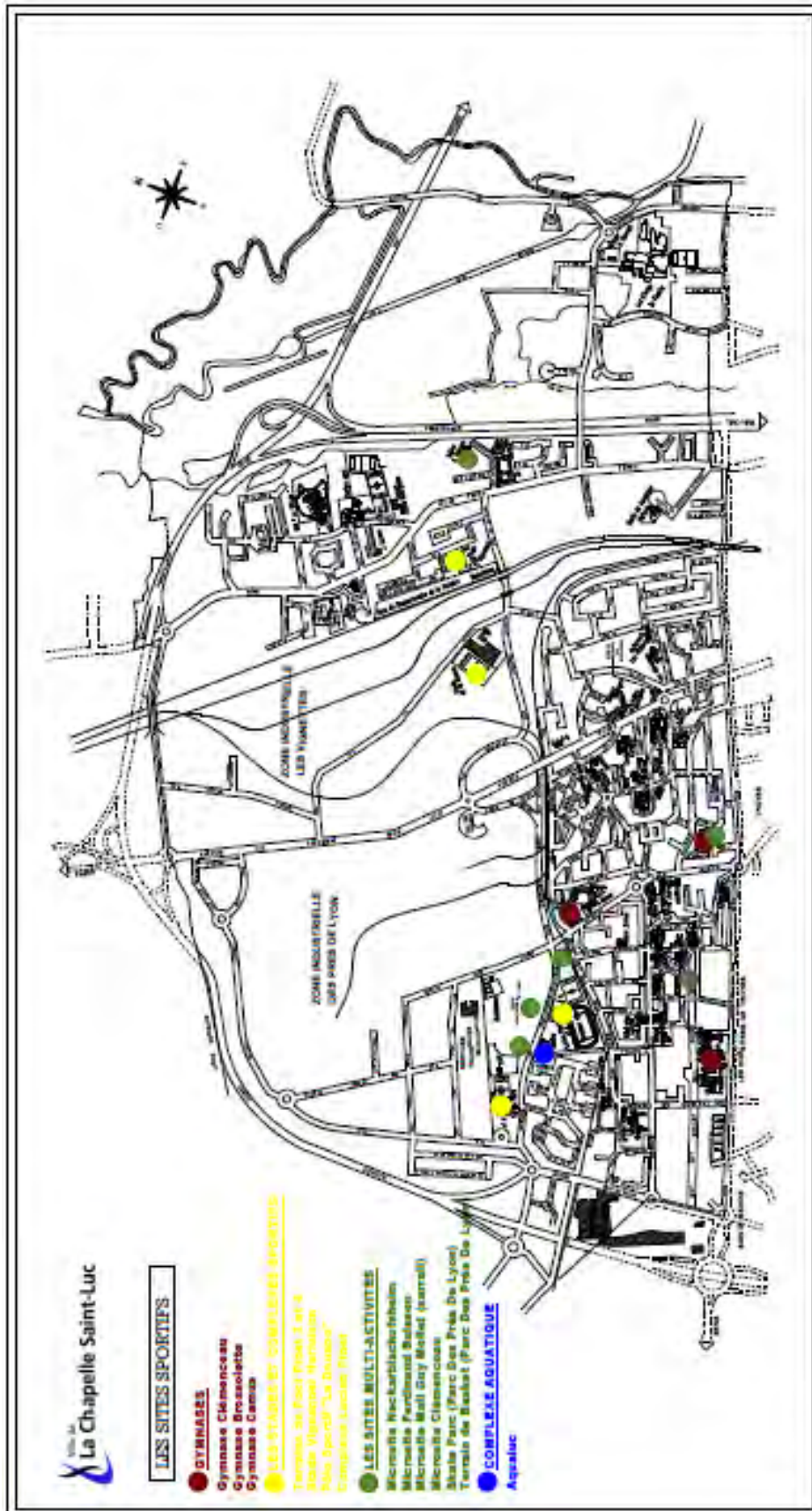
Semaine citoyenne – Cf fiche projet –

*Dans le cadre de la lutte contre la radicalisation, la Ville, via la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation, a souhaité mettre en place des actions en faveur de la citoyenneté, de la laïcité et du bien vivre ensemble au cours d'une **semaine citoyenne du 15 au 19 mai 2017.***

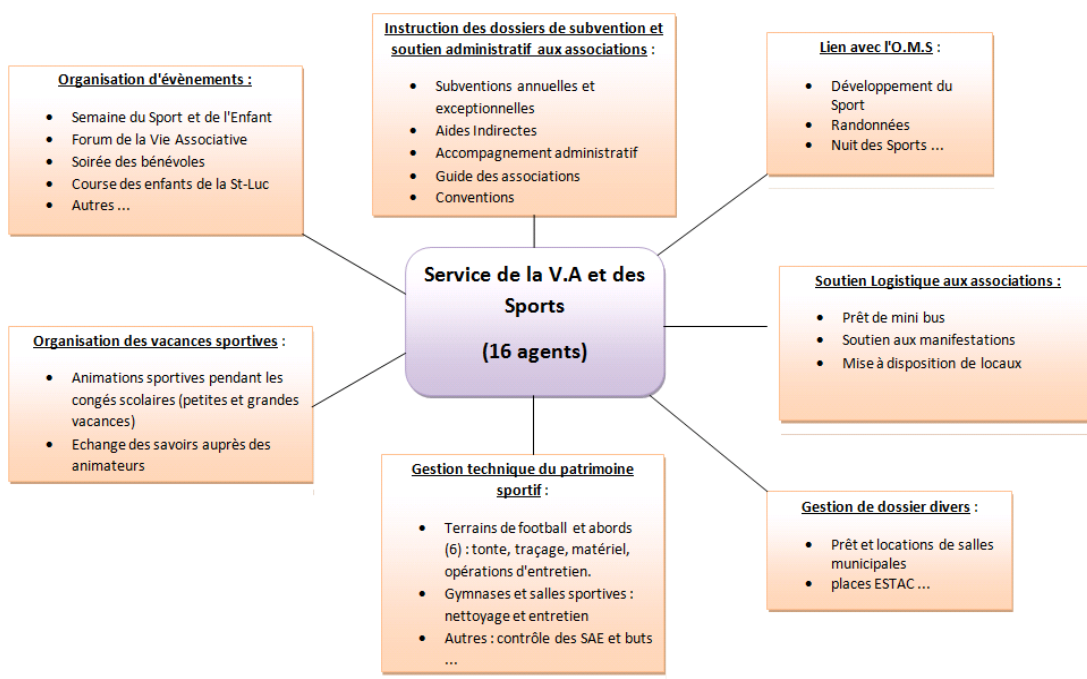
Ouverte à tous, habitants de La Chapelle Saint-Luc, de l'agglomération et plus largement du département, cette manifestation (en partenariat avec l'État, *la FDMJC, l'association Initiales, l'AVIM-RS, le CIDFF, Culture Prems, l'association du Conseil citoyen Chantereigne Ouest*) a généré plusieurs temps de rencontre **autour des valeurs de la République.**

À ne pas manquer : Pas question pour la municipalité de ne pas poursuivre ce beau travail commencé à La Chapelle Saint-Luc et relayé, entre autre, par la semaine citoyenne. Monsieur *Olivier Girardin*, à l'occasion de la présentation à la presse de cet événement en mai, a rappelé que la laïcité n'était pas une agression contre les personnes mais une protection. « *On ne naît pas citoyen, le devenir demande un minimum d'efforts* », a ajouté le maire de La Chapelle Saint-Luc. La lutte contre l'intégrisme et la bêtise se poursuit donc à l'automne, avec, **le 30 novembre 2017, « Djihad »**. Cette incroyable pièce de théâtre belge raconte le périple de jeunes en partance pour la Syrie. La représentation sera suivie par un échange entre l'auteur / metteur en scène et le public. Autre moment très fort, **le 1er décembre, une conférence** sera mise en place avec *madame Latifa Ibn Ziaten*, la mère d'une victime de *Mohamed Merah* et présidente de l'association *Imad** pour la Jeunesse et la Paix.

** du prénom de son fils militaire, décédé le 11 mars 2012.*



Les missions des Services de la Vie Associative et des Sports



Les actions à destination des enfants et des jeunes

Le service des sports et de la vie associative organise, chaque année, deux manifestations en faveur du jeune public :

- **La Semaine du Sport et de l'enfant** – cf Fiches projets - qui a lieu depuis 9 ans, sur une semaine au mois de septembre.

Y participent les écoles élémentaires, les collèges (public des 6 - 14 ans), et la population chapelaine et extérieure.

- **La course des enfants de la Saint-Luc** le mercredi précédent la Saint-Luc en octobre.

Lors de ces manifestations, des associations interviennent pour présenter leur association et promouvoir le sport sur la ville (RCSC, USAC, AJFB, Chic et Modern', ASPML, Roller en ligne, AJCTB, principalement).

Le service des sports propose, organise et encadre tout au long de l'année :

- des animations sportives aux enfants fréquentant les accueils collectifs de mineurs, ainsi qu'au Conseil municipal jeunes,

- des séances pédagogiques à l'attention des animateurs périscolaires et extrascolaires, dans le cadre des échanges de compétences,
- un tournoi de foot en salle, se déroule en février ou avril. Il est ouvert aux enfants âgés de 8 à 14 ans, inscrits aux différents ACM de la ville. 22 stages «ESTAC» sont à gagner.

Les structures sportives chapelaines

1. **Gymnase Albert Camus** : Plateau sportif (2 terrains de basket, 1 piste d'athlétisme, 2 terrains de hand), salle multisports, salle d'escalade (mur de 9m) et quatre vestiaires ainsi qu'une infirmerie et un local technique,
2. **Gymnase Pierre Brossolette** : Salle multisports avec une tribune de 220 personnes, salle d'escalade (mur de 6m) et quatre vestiaires ainsi qu'une infirmerie et un local technique,
3. **Complexe aquatique** : un bassin sportif de 25m, un bassin ludique et une pataugeoire, et une salle de réunion,
4. **4 sites Multi-activités** (accès libre): Neckarbischofsheim (4A), Ferdinand Buisson (4B), Mail Guy MOLLET (Sarrail) et Clémenceau.
5. **Terrains de football** Pinet 3 et 4 (4 : accès libre) avec quatre vestiaires joueurs et un arbitre plus un local technique et un local de rangement,
6. **Pôle sportif** rue de la douane, comprenant 4 zones :
 - Espace Hubert RAYMOND de 300m² avec un dojo, une salle de renforcement musculaire, deux vestiaires-sanitaires, deux bureaux associatifs, un poste de secours,
 - Un Stand de tir : 3 pas de tir (10m, 25m et 50m), un club house, bureaux administratifs et blocs vestiaire-sanitaires,
 - Une zone football avec un terrain synthétique et un ensemble de vestiaires-sanitaires (deux vestiaires joueurs et un arbitre),
 - Une salle de réunion pouvant accueillir 90 personnes et des activités sportives douces telle que la danse, la gymnastique douce, etc.
7. **Parc des Près-de-Lyon** (9ha) : Un skate-park, un mini-golf 18 trous, un boulodrome 38 pistes, un parcours de santé, un playground basket, tables de ping-pong,
8. **Gymnase Clemenceau** : Plateau sportif (1 terrain de hand, 2 terrains de basket, 1 piste d'athlétisme), petite salle d'activité et un vestiaire ainsi qu'un local « poste de secours »,
9. **Complexe Lucien Pinet** : Deux terrains de football avec quatre vestiaires joueurs et deux arbitres, plus un local technique, un local « poste de secours », une salle de réunion et un local de rangement ainsi qu'une tribune de 770 personnes, trois courts de tennis, un mini basket, un mini handball, trois tables de tennis de table, une piste d'athlétisme (400m),
10. **École Ferdinand Buisson** : Une salle de tennis de table,

11. **Stade Pierre Vigannel** : Un terrain de football avec quatre vestiaires joueurs et deux arbitres, une tribune de 450 personnes et un Club House,
12. **Complexe Yves Prédieri** : Deux terrains de football avec quatre vestiaires joueurs et deux arbitres.

Structures sportives privées :

13. **Terrains Kléber** : Deux terrains appartenant à la société Kleber et ses quatre vestiaires joueurs,
14. **Terrain Michelin** : Un terrain de football appartenant à la société Michelin,
15. **Terrain EDF** : Un terrain de football appartenant à la société EDF et deux vestiaires joueurs et un arbitre,
16. **Dojo** : Un dojo appartenant à la SNCF.

Le tissu associatif sur le territoire chapelain

Il a fallu des décennies et des générations de bénévoles pour construire l'édifice associatif que notre ville possède.

L'importance de la vie associative en termes de lien et de développement d'une cohésion sociale républicaine est reconnue de tous. Quoi de plus réconfortant que de penser à tous ces enfants, à tous ces retraités, à ces hommes et ces femmes qui sortant de leur travail ont rendez-vous chaque semaine avec "leur association" où ils y retrouvent amis et partenaires.

À la Chapelle Saint-Luc nous possédons une association pour 100 habitants soit un rapport deux fois plus favorable que la moyenne nationale.

Nous comptons à ce jour **210 Associations** sur le territoire chapelain, dont **98 qui y ont élu leur siège social**.

Un panel d'associations à destination de l'enfance et de la jeunesse chapelaine et extérieures.

ASSOCIATION	SIGLE	Mission et objectifs
Actions et Recherches pour l'insertion de personnes Handicapées	A.R.I.H.A.	Recherche en vue de l'insertion, du transport et de toutes formes d'actions en faveur des handicapés de l'Aube.
Aide aux Victimes d'Infraction et de Médiation Pénale	A.V.I.M.	Créer des permanences d'accueil où pourront être aidées les personnes victimes d'infractions pénales sur le plan social, juridique, financier, par une écoute, un conseil, une orientation vers des associations ou des organismes spécialisés en leur expliquant les démarches à entreprendre. Favoriser auprès des victimes d'infractions pénales la connaissance de leurs droits, d'intervenir à leur demande en cas de détresse morale ou matérielle immédiatement après l'infraction. Aider les victimes à obtenir réparation de leur préjudice. Participer au niveau national à toute activité de soutien et de réinsertion sociale et celles des victimes. Entreprendre des actions de médiation entre victime et auteur d'infraction pénale.
Alcool Assistance		Aide aux personnes en difficulté avec l'alcool ainsi qu'à leur famille.
Alcoolique Anonyme de l'Aube	ALANON	Aide aux personnes en difficulté avec l'alcool ainsi qu'à leur famille.
Amicale Auboise de l'Education Nationale	A.A.E.N	
Amicale des Algériens de l'Aube		Défendre les intérêts matériels et moraux de la Communauté algérienne, lutter contre le racisme, les discriminations raciales. Diffuser et promouvoir la culture d'origine.
Amicale des Anciens de l'école Jules Ferry et Ferdinand Buisson - Multi Sports / JUDO	A.J.F.B.	Pratique de l'éducation physique et des sports au travers des différentes disciplines. Resserrer les liens entre amis et anciens élèves des écoles Jules Ferry et Ferdinand Buisson au sein des sections : Arts martiaux, tennis de table, gym et aquagym, basket, judo, cyclo, marche nordique, badminton etc...
Amicale des Pilotes Modélismes de Saint Lyé	A.P.M.S.L	Pratique du l'aéromodélisme (avions, planeurs, hélicoptères).
Amicale des Sapeurs Pompiers		Regrouper les sapeurs-pompiers et encourager les liens d'amitiés entre eux
Amicale des Tireurs de La Chapelle Saint-Luc	A.T.C.S.L.	Pratique du Tir sportif de compétition et de loisir (carabine et pistolet)
Amicale Ferroviaire de l'Aube	A.F.A.	Regrouper les amateurs de chemins de fer réels ou miniatures du département et la pratique du modélisme ferroviaire sous toutes ses formes
Arc-en-ciel		Faire vivre le quartier à travers des rencontres, des manifestations et des activités diverses (couture et aide aux devoirs).
Association Cheval de Troyes pour l'éducation sportive	A.C.T.E.S.	Permettre aux différents adhérents et membres de cette association de pratiquer des sports individuels et collectifs.

Association Comorienne de la Chapelle Saint Luc	A.C.T.S.L.C. S.L.	Rassembler les familles, faire découvrir et développer la culture et la tradition, apporter un soutien de solidarité entre les ressortissants.
Association Culturelle Franco - Turc	A.C.F.T.	Contribuer au développement des relations amicales entre le peuple français et turc dans le domaine culturel, social, économique, touristique, caritatif et humanitaire.
Association d'amis, de parents d'enfants inadaptés - A.P.E.I. - La Sittelle	A.P.E.I.	Étude et défense des intérêts des familles comportant des enfants déficients et inadaptés.
Association de parents d'enfants DYS de l'Aube	A.P.E.DYS	Défendre les intérêts matériels et moraux des familles pour venir en aide aux enfants, adolescents et adultes en difficulté spécifique d'apprentissage (trouble DYS).
Association Départementale d'Aide Familiale à Domicile	A.D.A.D.	Aide à domicile auprès des familles
Association des Marocains français	A.M.F.	Constituer un lien de ressources, d'échanges et des capitalisations des expériences culturelles, sociales, et interculturelles dans le département de l'aube. Favoriser l'autonomie de la population française d'origine marocaine et son insertion socioculturelle...
Association Familiale de La Chapelle St Luc et environs		Assurer la défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux, de toutes familles, de créer tous services susceptibles d'aider les familles, moralement et matériellement et à remplir efficacement leurs missions. D'étudier et de faire aboutir, par l'intermédiaire de l'U.D.A.F. notamment, toutes mesures et réformes législatives ou institutionnelles en faveur du foyer du patrimoine familiale et du régime social des familles.
Association Football Club Malgache	A.F.C. MALGACHE	Promouvoir le football et organiser des manifestations sportives et culturelles
Association Foyer Aubois-Revivre		Accompagner les hommes, les femmes et les familles, dont la vie, la dignité, la santé et les droits ont été mis à mal par une situation d'exclusion.
Association Française pour les Epilepsies de l'enfant	A.F.E.E.	Aide aux jeunes souffrant d'épilepsie et à leurs familles en défendant leurs droits, diffusant l'information aux familles, aux professionnels concernés, au public et aux autorités sur tout ce qui concerne les épilepsies, les troubles et problèmes associés, l'aide à la recherche scientifique.
Association Franco - Tunisienne et des travailleurs Tunisiens	A.F.T.	Développer des activités communes de sport et de loisirs. Développer des activités culturelles. Aider aux démarches administratives.
Association Géologique Auboise	A.G.A.	Promouvoir l'intérêt de la géologie par des expositions, conférences, ateliers et perfectionner les connaissances sur le passé géologique de notre département
Association Handivalides		Organiser des manifestations, recueillir des fonds pour mener des actions humanitaires, solidarité auprès des handicapés démunis afin de leur fournir matériel, assistance, solidarité entre personnes valides et handicapées

Association Jeunesse Chapelaine Twirling Baton	A.J.C.T.B.	Enseignement et pratique du t wirling bâton et activités sportives en loisir et compétition
Association La Déclam'		
Association L'Etoile Chapelaine		Développer les activités sportives et la pratique du football
Association Nationale Portugaise	A.N.P.	Activités de loisirs et détente
Association pour la Promotion des Réseaux de Solidarités	A.P.R.S.	Travailler pour une meilleure intégration sociale et professionnelle des plus marginalisés.
Association pour l'Accueil des Aînés et des Travailleurs Migrants	A.A.T.M.	Accueil et hébergement des demandeurs d'asile et de leurs familles et des personnes d'origine étrangère, l'animation, la formation et l'éducation des personnes accueillies , l'accueil et l'information des personnes d'origine étrangère et toute activité liée à l'accueil des personnes en précarité matérielle et morale
Association Prévention Routière Comité de l'Aube		Mettre en œuvre toutes actions et encourager toutes initiatives pour réduire au maximum la fréquence et la gravité des accidents de la circulation routière et accroître la sécurité des usagers de la route.
Association Rythm'N Dance	A.R.D.	Rassembler les personnes souhaitant pratiquer des activités sportives ou de détente liées à la danse.
Association Sportive Collège Albert Camus	A.S.C.A.C.	Offrir à nos élèves une pratique sportive et artistique diversifiée, à faible coût. Ouvrir ces derniers à la citoyenneté et à l'apprentissage des valeurs de vie en collectivité, de partage et d'échanges (respect - tolérance - prise de responsabilité).
Association Sportive Collège Albert Camus UNSS DANSE	A.S.C.A.C.	Offrir à nos élèves une pratique sportive et artistique diversifiée.
Association Sportive Collège Pierre Brossolette	A.S.C.P.B.	Offrir la pratique d'un ou plusieurs sports à tous les élèves du collège. Associer les jeunes aux tâches liées à la pratique (arbitrage...), valoriser les valeurs universelles. Impliquer les jeunes dans la vie de leur association.
Association Sportive Sarrail	A.S. SARRAIL	Pratique du football
Aube-Madagascar-Soutiens	AUBE – MADA - TAHONA	Culturelle et caritative
Banque Alimentaire de l'Aube	B.A. 10	Contribuer à apporter une réponse aux problèmes de la faim par la collecte et la redistribution des surplus et des dons alimentaires, en utilisant le canal associatif et de groupements agréés par la Banque alimentaire de l'Aube.
Black Blanc Beur Aube	B.B.B.	Organiser des manifestations à caractères culturels et ou éducatifs, favorisant les rencontres et les échanges entre personnes de culture, de nationalité, d'obédience ou de conditions sociales différentes. Lutter contre la propagation d'idées ou le développement d'activités prônant o u favorisant le racisme, la discrimination ou l'exclusion.
Bleu Outremer		Animation, la formation sous toutes ses formes, sportives, culturelle, missions de sécurité civile, sauvetage secourisme ainsi que le développement et la communication et les conseils.

BOL D'R		Regrouper les patients insuffisants respiratoires, des médecins, des professionnels de santé impliqués dans le traitement de l'insuffisance respiratoire. Améliorer la qualité de vie des patients en proposant des activités physiques encadrées
Boutique Boulot		Favoriser l'embauche des personnes en difficultés d'insertion.
Centre de Formation d'apprentis interprofessionnel de l'Aube	C.F.A.I AUBE	Formation d'apprentis interprofessionnelle
Cercle d'Espace		Développer la pratique de la boxe - poings -pieds, de compétition et de loisirs
Chapelle Entente Sportive Athlétisme	C.E.S.A.M.E	Organisation et pratique de la course à pieds, de l'athlétisme et de la marche nordique
Chic et Modern'		Développer la danse, l'expression corporelle et le sens du rythme, chez les enfants, adolescents et adulte. Afin de préparer des spectacles et de se produire.
Citizen Skate		Pratique du skate
Club Alpin Français de l'Aube	C.A.F AUBE	Organisation de promenades, excursions collectives ou individuelles, ascensions, expéditions, écoles d'escalade, d'alpinisme, de ski et de spéléologie.
Club Aubois des Ornithologues Amateurs	C.A.O.A.	Aimer et faire aimer les oiseaux. Développer et mettre à la portée des amateurs l'élevage d'oiseaux dits domestiques. Initier le public à la protection des oiseaux indigènes. Informer et inciter à respecter les diverses lois et conventions régissant la faune ailée mondiale.
Club Bernard Palissy		Promouvoir l'organisation d'activités et manifestations à caractères multiples : culturelles, artistiques, sociales, physiques, d'expression. Promouvoir la vie associative du quartier.
Club d'usagers du Pré-Centre Social Marcel Defrance	CLUB Defrance	Promouvoir l'épanouissement intellectuel, physique, manuel et artistique des enfants, des adultes par l'organisation d'activités et d'accueils.
Club Handisport Troyen - section CHAT-LUC	C.H.A.T. LUC	Pratique de l'éducation physique et sportive de loisirs et de compétition adaptée à un public spécifique
Club Jean Mermoz		Promouvoir, soutenir, et favoriser les groupes tant d'adultes qu'enfants qui pourront ainsi échanger et développer leurs connaissances manuelles, culturelles, morales, sportives....
Club Julien Scève	Club Julien SCREVE	Promouvoir, soutenir, et favoriser les œuvres d'éducation populaire dans le domaine des loisirs.
Comé 10	COME 10	Créer et représenter des spectacles tout public et jeune Public. Interpréter des pièces du Répertoire. Participer et/ou organiser des festivals de théâtre amateur, notamment Fenêtres sur scènes, Scénoblique, le Marathon de théâtre.
Comité de Jumelage Neckarbischofsheim	C.J.N.	Établir des liens permanents entre les municipalités des deux communes jumelées et de favoriser en tous domaines les échanges entre leurs habitants, sur le plan culturel, scolaire, sportif, social et familial. Susciter et encourager les activités de nature à favoriser les rapprochements entre les différentes catégories sociales des communes jumelées.

Comité Miss Ronde France Champagne-Ardenne	Comité M.R.C.A.	Promouvoir la beauté et l'élégance de femmes ou de jeunes filles rondes de la Champagne-Ardenne et à ce t effet d'organiser et superviser le concours Miss Ronde France Champagne-Ardenne à l'échelon de la Champagne Ardenne dont la lauréate est destinée à concourir au titre de "Misse Ronde France". Elle a également, pour but d'organiser des soirées, voyages et manifestations culturelles et sociales et entretenir, entre tous ses membres des relations amicales et de solidarité.
Communauté Vietnamiennne Libre	C.V.L.	Conservier et développer la culture, les coutumes et les traditions vietnamiennes, afin de les transmettre aux générations futures. S'entraider, s'intégrer aux autres communautés; Permettre de bâtir une communauté libre intégrée dans la société française.
Coopérative Élémentaire Ferdinand Buisson		Ouverture sur le Monde, manifestation culturelle et sportive. Citoyenneté : faire des enfants de véritables citoyens par la pratique d'activités en relation avec le monde extérieur à l'école, dans l'école et avec d'autres écoles. Pratique d'activités sportives à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Respect des règles et des autres. Amélioration et modernisation de l'enseignement par usage des T.I.C.E..
Coopérative Élémentaire Jean Jaurès		Participer à l'équipement de l'école et ouvrir les élèves sur le monde extérieur en participant au financement (voyages, visites-rencontres sportives et culturelles - classes transplantées). Aide ponctuelle aux élèves.
Coopérative Élémentaire Jean Moulin		Créer et développer parmi les élèves, l'esprit de compréhension, d'entraide et de solidarité. Resserrer les liens d'amitié entre les écoles et les parents d'élèves. Favoriser l'organisation des activités sur le plan moral et sur le plan culturel en développant la réflexion collective, le sens et la pratique des responsabilités. Prendre soin des locaux scolaires, les rendre agréables et confortables. Permettre l'amélioration des méthodes et des procédés d'enseignements et d'accroître leur efficacité. D'organiser des correspondances, des échanges scolaires, des expositions, des voyages d'études, des fêtes, des séjours en colonie de vacances.
Coopérative Élémentaire Paul Bert		Développer l'esprit de coopération et de solidarité chez les élèves. Participer à l'amélioration de l'équipement de l'école. Aider au financement d'activités scolaires éducatives diverses. Réaliser des collectes pour le compte de l'organisme au service de l'école.
Coopérative Élémentaire Teilhard de Chardin		Favoriser les activités collectives sur le plan éducatif, le plan culturel et le plan sportif.
Coopérative Maternelle Bartholdi		Financer les activités pédagogiques (matériel, sorties, visites...) en liaison avec le projet d'école et COS.
Coopérative Maternelle Ferdinand Buisson		Former avec tout le personnel de l'école, une équipe qui participera à la vie et à l'organisation de l'école. Permettre l'amélioration des méthodes et des procédés d'enseignements. Organiser des correspondances, échanges scolaires, expositions, voyages d'études, fêtes... créer, développer l'esprit de compréhension, d'entraide et de solidarité. Resserrer les liens entre école et parents.
Coopérative Maternelle Jean Jaurès		Fonctionnement de l'école

Coopérative Maternelle Jean Moulin		Développer la coopération à l'école, éduquer à la citoyenneté, aider à la mise en place de projets pédagogiques, participation financière aux différentes actions proposées par l'école.
Coopérative Maternelle Les Hâtées		Gérer la coopérative de l'école. Développer l'esprit de solidarité.
Coopérative Maternelle Simone Weil		Financement de matériel pédagogique, de sorties diverses, de spectacles, etc...
Coopérative Maternelle Teilhard de Chardin		Financer les activités pédagogiques (sorties, spectacles, visites, manifestations scolaires...) en liaison avec le projet d'école et COS.
Coopérative Maternelle Voltaire		Éducation civique, morale, sociale, économique et intellectuelle des enfants coopérateurs dans les écoles avec l'aide des enseignants et des partenaires. Organisation de manifestations culturelles, sportives réunissant enfants, parents et amis de l'école.
Country Paradise		Promouvoir la danse country en individuel, en couple, en team sous forme de loisirs
Croix Rouge Française	C.R.F.	La croix rouge s'emploie à prévenir et à apaiser toutes les souffrances humaines. Elle a pour vocation de venir en aide à toutes les personnes en difficulté.
D'Elles Mêmes	D.E.M.	Échanges, savoirs et compétences. Recherche et mise en place de temps de loisirs sportifs et culturels.
Ecole de glace et rollers en ligne de patinage artistique	E.G.R.L.A.	Développer le patinage artistique en utilisant des rollers en ligne (patins avec platine adaptées).
École des Enfants Malades de l'Aube	E.E.M.A.	À pour but de scolariser les enfants et jeunes malades ou en situation de handicap sur tout le département. + Activités de médiathèque et loisirs.
École du Chat de l'Aube	E.D.C.A.	Prise en charge des chats errants : protection, alimentation, identification, stérilisation, hébergement le cas échéant...
Ensemble Musical Chapelain	E.M.C.	Pratique de la musique sous toutes ses formes, la formation musicale et la participation aux différentes manifestations musicales de toute nature s'y rapportant.
Espoir 10		Favoriser l'amélioration de la condition des personnes sujettes à des troubles psychiques en les aidant à rompre l'isolement et à se réintégrer dans la vie sociale.
Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme	F.F.S.S.	Unir les associations affiliées et les membres individuels. Développer dans la population le sentiment du devoir, l'éducation morale, l'enseignement rationnel des premiers soins à donner et par la pratique du sauvetage et du secourisme, les moyens appropriés de porter secours à ses semblables. D'organiser des compétitions de sauvetage et de secourisme. Développer les stations de sauvetages, postes de secours, la prévoyance et l'assistance, les écoles de secourisme et de sauvetage nautiques. D'organiser la formation...
Foyer coopératif du collège Albert Camus		Mise en place d'activités pour les élèves entre 13 et 14 heures. Aides financières pour les voyages et sorties pédagogiques.
Futsal Club Chapelain	F.C.C.	Futsal de compétition et de loisirs
Gymnastique Volontaire Clémenceau	G.V.	Pratique de l'éducation physique et de la gymnastique volontaire
Handball Club Savino Chapelain	H.B.C.S.C.	Pratique du handball
Information et Culture d'Amérique latine	I.N.C.A.	Faire connaître l'Amérique Latine et soutenir des projets humanitaires dans ces pays.

J'M danser		Pratique de la danse, des chorégraphies sur plusieurs styles de musiques.
La Boule Chapelaine du Parc	L.B.C.P	Pratique de la pétanque
L'envers du décor		Promotion d'artistes, de structures culturelles, d'événements par la création d'un outil de communication ou d'exposition qui pourra intégrer toute activité multimédia.
Le Sel Chapelain		Système d'échange local qui a pour but d'échanger librement des savoirs, du temps, des informations, des conseils, des services, de promouvoir des solidarités, de valoriser des compétences, des savoirs et des savoir-faire.
Les Bouchons d'Amour région 1		Collecter, trier, acheminer et expédier les bouchons en plastique vers son partenaire recycleur. Promouvoir par tous les moyens la collecte des bouchons.
Les Croqueurs de Pommes		Recherche, sauvegarde du patrimoine génétique fruitier régional, promotion et valorisation des variétés fruitières régionales, information et éducation du public.
Les Roses Orientales		Favoriser, développer la culture orientale à travers l'enseignement de la danse et la découverte de ses styles de musique, des activités et actions professionnelles, dans un champ d'intervention artistique et culturel lié à la danse.
Ligues des Droits de l'homme - 10	L.D.H. 10	S'investir sur tous les problèmes de discrimination, d'abus, d'atteinte aux libertés ou à la dignité, défense des droits, exclusion, problème de sans papier, inégalités, violences, intolérances, arbitraire, etc...
L'Outil en Main de la Chapelle Saint-Luc	O.E.M.	Initiation des jeunes aux métiers manuels du patrimoine, par des gens du métier dans un cadre d'atelier. Permettre à des enfants de 9 à 14 ans de découvrir ces métiers et de s'y initier. L'association est un lieu de rassemblement et d'échanges entre adultes et enfants durant lesquels s'exerce la transmission de savoir-faire aux jeunes générations.
Maison Culturelle et Sociale Portugaise de Troyes		Venir en aide matériellement, moralement, aux portugais de l'association culturelle. Développement de la langue portugaise et de la culture pour les enfants et les adultes.
Mission Locale		Accueillir, informer, orienter et proposer aux jeunes toute formation propre à favoriser leur insertion sociale et professionnelle.
Nouvel Horizon		Détente, loisirs, divertissements. La musique, l'information, culturel.
Office Municipal des Sports	O.M.S.	L'office a pour objet en concertation avec les autorités municipales de soutenir, d'encourager, et de provoquer tous efforts et toutes initiatives tendant à répandre et à développer pour tous la pratique de l'éducation sportive et physique, du sport, des activités de loisirs à caractère sportif et le contrôle médico-sportif. Soutien à l'organisation de manifestation.
Olympique Chapelain	O.C.	Développer des activités physiques et sportives comme la pratique du football. Elargir son champ à des activités culturelles et de loisirs.
Osons la Solidarité		Favoriser la rencontre de personnes de cultures, de religions, de nationalités, d'âges, de milieux différents pour promouvoir un meilleur "vivre ensemble". Elle cherche à développer un esprit d'ouverture, de tolérance, de solidarité, et d'amitié. Elle agit en créant, soutenant, développant tous les moyens qu'elle juge nécessaires, ainsi que toutes activités d'animation et de formation en lien avec le but recherché notamment : camp de plein air, chantiers jeunes à l'étranger, conférences, débats, repas à thèmes, voyages

		intergénérationnels.
Peps'in		Continuer à développer et entretenir la dynamique d'une troupe dont les bases se sont construites au sein de la section danse du collège Albert Camus pendant de nombreuses années.
Poulpoupidou		Promouvoir la chanson française et son écriture, la voix et la création polyphonique sous toutes leurs formes notamment en proposant, promouvant, gérant et ou organisant des manifestations musicales, conférences, animations, stages, promotion de spectacles.
Profond 10		Pratique de l'éducation physique et des sports et plus particulièrement de développer et de favoriser par tous les moyens appropriés sur les plans sportif et accessoirement artistique et scientifique, la connaissance du monde subaquatiques et connexes, notamment la pêche sous-marine, la plongée en scaphandre, la nage avec accessoires pratiquées en mer, piscine, lac ou eau vive.
Racing Club des Sportifs Chapelains Football	R.C.S.C.	Permettre la formation et l'encadrement pour la pratique du football masculin et féminin
Société Philatélique de l'Est	S.P.E.	Développer, d'encourager et de stimuler la philatélie et ses disciplines annexes, l'histoire postale et la marcophilie.
The Lords of the floor		Pratique de la danse et plus particulièrement le Hip-hop
Troyes Chapelle Natation	T.C.N.	Aborder, initier et perfectionner à la pratique de la natation sous toutes ses formes
Troyes Cyclo Randonneur	T.C.R.	Pratique du vélo
Union des Communautés Musulmanes de l'Aube	U.C.M.A.	Culturelle et caritative
Union Nationale des Amis et familles de Malades Psychiques	U.N.A.F.A.M	Aider les familles à rompre leur isolement, regrouper les familles pour un but d'entraide de formation et de défense commune de leurs intérêts. Organiser des réunions d'informations, participer à des groupes de parole. Assurer l'écoute des familles souffrantes. Participer aux études sur les structures existantes ou à mettre en place.
Union Sportive Athlétisme Chapelle St-Luc	U.S.A.C.	Pratique, promotion, développement de l'athlétisme, de la course à pieds et assimilée, etc...
Union vélocipédique de l'Aube		Club cycliste
USEP primaire Ferdinand Buisson		Participation à des activités culturelles et sportives pour les enfants de l'école (ouverture sur le monde, citoyenneté, respect des règles et des autres).
USEP primaire Jean Jaurès		Pratique d'activités sportives à l'intérieur et à l'extérieur de l'école (rencontres sportives). Respect des règles et des autres.
USEP Primaire Jean Moulin		Pratique d'activités sportives à l'intérieur et à l'extérieur de l'école (rencontres sportives). Respect des règles et des autres.
Vélo Club Chapelain		Pratique du cyclisme sous toutes ses formes, compétition et cyclotourisme tout terrain.

Visite des malades dans les Etablissements hospitaliers	V.M.E.H.	Visite des malades, les handicapés, les personnes âgées dans les établissements hospitaliers.
Voix d'Africa		Proposer des actions de développement, d'échanges culturels, d'entraide et de solidarité entre les peuples.

Les aides allouées aux associations chapelaines

Les services de la vie associative et des sports calculent chaque année le montant des aides indirectes octroyées aux associations répertoriées sur le territoire chapelain.

Plus de 100 associations bénéficient de différentes aides de la commune. En effet, à travers des prêts de salles, de véhicules ou encore de matériels et parfois de personnels, la ville de La Chapelle Saint-Luc s'investit auprès de ses associations.

L'ensemble des services de la ville est concerné par ce chiffrage annuel qui permet d'obtenir une comptabilité analytique précise de l'activité du tissu associatif sur le territoire et de l'engagement de la collectivité auprès de sa population.

LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'EXERCICE 2015 : Nom de la personne morale de droit public : VILLE DE LA CHAPELLE SAINT-LUC

Nom de l'Association	Montant de la subvention 2015	AVANTAGE EN NATURE			Cumul du montant de la subvention 2015 et des aides indirectes 2015
		Mise à disposition de matériel autres	Cumul total des charges indirectes 2015 (en €uro)	Mise à disposition des équipements sportifs et des bâtiments communaux :	
Action et Recherche Insertion Handicapés	100		-		100,00
Akhileus			420,00	Salle multi activités Victor Hugo	420,00
Alcool Assistance La Croix d'Or	130		264,00	Salle Bénard Bodié	394,00
Amana Services			185,63	Salle de réunion Victor Hugo Maison de quartier et B.Franklin	185,63

Amicale des Algériens de l'Aube			639,87	Local 5 rue Jean Zay + CUISINE	639,87
Amicale de Jules Ferry - Ferdinand Buisson (Multi sports)	7 560		52 472,80	Dojo + Aqualuc + Salengro + Gymnase Camus + gymnase Brossolette + Centre Culturel	60 032,80
Amicale des Pilotes Modélistes de Saint Lyé			3 049,00	Gymnase Brossolette	3 049,00
Amicale des retraités Michelin	-	terrains	352,00	salle B. Bodié et R.Salengro	352,00
Amicale des Tireurs de LCSL	6 570	Centre de tir	21 633,04	Stand de tir	28 203,04
Amicale du Personnel Communal	11 000	transport frigo+pupitre	4 736,80	RDC Gauche Salle Bénard Bodié /salle centre aéré + centre culturel salengro	15 736,80
Amitiés Géraniums Chapelaines	1 350	4 marabouts, 8 stands, 2 buvettes doubles, 10 bancs, 46 tables, 230 chaises, 1 sono, alimentation électrique+eau	9 140,40	Espace Salengro + Centre culturel + Bénard Bodié + salle sociale F. Buisson + Centre aéré	10 490,40
Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre	-		419,29	Espace Salengro	419,29
Artisans du monde	180		-		180,00
Aquapratric		Ancienne école mat Jean Moulin 10 + 10 tables, 20+20 chaises,	1 840,07		1 840,07
Association AKWABA			262,50		262,50
Association Cheval de Troyes pour l'Education Sportive	360		2 700,92	Tout temps	3 060,92
Association Comorienne Simaoise de la Chapelle St-Luc	-	salle Victor Hugo	55,00	Espace Salengro	55,00
Association Culturelle Franco-Turque	-	Espace Salengro, Benjamin Franklin 1 podium 6x4, 9 stands + 1 buvette double, 20 bancs, 60 chaises, 26 tables, 30 barrières	3 825,00	Salle sociale F.buisson + Gymnase Camus + Espace Salengro + centre culturel + Espace Benjamin Franklin	3 825,00
Association d'Aide aux Victimes d'Infractions et de Médiation Pénale	900	Annexe Jean Moulin + Victor Hugo	126,27	Local Mairie annexe rue Jean Moulin	1 026,27
Association des Artisans et commerçants Chapelains	900		55,00	Espace Salengro	955,00

Association de Toutes Communautés Marocaines	-	Gymnases	2 834,30	Gymnase Camus	2 834,30
Association du Centre de Soins Infirmiers des Chapelains	7 200		110,74	Espace Salengro,	7 310,74
Association Familiale de La Chapelle Saint-Luc et Environs	13 500	salle Benjamin Franklin, Victor Hugo, Espace Salengro, Garage +6 tables, 30 chaises, 1 stand	2 012,75	Espace Salengro - Garage rue Hélène Boucher + centre aéré x1+ centre culturel + garage	15 512,75
Association Football Club Malgache	360	bureau Jean Zay, terrains foot	5 569,08	Pinet P2 et 3 + tout temps + ancien guichet matériel + Local J.Zay	5 929,08
Association Foyer Aubois - Section Revivre	450	Salle Victor Hugo	107,50	Espace Salengro	557,50
Association Franco-Algérienne	-		55,00	espace Salengro	55,00
Association Franco-Tunisienne	-	Ancienne école mat Jean Moulin	537,47	Ancienne école Maternelle Jean Moulin + Bénard Bodié	537,47
Association Jeunesse Chapelaine Twirling Bâton	1 350	Espace Salengro + gymnases + 12 tables, 100 chaises	4 931,03	Gymnases Camus + centre aéré + Espace Salengro	6 281,03
Association Jeunesse pour Demain	78 115	Salle Victor Hugo	20,63		78 135,82
Association L'Etoile Chapelaine foot	22 800	Charges J.Moulin + terrains de foot + gymnases	35 634,31	Gymnase Camus + Brossolette + Complexe Pinet 1 + P2 + P3 + Local Complexe Pinet + synthétique	58 434,31
Association pour l'Accueil des Aînés et des Travailleurs Migrants	2 250	Centre culturel + 1 marabout	835,00	grande salle annexe+cuisine centre culturel + Espace associatif Salengro	3 085,00
Association pour le Droit à l'Initiative Economique		Annexe Jean Moulin	51,33	Centre administratif Jean Moulin	51,33
Association Pour L'initiative et la Médiation Economique Chapelaine	-	bureau Jean Zay	884,63	local 5 rue jean zay	884,63
Association Prévention Routière Comité de l'Aube	200		-		200,00
Association Rythm'N Dance	-	Salle école Ferdinand Buisson	448,50	Ecole Buisson + Centre culturel	448,50
Association Sportive collège Albert Camus	561	Agents + véhicules	10 767,20	Gymnase Camus + Complexe Pinet	11 328,20
Association Sportive Collège Pierre	318	60 barrières	5 977,00	Gymnase Brossolette + Complexe Pinet	6 295,00

Brossolette					
Association Sportive Pneumatiques Michelin	-		2 160,00	Gymnase Brossolette	2 160,00
Association Sportive Sarraïl	720	2 buvettes doubles, 16 barrières, 20 bancs, 30 tables, 50 chaises, 2 stands	5 470,22	Pinet 3 + pinet 2 + tout temps + salle de renforcement	6 190,22
Association Sportive UTT	-	piscine Aqualuc	232,13	piscine Aqualuc	232,13
Banque Alimentaire de l'Aube	1 000		55,00	Espace Salengro	1 055,00
Bol d'R	100		-	AQUALUC	100,00
Boutique Boulot	-		4 987,38	Mairie annexe rue Jean Moulin	4 987,38
Boutique de Gestion Champagne	-		298,74	Mairie annexe rue Jean Moulin	298,74
Centre d'Information sur les Droits des Femmes	450		53,49	Centre administratif et social Moulin	503,49
Cercle d'Espace	-	Ring, bureau, chaises	7 755,00	Salle Victor Hugo et Gymnase	7 755,00
Chapelle Entente Sportive Athétisme	360	Complexe Lucien Pinet	1 430,95	salle multi activités Pôle	1 790,95
Chic et modern'	1 150	Gymnases	7 739,00	Gymnase Brossolette + Maison de quartier Victor Hugo + Centre Culturel	8 889,00
Club Alpin Français	-	Gymnases	4 991,45	Gymnase Camus	4 991,45
Club Aubois des Ornithologues Amateurs	-	Espace salengro + 30 tables	220,00	Espace Salengro + Edouard Herriot	220,00
Club Bernard Palissy	1 800		1 766,32	Maison Victor Hugo+ancienne école maternelle J. Moulin	3 566,32
Club Handisport Troyen - Section CHAT-LUC	540		1 903,43	Gymnase Brossolette + Gymnase Camus + Aqualuc	2 443,43
Club Jean Mermoz	1 800		6 830,24	Local rue du Maréchal Juin + salle centrale + cuisine centre culturel	8 630,24
Club Julien Scrève	1 800		6 593,20	Club rue Chasseigne + Centre Culturel	8 393,20
Club Marcel Defrance	1 800	structure et 250 chaises, 23 tables, agents + véhicules	15 554,59	Club rue Marcel Defrance	17 354,59
Comé 10	550		6 322,61	Espace Salengro + place stationnement 39 av J.Jaurès + 5 x Centre culturel + régies	6 872,61
Comité d'animation des Hameaux Saint-Luc	-	personnel	245,32	Espace Salengro centre culturel,	245,32

Comité de jumelage Neckarbischofsheim	3 000		33,00	Centre Aéré + espace associatif Salengro	3 033,00
Comité Départemental de Spéléologie de l'Aube	-		-	Espace Associatif B3 Salengro	-
Comité des Anciens	5 000	personnel	3 166,29	Espace Salengro + 1x (salle centrale + salle annexe + cuisine centre culturel)	8 166,29
Communauté Vietnamienne Libre	-	Salle sociale + matériel	520,00	Local 5 rue Jean Zay + salle de réunion x 3 + salle sociale F.Buisson + centre culture l+ Salengro	520,00
Confédération Générale du Logement	-	bureau + salle Victor Hugo	403,88	Espace associatif Jean Zay- Salengro	403,88
Coopérative Elémentaire Ferdinand Buisson	566	200 chaises, 40 bancs, 30 barrières, 6 stands, 50 tables, alimentation électrique	131,25		697,25
Coopérative Elémentaire Jean Jaurès	1 905		-		1 905,00
Coopérative Elémentaire Jean Moulin/Bartholdi	1 180				1 180,00
Coopérative Elémentaire Paul Bert	734				734,00
Coopérative Elémentaire Teilhard de Chardin	544				544,00
Coopérative Maternelle Bartholdi	336				336,00
Coopérative Maternelle Ferdinand Buisson	360				360,00
Coopérative Maternelle Jean Jaurès	379				379,00
Coopérative Maternelle Jean Moulin	466				466,00
Coopérative Maternelle Les Hatées	226				226,00
Coopérative Maternelle Simone Weil	562				562,00
Coopérative Maternelle Teilhard de Chardin	432				432,00
Coopérative Maternelle Voltaire	461				461,00
Croix Rouge Française	100				100,00
D'Elles Mêmes	400	6 tables, 30 chaises, 1 stand	1 067,94	Gymnase Camus + Clémenceau + Pôle sportif + Salengro + Salle Victor Hugo,	1 467,94
Ecole de Glace et de	360		914,00	maison Victor HUGO +	1 274,00

Rollers en ligne-patinage artistique				Gymnase Clémenceau	
Ecole des Enfants Malades de l'Aube	100		-		100,00
Ecole du Chat de l'Aube	450		2 104,00	Espace Salengro, Victor Hugo	2 554,00
Ensemble Musical Chapelain	26 000	1 buvette double, 18 tables, 42 bancs, agents + véhicules	8 731,75	Espace Salengro (année) + centre culturel	34 731,75
Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme	1 400		2 545,64	Aqualuc + Salle Bodié	3 945,64
Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie Maroc Tunisie	720	transport vin d'honneur	975,32	Salengro + B.Bodié	1 695,32
Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie Maroc Tunisie-Comité départemental		transport vin d'honneur	623,32		623,32
Foyer coopératif du collège Albert Camus	100		-		100,00
Futsal Club Chapelain	360	4 tables, 10 chaises, 4 bancs, 1 stand + sono	3 115,58	Gymnase Brossolette + Camus	3 475,58
Gymnastique Volontaire Clémenceau	270		1 525,00	Gymnase Clémenceau + Brossolette + dojo + salle de danse Benjamin Franklin + Victor Hugo	1 795,00
Hand ball Club Savino Chapelain	8 360		15 532,93	Gymnase Brossolette	23 892,93
Information et Culture d'Amérique Latine	1 600	6 tables, 12 chaises	715,00	Salengro + B.Bodié + salle centrale + cuisine centre culturel	2 315,00
Initiales			41,25	Espace Victor Hugo	41,25
J'M danser	-		7 122,00	Benjamin Franklin, salle multi activités Victor Hugo, Centre Culturelle, Pôle sportif + salle Ferdinand Buisson	7 122,00
La Boule Chapelaine du Parc	770	terrain + 4 sonos, 4 buvettes doubles, 1 buvette simple, 22 chaises, 45 tables, 50 bancs, 50 barrières	4 510,89	Tout temps Danton + B.bodié + Prés de Lyon + boulodrome	5 280,89
La Récré des Bambins			192,50	Salle Victor Hugo	192,50
Le Sel chapelain	50		-	Club Julien Scrève	50,00

Les Bouchons d'Amour	-	3 corbeilles pour récupérer les bouchons	-	3 Points d'apport volontaire	-
Les Ch'tis de LCSL et de l'Aube	350	3 marabouts, 2 buvettes doubles, 1 buvette simple, 2+1 stands, 45+15 tables, 48 bancs, 330 + 150 chaises, 1 sono, alimentation électrique+eau	3 860,83	Espace Salengro (année) + Centre Culturel + Cuisine + Parc + sanitaires Centre aéré	4 210,83
Les Collectionneurs Chapelains	270	30 chaises, bancs, tables	164,86	Salle Edouard Herriot + musée de la Malterie	434,86
Les Restaurants du Cœur 10	1 250	ancienne école Jean Moulin + campagne hivernale, salarié et véhicule x 2 jours x 21 semaines	618,41	Centre commercial Chantereigne + ancienne Ecole maternelle Jean Moulin	1 868,41
Les Roses Orientales				Club J.Scrève à l'année + centre culturel + personnel	
Ligue des Droits de l'Homme	100		-		100,00
L'outil en main de La Chapelle Saint-Luc	720	60 + 50 chaises, 8 + 6 tables	7 006,15	Ecole Edouard Herriot (année)	7 726,15
Lumière			86,30	Gymnase	86,30
Main dans la main		salle Victor Hugo			
Mission Locale	20 000		4 321,01	Annexe J.Moulin - salle Victor Hugo	24 321,01
Office Municipal des Sports	10 000			Hôtel de Ville + B3 + Centre Culturel + Salle de réunion Pôle + buisson	10 000,00
Olympique Chapelain (basket+ foot)	2 720	5 stands, 11 tables, 1 buvette double, 5 bancs, 30 chaises	12 490,61	Gymnase Camus + Prederi2 + pinet2 + salle de réunion espace associatif Jean Zay + synthétique	15 210,61
Osons la Solidarité	220	dissolution	-		220,00
Profond 10	540		4 925,75	Aqualuc + Salengro + Bodié	5 465,75
Racing Club Sportif Chapelain Football	61 750	2 marabouts + 2 buvettes doubles + 1 buvette simple + 13 stands + 40 tables + 100 chaises + 70 bancs + 15 barrières + 1 podium 6X4	71 310,46	Club House + Gymnase Camus + Pinet P1 + Stade Prédiéri 1 et 2 + Stade Vigeannel + synthétique + salle renforcement musculaire et multi activités	133 060,46
Secours catholique Caritas France	250		-		250,00

Secours Populaire Français	1 200	Fouchy : 1 podium 6x4,5m + 1 marabout + 8 stands + 25 chaises + 30 tables + 30 bancs + 3 rallonges électriques	2 251,74	Etangs de Fouchy	3 451,74
Sociétés de chasse Barberey/Ste Savine/LCSL/Les Noës	200		-		200,00
Solidarité Femmes	100		-		100,00
Syndicat des propriétaires du Hameau St Luc		Espace Salengro	55,00	Salle Espace Salengro	55,00
Transliaisons et réalité de développement en Afrique		bureau Jean Zay	703,00	Espace Jean Zay	703,00
Trétaux du cœur volant			300,00		300,00
Troyes Chapelle Natation	7 600	Complexe aquatique	5 889,08	Aqualuc + Salengro	13 489,08
Troyes Omnisport-natation			464,25		464,25
Union Nationale des Amis et Familles de Malades Mentaux	100				100,00
Union Sportive Athlétisme Chap.	4 220	1 podium 6x4 + 4 stands + 1 buvette double + 100 cônes + 3 panneaux d'affichage + 5 chaises + 16 tables + 10 bancs	6 798,46	Salle multi activités Victor Hugo; Salengro + Complexe et Local Pinet + Gymnase Camus + Clémenceau + piste athlétisme	11 018,46
USEP Primaire Ferdinand Buisson	410		-	Complexe Pinet + Multi activités	410,00
USEP Primaire Jean Jaurès	940		17 218,11	Complexe Pinet + Gymnase Clémenceau	18 158,11
Vélo Club Chapelain	-	18 barrières vauban	459,29	Centre aéré	459,29
Voix d'Afrika de France	-		793,00	local jean Zay	793,00
Totaux	338 355	-	441 251	Cumul du montant des subventions avec les aides indirectes	<u>779 606</u>

LISTE DES SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'EXERCICE

2015 : Nom de la personne morale de droit public : CMAS DE LA CHAPELLE SAINT-LUC

Nom de l'Association	Valorisation de la mise à disposition de personnel CMAS	Charges locatives et frais téléphoniques	Mise à disposition de bâtiment du CMAS	Cumul des charges
Amicale du Personnel Communal	2 504,88		Pavillon Bodié	2 504,88
Les Restaurants du Cœur	1 520,57			1 520,57
Club Julien Scrève	39 411,16	3 463,85		39 411,16
Club Marcel Defrance	25 301,73	1 898,41		25 301,73
Club Jean Mermoz	33 717,34	341,68		33 717,34
Club Bernard Palissy	26 368,07	273,44		26 368,07
TOTAL	128 823,75	5 977,38		134 801,13

*Le montant de la colonne désignée par charge locative et frais téléphonique comprend également l'alimentation, produits entretien, fournitures et fournitures administratives

Montant des subventions allouées 2015	338 355,19 €
Montant des aides indirectes Ville 2015	441 250,98 €
Montant des aides indirectes CMAS 2015	134 801,13 €
Cumul des aides indirectes Ville + CMAS	576 052,11 €

Cumul des subventions et des aides indirectes 2015 par secteur

Secteur	Montants des subventions et des aides indirectes	%
CULTURE	53 792,29 €	6,90
ECONOMIE	55 660,12 €	7,14
ENSEIGNEMENT	44 573,56 €	5,72
PREVENTION	94 469,96 €	12,12
SOCIAL SOLIDARITE	98 137,98 €	12,59
SPORT	433 114,66 €	55,55
TOTAUX	779 748,57 €	100

Conclusion

Le montant total des aides indirectes estimé à 441 250 € pour l'année 2015, vient s'ajouter aux subventions annuelles de fonctionnement. Par conséquent, avec un montant de 338 855 € de subventionnement, ajouté aux aides indirectes, la ville de La Chapelle Saint-Luc soutient les associations à près de **780 000 €**

Ce chiffre démontre toute l'importance du tissu associatif sur le territoire et la volonté de la ville à contribuer à son développement.

Avec une moyenne de 58 € par habitant, la ville entend jouer un rôle dans l'épanouissement associatif de sa population.

Complexe aquatique de l'Aqualuc

Situé face au parc des Près de Lyon, le complexe aquatique de La Chapelle Saint-Luc s'adresse à toutes et tous.

Pôle de loisirs et d'animations, Aqualuc répond à trois grands objectifs :

- le développement des pratiques aquatiques,
- l'offre d'activités ludiques et d'animations et enfin
- le bien être du baigneur.

Les adeptes de la nage, des jeux d'eau ou de détente sauront trouver le bassin qui leur convient : bassin sportif, bassin d'apprentissage, espace ludique et même pataugeoire. Le complexe aquatique actuel a ouvert ses portes au public en 2009.



AQUALUC accueille des écoles élémentaires Chapelaines et extérieures.

En 2016 :

- 7 893 entrées pour les écoles chapelaines ont été comptabilisées correspondant à 7 90 enfants.
- 13 356 entrées pour les écoles extérieures correspondant à 1 336 enfants.

AQUALUC reçoit également des enfants de centre Chapelains et extérieurs.

En 2016 :

- 633 entrées pour les Chapelains.
- 675 entrées pour les extérieurs ont été enregistrées.

**Accueil gratuit des enfants des accueils de loisirs de La Chapelle Saint-Luc
et des enfants Chapelains des écoles.**

Le coût pour les écoles extérieures est de 4.20€ par enfants et de 2€ par enfant pour les ACM

Adultes, entrée unitaire **4 €**
Enfants, entrée unitaire **1,90 €**
Tarif réduit*, entrée unitaire **1,90 €**
Enfants (- de 6 ans) entrée unitaire **gratuit**

Adultes, 10 entrées **34 €**
Enfants, 10 entrées et TR** **16 €**
Adultes, 30 entrées **95 €**
Enfants, 30 entrées et TR** **42 €**
10 heures adultes **23 €**
Forfait annuel midi**** **95 €**

Leçon enfant*** **8,50 €**
Leçon adulte*** **10 €**
Leçon adulte*** tarif réduit **8,50 €**
Carte 10 leçons enfant **73 €**
Carte 10 leçons adulte **85 €**
Carte 10 leçons tarif réduit **73€**

• *Leçons de natation*

- École Municipale des Sports, section natation, réservé aux Chapelains de 8 à 14 ans : **gratuit**
(Nombre de places limité)
- École de natation **85 €**

• *Leçons de perfectionnement*

- 1 séance d'aquagym **7,80 €**
- Aquagym demi-saison **84 €**
- Aquagym saison entière **155 €**

* *chômeurs, handicapés, étudiants, bénéficiaires du RSA, anciens combattants, personnes âgées de + 70 ans*

** *TR : tarif réduit*

*** *en groupe, maximum de 8 participants*

**** *valable de date à date sauf en période de vacances scolaires*

Baby club



Le baby club d'Aqualuc propose aux enfants vaccinés de plus de 4 mois et de moins de 8 ans d'apprivoiser le milieu aquatique et de le découvrir de façon ludique.

L'objectif est que le bébé évolue dans un milieu en tout aise, et ce, jusqu'au moment où son corps lui permettra d'apprendre à nager (vers 6 ans).

Au complexe aquatique chapelain, les enfants et leur accompagnant (au moins un adulte par enfant) sont accueillis le samedi de 10h à 12h tout au long de l'année.

Les séances de baby club doivent être agréables pour l'enfant et divertissantes, le jeu est très important pour rendre l'élément aquatique plaisant. L'adulte doit savoir comprendre et accepter le rythme de l'enfant.

Le temps du baby club doit être un temps de plaisir dans l'eau pour le bébé (et pour ses parents), un temps d'exploration de ses sens.

Apprentissage natation

Les cours de natation sont dispensés au complexe aquatique Aqualuc, par des maîtres nageurs sauveteurs diplômés d'état, à destination des adultes et des enfants. La durée du cours est de 30 minutes et se fait uniquement sur rendez-vous.

- Durant la période scolaire un groupe de 10 enfants chapelains bénéficie gracieusement de cours d'apprentissage dans le cadre des activités périscolaires se déroulant les mardis de 16h45 à 17h30.
- Tous les étés dans le cadre de l'opération "**Savoir Nager**" – Cf Fiche projet - un groupe de 12 enfants âgés de 7 à 12 ans composés majoritairement d'enfants de notre commune participent à quinze cours d'apprentissage d'une durée d'une heure.
Parmi les quinze séances, trois sont encadrées par un éducateur du Troyes Chapelle Natation, le reste étant assuré par le personnel d'Aqualuc.
À noter que cette opération est prise intégralement en charge par la collectivité de La Chapelle Saint-Luc, aucune participation financière n'est demandée aux familles.
- **Nuit de l'eau - Vendredi 18 mars 2016** – Cf Fiche projet –
La Fédération Française de Natation et l'UNICEF France s'associent pour l'organisation d'une nouvelle nuit de l'eau en faveur des enfants du Togo.
La Nuit de l'Eau est une nuit de solidarité, afin de sensibiliser le public aux actions menées par l'UNICEF et offrir la possibilité aux usagers d'effectuer un don, organisée dans les piscines de France.
Programme d'animation pour la soirée :
 - Baptêmes de plongée,
 - Initiation à l'aquatraining (aquasteps et aquabike),
 - Initiation au sauvetage aquatique,
 - Exposition du Conseil Municipal Jeunes sur « La Nuit de l'eau. Qu'est-ce que c'est ? »

Développement Durable.

Les animations « développement durable » & partenaires

- Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets de l'Aube (SDEDA) & Ambassadeurs de tri de Troyes Champagne Métropole : animations dans les écoles et centres de loisirs tout au long de l'année sur demande / thématique : tri des déchets.
- Espace Info Énergie de l'Aube : animations et ateliers à l'Appart'éco de La Chapelle Saint-Luc / thématique : éco-gestes, économies d'énergie...
- Gestion Urbaine de Proximité : opération Propreté > animations à destination des centres de loisirs, associations et habitants.

Semaine du développement durable :

- Expositions :
- **«Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme»** - 192 enfants (écoles élémentaires de La Chapelle Saint-Luc, centre de loisirs de La Chapelle Saint-Luc et de Sainte-Savine, IME de Chanteloup).
- **«Alim'en terre...mon cher poireau !»** - 172 personnes (Scolaires, centre de loisirs, centres spécialisés et clubs. Collège Brossolette, Collège Camus, CMSP de Chanteloup, Centre de loisirs Françoise Dolto Ste-Savine, Ecole élémentaire Ferdinand Buisson, Centre de loisirs Mille Couleurs, CMSP de St-Lyé, Club Mermoz).
- **« Consommer responsable »** - ACM chapelains : 25 enfants / Grand public : 70 visiteurs.

- Partenaires des expositions :

Artistes :

- Tib Gordon
- Les Passeurs de Fresques
- Valéran Sabourin
- Sylvain Lécrivain
- Gwenaëlle Dussillos
- Danièle Tournemine
- La fée du carton

Associations/Institutions :

- Les Petits Débrouillards Grand Est
- Réseau Action Climat
- Les Pa Pié Nu
- SDEDA
- Espace Info Energie de l'Aube
- E-Graine
- Foyer Auboisi
- UNICEF
- IREPS Champagne-Ardenne
- Sciences Enjeux

Producteurs :

- Nature et Paysans
 - Jardin de Cocagne de St-Loup
 - La Ruche qui dit Oui de St-Benoit
 - AMAP des légumes
 - Persil & Ciboulette
- Projection Films à destination des écoles primaires, collèges ou étudiants :
- « Planète Océan »
 - « Super Trash »

Opération « Seine de ménage » : balade en canoë et collecte des déchets à destination des collèges et centres de loisirs.

Les Olympiades du développement durable : à destination des centres de loisirs : visite de la station d'épuration de Barberey et jeux sur le tri, l'énergie et l'eau organisés par les centres de loisirs. Manifestation organisée par le Grand Troyes.

Autres :

- Ateliers Kézako écolo ou comment découvrir la nature par le jeu, pour les enfants à partir de 8 ans, proposés par la bibliothèque municipale.
- Semaine européenne de réduction des déchets : ateliers sur le tri à l'appart'éco à destination des jeunes du centre aéré et espace jeunes.
- Les Abeilles en Fête au parc Pierre PITOIS : troc graines, stands, expositions, création d'un mandala, concert, animations / tout public.

Semaine de la mobilité :

- Animations nature au Parc Pierre PITOIS tout au long l'année
- Un film a été réalisé sur la semaine du Développement Durable : pour le visionner il faut aller sur le site web tv de La Chapelle Saint-Luc.

Centre Culturel Didier BIENAIMÉ

Le Centre Culturel doit son nom au regretté comédien aubois Didier BIENAIMÉ disparu en 2004. Ce n'est pas un, mais trois bâtiments qui le composent, afin de faire découvrir au tout public la culture dans toutes ses expressions : un premier espace rassemblant les salles de spectacles mais aussi l'école de musique et la bibliothèque municipale.

La volonté politique, en lien avec les objectifs du PEL, est d'ouvrir l'horizon culturel aux enfants, notamment en leur permettant d'assister à des spectacles qui leur sont totalement dédiés à des tarifs avantageux, voire gratuits :

1 - Les spectacles de Noël sont offerts aux écoles de la ville. Plus de **2000 enfants** en sont bénéficiaires chaque année.

Le coût restant à la charge de la mairie pour un montant de 12000 €.

2 - **Vingt places de spectacles** sont offertes par la municipalité, à l'ACM et crèches à chaque spectacle jeune public.

Le coût : 5€ X 20 X 7 (Nb de spectacles) = 700 €

Spectacles et manifestations à destinations des associations, des enfants et des jeunes

CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ DE SEPTEMBRE 2016 A JUIN 2017				
DATE	MANIFESTATION	HEURE	PUBLIC CONCERNÉ	TARIF
SEPTEMBRE				
23	Ouverture de saison - Gainsbourg pour toujours et à jamais	19 h.30	Tout public	GRATUIT
OCTOBRE				
8	Soirée des bénévoles	17 h. - 2 h.		
15	Forum de la vie associative	8 h. - 19 h.		
16	Concert extérieur de La Saint-Luc	15 h.	Tout public	GRATUIT
18	Conférence - Amis Des Musées - Images du ciel étoilé...	17 h.30	Tout public	
20	Restitution Service Prévention	14h à 21h		
	Exposition Agnès ROSSI du 28 octobre au 20 novembre	Lundi à vendredi 9 h.- 12 h. / 14 h.-17 h. /		GRATUIT

		week-end 14 h. / 18h.		
29	Festival Court-Métrage		Tout public	4 €
30	Festival Court-Métrage		Tout public	4 €
NOVEMBRE				
4	Poil de Carotte	14 h.30 scolaire 20 h.30 tt public	14H30 scolaire 20H30 tout public	Scolaire : 4€ TP : 7€
9	La Pluie des mots	15 h.	Jeune public	4€ ET ABONNEMENT
10	Spectacle Esta Webster / Projection du film DEMAIN - CRESCA et Service DD	14 h.30 et 19 h.30		
26	Nuit des Sports	16 h. / 4 h.		
29	Rencontres Philo	18 h.30	Tout public	GRATUIT
DECEMBRE				
7	Né(e) quelque part (Tréteaux du Cœur volant)	14 h.30 et 18 h.	Tout public	5 €
8	Locaux motivés présentent Trio Librius	19 h. / 21 h.	Tout public	GRATUIT
9	Comédie musicale des crèches	14 h. / 18 h.30		
12	Jardin de lilou - maternelles Chapelaines	15 h.	SCOLAIRE	spectacle offert par la municipalité
13	Jardin de lilou - maternelles Chapelaines	9 h.15 - 10 h.30 - 15 h.	SCOLAIRE	spectacle offert par la municipalité
15	Biskotos - primaires	14 h.30	SCOLAIRE	spectacle offert par la municipalité
16	Biskotos - primaires	9 h.30 - 14 h.30	SCOLAIRE	spectacle offert par la municipalité
JANVIER				
11	<u>VŒUX DU MAIRE</u> personnalité	18 h. / 23 h.		
13	<u>VŒUX DU MAIRE</u> personnel avec repas	18 h. / 2 h.		
17	Amis Des Musées	17 h.30 / 20 h.30	CONFÉRENCE	
23	Semaine du Son	14 h.15 / 16 h.45	ATELIERS	GRATUIT
24	Semaine du Son	9 h. / 11 h.30 et de 14 h.15 / 16 h.45	ATELIERS	GRATUIT
25	Semaine du Son	14 h.15 / 16 h.45	ATELIERS	GRATUIT

27	Mon pote est une femme comme les autres	20 h.30	Tout public	25€ ET 20€
30	SEMAINE RIMBAUD (CONFÉRENCE, SLAM, THÉÂTRE, EXPO.) du 30 janvier au 03 février			
	Conférence Madame Joly et Monsieur Barrault	18 h.30	CONFÉRENCE	GRATUIT
FEVRIER				
2	Soirée SLAM avec l'association La Déclam	20 h.	Tout public	GRATUIT
3	Côté RIMBAUD	20 h.30	Tout public	7 €
7	Rencontres Philo	18 h.30	Tout public	GRATUIT
22	Esquisses	15 h.	Jeune public	4€ ET ABONNEMENT
MARS				
	Exposition William NOBLET du 03 Mars au 02 avril	lundi à vendredi 9 h.- 12 h. / 14 h.-17 h. week-end 14 h. /18 h.		GRATUIT
4	La Chapelle en scène...ouverte !	15 h.	Tout public	GRATUIT
7	Elle est où la lune ?	9 h.15 et 10 h.50	Jeune public	4€ SCOLAIRE
10	Tournée du Point virgule	20 h.30	Tout public	20 €
17	Come 10	20 h.30	Tout public	GRATUIT
18	Come 10	20 h.30	Tout public	
19	Come 10	15 h.	Tout public	
23	Locaux motivés présentent Champagne Jazz Orchestra	19 h.	Tout public	GRATUIT
26	Récital des chorales	15 h.30	Tout public	GRATUIT
29	Rose et l'automate de l'Opéra	15 h.	Jeune public	4€ ABONNEMENT
AVRIL				
2	Concert de Printemps de l'EMC	15 h.30	Tout public	GRATUIT
7	Scènoblique	20 h.		
12	La Brouille	15 h.	Jeune public	4€ ABONNEMENT
25	Repas CMAS	9 h. / 18 h.		
26	Repas CMAS	9 h. / 18 h.		
MAI				
	Exposition RENOIR du 05 mai au 28 mai	lundi à vendredi 9 h.-12 h. / 14 h. - 17 h. week-end 14 h. / 18 h.		GRATUIT

4	Vernissage	18 h.30	INVITATION	
5	Jésus de Marseille	20 h.30	Tout public	7 €
12	Petit Violon deviendra grand	15 h.	SCOLAIRE et Tout public	4 €
16	Conférence - Amis des Musées - Renoir en Champagne	18 h.15		
17	Audition École de Musique	17 h.		
19	Conférence dans petite annexe - Smahane	17 h. / 21 h.30		
27	Festival des cultures urbaines et expo photos	A partir de 10 h.		GRATUIT
31	Audition École de Musique	17 h.		
JUIN				
1	Exposition Des Artistes Chapelains du 01 juin au 08 juin	lundi à vendredi 9 h. - 12 h. / 14 h. - 17 h.		GRATUIT
2	Vernissage	18 h.30	INVITATION	
3	La Chapelle en scène...ouverte !	15 h.	Tout public	GRATUIT
8	Répétition Brossolette	9 h.- 12 h. / 14 h.-16 h.		
9	Collège P. Brossolette	Répétition 9 h.-12 h. / 14 h.-16h / 18 h.30 / 22 h.		
14	Répétition A. Camus	8 h.15-12 h. / 13 h.30-16 h.30		
	Audition École de Musique	17 h.		
15	Vernissage et Exposition Inspection Académique du 15 au 28 juin	lundi à vendredi 9 h. - 12 h. / 14 h. - 17 h.		
	Locaux motivés présentent Ibrahim Sulaimany Group	19 h.	Tout public	GRATUIT

Bibliothèque municipale.

La bibliothèque municipale est située à proximité immédiate du Centre Culturel Didier Bienaimé. Elle appartient au réseau des médiathèques du Troyes Champagne Métropole et offre un large choix d'ouvrages en prêt ou consultation sur place : romans policiers, bandes dessinées, albums jeunesse, documentaires, revues...

Elle propose aussi des animations tout au long de l'année pour tous les publics : expositions, ateliers de création artistique, lectures, séances de contes avec activités ludiques, spectacles, histoires pour les tout-petits.

- Animations hebdomadaires avec les structures de la petite enfance, les haltes-garderies, La Ribambelle et L'Enchantine, le multi-accueil La Capucine, et à partir de cette année avec 2 nouveaux organismes, le Relais des Assistantes Maternelles (Les Noës, Sainte-Savine et La Chapelle Saint-Luc) et l'association "La Récré des bambins",
- Accueil de toutes les classes (maternelles et primaires) de la ville de novembre à mai pour une découverte de la bibliothèque, avec des lectures d'histoires, des jeux,...
- Heures du conte proposées dans le cadre du périscolaire dans toutes les écoles maternelles, "Mélodi'mots" histoires en musique pour les tout-petits, en partenariat avec l'école de musique, le samedi 5 fois dans l'année, **- cf Fiches projets -**
- Animations proposées tout au long de l'année le mercredi après-midi : ateliers, heure du conte, jeux, ...,
- Accueil des clubs « Envol » pour des animations autour de la lecture.

BIBLIOTHÈQUE SECTEUR JEUNESSE : PUBLIC COLLECTIVITÉS

ACTIONS	PUBLICS	FREQUENCE et DUREE	DEBUT DE L'ACTION	PARTENAIRES	COMMENTAIRES
Petite enfance + Relais des Assistantes maternelles + - L'association "la Récré des bambins".	Tout-petits et le personnel des structures, 80 enfants	5 séances par structure, le mardi matin et le vendredi matin.	1992	Personnels des structures petite enfance.	Lecture d'albums, comptines, jeux de doigts,... En plus, accueils spécifiques pour un prêt de livres 1 fois par mois pour chaque structure.
Établissements scolaires du 1er degré : accueil des classes.	Toutes les écoles de la commune, 50 classes environ	De novembre à mai, les mardis, jeudis, vendredis .	1990	Coordinateur REP, service enseignement.	Présentation du lieu, découverte des livres, lecture d'histoires par les bibliothécaires.
Centres de loisirs : centre aéré "1000 couleurs", centre de loisirs S.Hingot.	enfants de 4 à 10 ans	Variables.	1995	Personnels des ACM.	Heure du conte, jeux de société, visite d'exposition.
Clubs "Envol"	25 enfants	3 visites de décembre à mars	2009	Référénts Education nationale	Lecture d'histoires, découverte des livres, visite d'exposition Les parents sont invités à chaque séance.
Animations proposées dans les 8 écoles maternelles de la Ville	environ 8 à 10 enfants par école	3 séances les mardis dans chaque école.	2014	Service enseignement	Lectures d'histoires, jeux de société. La dernière séance a lieu à la bibliothèque.
Accueil d'enfants niveau CP de l'école Paul Bert	12 enfants	Tous les mardis	2016	Service enseignement, Association "Lire et faire lire"	Les séances se dérouleront en 2 temps : lectures d'histoires par une bénévole de l'association pour 6 enfants et séance jeux de société avec l'animateur périscolaire pour 6 autres enfants.

ÉVÉNEMENTS BIBLIOTHÈQUE : Janvier - juillet 2016

RUBRIQUE	JOUR ET DATE	HEURE	TITRE ÉVÈNEMENT	DESCRIPTIF ANIMATION	ÂGE
EXPOSITIONS					
exposition au centre culturel Didier Bienaimé et à la bibliothèque	Du 4 mars au 3 avril 2016	Heures ouverture	"Duo de sculpteurs : le rétrofuturiste et le ferrailleur des rêves" par Reynald Jenneret et Jean-Paul Méline	L'un, Reynald Jenneret, déforme la réalité de notre monde et met en scène des personnages ambigus, névrosés, détenus dans des machines démoniaques qui sortent du passé ou viennent de notre futur. L'autre, Jean-Paul Méline, travaille le métal, avec le souci de recycler les vieux objets auxquels il redonne une seconde jeunesse. Il intègre dans ses sculptures la poésie, le rêve mais aussi l'humour.	Tout public
exposition au centre culturel Didier Bienaimé et à la bibliothèque	Du 22 avril au 12 mai 2016	Heures ouverture	"Un monde diboumien" par Jacob Diboum	Jacob Diboum a eu envie de peindre suite à ses rencontres, son parcours et ses expériences. Il exprime plastiquement ses sensations en mêlant les arts traditionnels africains et les techniques nouvelles.	Tout public
exposition à la bibliothèque	Du 30 juin au 5 août 2016	Heures ouverture	"Dessine-moi un héros à vélo" par Nicolas Curie	Nicolas Curie de l'Association BRST présentera les planches originales de sa bande dessinée "Emilie Cornet comme un garçon". Les réalisations des enfants, lors des stages bande dessinée et BMX, feront également partie de l'exposition.	Tout public

RUBRIQUE	JOUR ET DATE	HEURE	TITRE ÉVÈNEMENT	DESCRIPTIF ANIMATION	ÂGE
ATELIERS					
Stages Bande dessinée, BMX et escrime	juillet stage 2 du lundi 25 au vendredi 29	9h45 à 12h :BD 14h à 17h30 : BMX et escrime	"Dessine-moi un héros à vélo"	Cette action est portée par l'association BRST, la ville de La Chapelle Saint-Luc, et soutenue par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), le Centre national pour le développement du sport (CNDS) et le Grand Troyes.. Les matinées seront réservées aux séances dessin à la bibliothèque et les après-midi : escrime (1h30), BMX (1h30) et goûter auront lieu au Cosec de Troyes. Elle est destinée aux enfants inscrits dans les ACM.	8 à 15 ans
RUBRIQUE	JOUR ET DATE	HEURE	TITRE ÉVÈNEMENT	DESCRIPTIF ANIMATION	ÂGE
ANIMATIONS					
Animation jeunesse	samedi 30 janvier	11h	Méلودi'mots	Histoires en musique pour les enfants. Gratuit sur inscription 0325716346	0 - 5 ans
Animation jeunesse	samedi 30 avril	10h30 et 11h30	Méلودi'mots	Histoires en musique pour les enfants. Gratuit sur inscription 0325716346	0 - 5 ans
Animation jeunesse	mercredi 20 avril	à définir	spectacle	Dans le cadre de la manifestation "Le mois des tout-petits"	à définir
Animation jeunesse	mercredi 1er juin	15h	"Le serpent à fenêtres" par Françoise Bobe	Théâtre de papier. Gingolph Gateau a créé un univers carton-kraft pour ce conte interprété par l'auteur, Françoise Bobe. Création musicale, Dominique Maraquin. Quel est le secret de la girafe ? Chaque soir elle écoute les messages du vent puis soudain se met à courir plus vite que le vent. Où va la grande dame de la savane?	à partir de 4 ans
Animation jeunesse	Les mercredis après-midi	Entre 14h et 17h en fonction de l'activité	Mercredi Evasion	Multiples activités : histoires, ateliers créatifs, jeux de société,...	en fonction de l'activité

École de musique.

Nous avons actuellement 157 enfants inscrits à l'école de musique. 102 sont chapelain(e)s. 89 ont moins de 12 ans et 68 ont entre 12 et 18 ans.

Notre école de musique est composée de 5 classes :

- Bois : Clarinette, Flûte traversière, Hautbois, Saxophone.
- Cuivres : Trompette, Tuba, Trombone.
- Cordes : Piano, Violon, Violoncelle, Guitare
- Percussion / Batterie,
- Technique vocale

Depuis Septembre 2011 l'école propose de nouvelles activités musicales de groupes comme, la musique de chambre, la musique actuelle, et la formation musicale assistée sur ordinateur. L'éveil musical accueille les enfants dès 5 ans et leur offre la possibilité de découvrir la musique par le chant, les jeux, le dessin, les percussions, l'écoute et les mouvements corporels.

L'éveil musical accueille les enfants dès la moyenne section maternelle et leur offre la possibilité de découvrir la musique par le chant, les jeux, le dessin, les percussions, l'écoute et les mouvements corporels.

La musique de chambre est orientée vers un répertoire classique et offre la possibilité aux jeunes musiciens de pratiquer leur instrument en duo, trio, quatuor... Les élèves pratiquant des instruments différents découvrent le plaisir de s'exercer ensemble et développent leur autonomie.

La musique actuelle est ouverte aux musiciens ayant une pratique instrumentale de quatre ou cinq ans et propose une réjouissante diversité de styles. Jazz, funk, latin, rock font la part belle à l'improvisation grâce à l'émulation du groupe.

La musique traditionnelle est une fenêtre ouverte sur d'autres cultures, d'Afrique noire, du Maghreb et du Moyen-Orient grâce à la découverte des instruments traditionnels de percussion.

Les ensembles existent également pour les classes de violons et de guitares, qui participent régulièrement aux auditions et spectacles.

La chorale offre une autre façon de vivre la musique en groupe. Enfants et adolescents pratiquent le chant sous ses diverses formes et bénéficient d'un bon complément aux pratiques instrumentales en affinant leur écoute et en renforçant leur confiance en soi.

L'orchestre donne la possibilité de se confronter aux autres familles instrumentales et de se préparer à intégrer une Harmonie.

Les élèves confirmés une fois la pratique collective maîtrisée, ont la possibilité de rejoindre les rangs de l'Association de l'Ensemble Musical Chapelain. Celle-ci est composée d'une Batterie Fanfare, d'une Harmonie et d'une Chorale.

Enseignements proposés

Département classique

Tronc commun à tous les établissements d'enseignements musicaux de France, en cycle, réel pôle d'excellence.

Département musique actuelle

- **Développement de l'oreille**, une immersion dans la musique grâce à une écoute active.
- **Conscience corporelle du rythme**, une découverte intérieure permettant aux élèves de ressentir l'importance fondamentale de la pulsation.
- **Formation Musicale Assistée par Ordinateur (FMAO)**, une approche ludique de la musique grâce aux outils high-tech actuels.

Les tarifs

* « Dans un contexte financier difficile, la commune entend lâcher du lest sur certains dossiers. Elle vient ainsi de permettre l'inscription à l'école de musique... en cours d'année. Si dans d'autres écoles de musique de l'agglomération troyenne les droits d'inscription sont annuels quelle que soit la date d'arrivée, à **La Chapelle Saint-Luc**, cela se joue désormais au semestre.

Déjà que les tarifs sont les moins chers de l'agglomération, la municipalité affiche une raison de plus de s'y inscrire. Pour l'année, le cursus classique annuel est fixé à 120 € et à 65 € pour le deuxième trimestre.

Cette politique envers la culture peut déboucher sur de belles histoires, comme celle de Hoby Rajaonah (12 ans), qui a intégré l'école de musique en 2010 et qui vient de recevoir le prix départemental du jeune musicien. Mardi soir, en ouverture du conseil, il a interprété un air de hautbois pour remercier les élus de lui avoir offert des bons d'achat en récompense. »

*Source : Article de journal « L'Est-éclair », paru le 24 février 2016.

Extrait de la Délibération exécutoire du 23 février 2016

DROITS D'INSCRIPTION ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE INSCRIPTION EN COURS D'ANNÉE

Afin de ne pas pénaliser les élèves qui s'inscrivent en cours d'année, une réduction de tarif sera appliquée aux inscriptions qui se feront au cours de la 2^{ème} partie de l'année scolaire, à savoir à partir du 1^{er} mars 2016.

Cette réduction de tarif sera également appliquée au prêt d'instrument.

Enfant	Chapelain (sur présentation d'un justificatif)		Extérieur	
	Tarif annuel	Tarif 2 ^{ème} semestre	Tarif annuel	Tarif 2 ^{ème} semestre
Cursus classique	120,00 €	65,00 €	300,00 €	160,00 €
Cursus musiques actuelles	140,00 €	75,00 €	350,00 €	183,00 €
Eveil, initiation ou atelier suppl..	50,00 €	28,00 €	125,00 €	67,00 €
2 ^{ème} instrument	90,00 €	50,00 €	195,00 €	103,00 €

Enfant tarif réduit (à partir du 2 ^e enfant)	Chapelain		Extérieur	
	Tarif annuel	Tarif 2 ^{ème} semestre	Tarif annuel	Tarif 2 ^{ème} semestre
Cursus classique	96,00 €	52,00 €	240,00 €	128,00 €
Cursus musiques actuelles	112,00 €	60,00 €	280,00 €	147,00 €
Eveil, initiation ou atelier suppl..	40,00 €	23,00 €	100,00 €	54,00 €
2 ^{ème} instrument	72,00 €	40,00 €	156,00 €	83,00 €

Etudiant	Chapelain (sur présentation de justificatifs)		Extérieur (sur présentation d'un justificatif)	
	Tarif annuel	Tarif 2 ^{ème} semestre	Tarif annuel	Tarif 2 ^{ème} semestre
Cursus complet	160,00 €	93,00 €	362,00 €	200,00 €
Instrument + orchestre	125,00 €	78,00 €	260,00 €	170,00 €
Formation musicale ou chant..	65,00 €	39,00 €	130,00 €	71,00 €
2 ^{ème} instrument	95,00 €	55,00 €	232,00 €	130,00 €

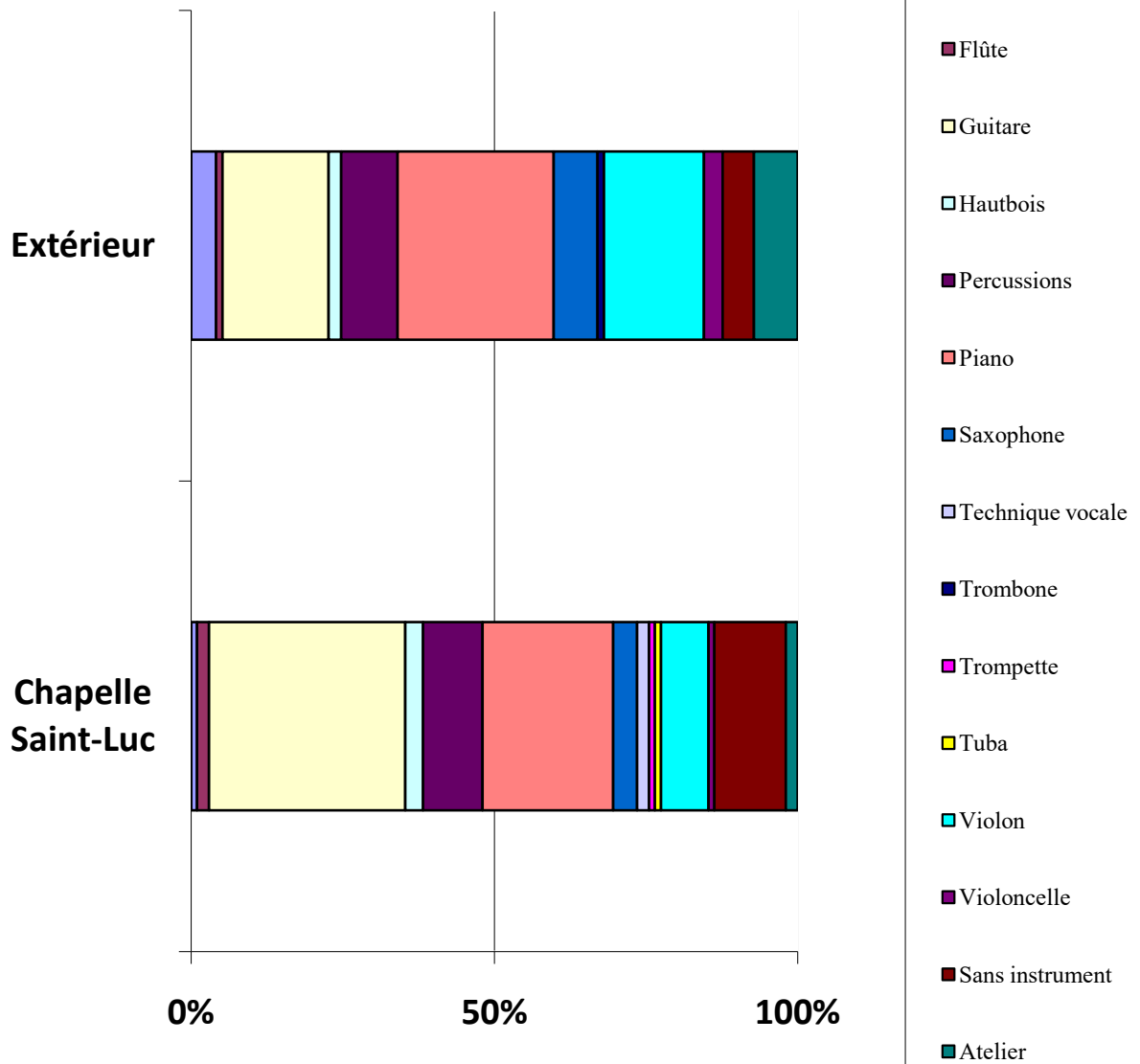
Adulte	Chapelain (sur présentation d'un justificatif)		Extérieur	
	Tarif annuel	Tarif 2 ^{ème} semestre	Tarif annuel	Tarif 2 ^{ème} semestre
Cursus complet	200,00 €	110,00 €	425,00 €	230,00 €
Instrument + orchestre	140,00 €	80,00 €	325,00 €	175,00 €
Formation musicale ou chant..	80,00 €	50,00 €	135,00 €	75,00 €
2 ^{ème} instrument	100,00 €	60,00 €	270,00 €	150,00 €

Prêt d'instruments	Chapelain		Extérieur	
	Tarif annuel	Tarif 2 ^{ème} semestre	Tarif annuel	Tarif 2 ^{ème} semestre
1 ^{ère} année	gratuit		gratuit	
2 ^{ème} année	50,00 €	27,00 €	100,00 €	54,00 €
3 ^{ème} année	75,00 €	40,00 €	150,00 €	80,00 €

Répartition des élèves 2016 / 2017

	Total	% école	Chapelle Saint-Luc	Extérieur	% Chapelle Saint-Luc
Clarinette	5	2.51	1	4	20.00
Flûte	3	1.51	2	1	66.67
Guitare	50	25.13	33	17	66.00
Hautbois	5	2.51	3	2	60.00
Percussions	19	9.55	10	9	52.63
Piano	47	23.62	22	25	46.81
Saxophone	11	5.53	4	7	36.36
Technique vocale	2	1.01	2	0	100.00
Trombone	1	0.5	0	1	0.00
Trompette	1	0.5	1	0	100.00
Tuba	1	0.5	1	0	100.00
Violon	24	12.06	8	16	33.33
Violoncelle	4	2.01	1	3	25.00
Sans instrument	17	8.54	12	5	70.59
Atelier	9	4.52	2	7	22.22
TOTAL	199		102	97	100

Répartition en pourcentage



Le parc Pierre PITOIS.

- Animations à destination des groupes d'enfants de maternelles et de primaires autour des thèmes de l'environnement (reconnaisances des végétaux, animaux de la ferme, parcours d'orientation, observation des 4 saisons,) réalisées en interne pour la plupart.
- La LPO a réalisé une action de reconnaissance des oiseaux sur site pour la première fois cette année.
- Animations ponctuelles autour de thèmes traditionnels :
 - Halloween. Beaucoup de travail en interne avec de nombreux services de la ville (CMAS, STM, Communication,) auxquels s'ajoutent le lycée de Sainte-Maure, le collège Albert Camus et plusieurs associations chapelaines (AJFB, Ch'ti, Club Scrève,) ainsi que le prestataire externe pour les poneys.
 - Pâques
- Mise en place de parcours ludique et culturel (totems, parcours de l'écureuil). Les totems ont été réalisés par les élagueurs de la Ville (tout comme le bateau pirate).

Police municipale.

Les différentes actions qui sont menées pour cette année scolaire 2016 / 2017, sont des interventions dans les écoles pour les classes de CM1 et CM2 ainsi que pendant le temps périscolaire, en collaboration avec la Prévention Routière, portant sur le comportement des piétons.



Le CMAS

CENTRE MUNICIPAL
D'ACTION SOCIALE

Accueillant, ouvert sur l'extérieur et solidaire, le Centre Municipal d'Action Sociale propose de nombreuses aides aux chapelains.

- **Prestations légales et aides sociales :**

Parce qu'il est un service de proximité pour la population, le C.M.A.S accueille, informe et instruit des demandes de prestations légales (ou aides sociales) :

- Dossiers de demande d'aide pour les anciens combattants,
- Dossiers de demande de prise en charge des factures de téléphone, de fournitures d'énergie, d'eau, d'assurances locatives,
- Dossiers du Fonds de Solidarité Logement (FSL),
- Dossiers de demande de Revenu de Solidarité Active (RSA),
- Dossiers de demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA),
- Dossiers de demande spéciale vieillesse,
- Dossiers d'expulsion locative,
- Dossiers d'enquête obligation alimentaire.

- **Aides facultatives :** Le C.M.A.S propose aussi les aides :

- Alimentaires à l'Épicerie Sociale,
- Participation aux frais d'obsèques,
- Attribution de bons d'achat pour Noël aux bénéficiaires du RSA et aux séniors de la commune. **359 bons de Noël** ont été remis aux allocataires du RSA. (427 en 2015).
- Attribution d'aides financières (sous forme de bons pour les colonies de vacances). **13 familles** en ont bénéficié (14 en 2015).

- **Secteurs d'activités :**

Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

À ce titre, il existe un dispositif en faveur de la population, à destination :

- D'un secteur Petite Enfance,
- D'un secteur Séniors,
- D'un secteur Cohésion Sociale.

L'épicerie sociale

Créée en février 2002, l'Épicerie Sociale est un lieu d'accueil qui permet d'apporter aux personnes en difficultés, après instruction du dossier par le CMAS, une aide temporaire par la mise à disposition de produits de première nécessité (produits alimentaires et d'hygiène) moyennant une participation financière très minime. Cette contrepartie financière respecte la dignité des participants.

Par ailleurs, chaque lundi et jeudi, la **Banque Alimentaire**, partenaire de première importance, approvisionne l'épicerie en produits frais. C'est donc 50 tonnes de marchandises de type légumes, fruits, viande fraîche, produits laitiers, pâtisseries et viennoiseries, qui sont distribuées gratuitement aux bénéficiaires.

Un soin particulier est apporté par le personnel et les neuf bénévoles pour que l'épicerie soit un endroit convivial et chaleureux, où l'on peut prendre un café, lire un magazine, et discuter. Cet accueil est essentiel pour l'écoute, l'assistance et l'accompagnement social des bénéficiaires. Il faut remercier ici l'action constante des bénévoles tout au long de l'année.

Pour prétendre à l'aide alimentaire, une commission d'attribution se réunit et étudie les dossiers puis accorde une aide aux familles pour quatre mois. Cette aide peut être renouvelée si nécessaire après un nouvel examen du dossier.

En 2016, 188 dossiers ont été présentés (222 en 2015) :

- 128 renouvellements (156 en 2015),
- 32 nouvelles demandes (39 en 2015),
- 28 refus (27 en 2015).

Les familles accueillies (82 en 2016) bénéficient de l'aide alimentaire pendant une période de quatre mois renouvelables, à raison de 2 passages par semaine.

Les colis d'urgence :

Après un entretien avec le service social du C.M.A.S, un colis d'urgence peut être accordé aux familles se trouvant subitement dans une grande difficulté financière passagère.

Ce colis contient des produits de première nécessité, des produits d'hygiène et des produits frais pour une durée de 1 mois.

En 2016, 77 colis ont été distribués (**113 adultes et 121 enfants ont été aidés ponctuellement**).

QUELQUES MOMENTS CLES A RETENIR :

Avec le début d'année, le partage de **la galette des rois**, réparti sur deux après-midis, les 4 et 8 janvier, fut l'occasion pour 60 familles de se réunir pour un moment agréable et convivial.

Pour les fêtes de Noël :

Une collecte de jouets a été effectuée sur toutes les structures communales. Un maillage de mail a aussi permis d'élargir le champ de la collectivité et ainsi de récupérer un nombre plus important de jouets. Celle-ci a permis d'offrir jouets, jeux, livres et chocolats à chacun des enfants.

C'est **plus de 60 enfants, âgés de 0 à 12 ans**, de familles bénéficiaires de l'Épicerie Sociale, qui ont été gâtés afin qu'ils profitent pleinement de la magie de Noël. Pour les plus grands, des chocolats ont été distribués.

Lors de cette distribution, les adultes n'ont pas été oubliés et c'est 60 colis familiaux de Noël composés de douceurs festives et de produits de bien-être qui ont été distribués par nos fidèles bénévoles.

Noël fut donc l'occasion de gâter 200 personnes.

Le colis de Noël

Plus de 1000 colis ou bons d'achat sont remis aux chapelains de plus de 70 ans ainsi qu'aux pensionnaires de la maison de retraite.

Le repas des aînés

Le CMAS organise le repas des Aînés : un moment convivial où ils se retrouvent, discutent et pour les plus vaillants entament quelques pas de danse.

Assises des AÎNÉS
de La Chapelle Saint-Luc

PROGRAMME

LE VENDREDI 30 JUIN 2017
au centre culturel Didier Bionalmé

- 9 h : café d'accueil aux participants
- 9 h 30 : ouverture officielle des Assises des Aînés par Olivier Girardin, maire de La Chapelle Saint-Luc, suivi des discoeurs
- 10 h 30 : conférence « Vieilles » par Jack Mesry, auteur de « La personne âgée n'existe pas »
- 14 h : tables rondes « À tout âge, faire société » (« Se déplacer » / « Venir rassembler » / « Se loger »)
- 17 h 30 : mot de conclusion des discussions
- 18 h 30 : verre de l'amitié
- 20 h : film « Beignets de Tomates Vertes »

LE DIMANCHE 2 JUILLET 2017
au centre aéré Mille Couleurs

de 14 h à 19 h : « Fête des Plaisirs » :

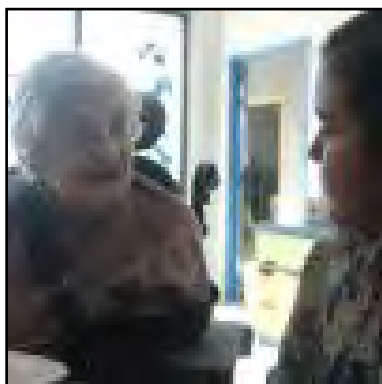
- guinguette avec « Le Guy »
- « La femme des Globe-Trotters »
- ateliers : massage, relaxation, yoga, sea
- stand maquillage, coiffure
- jeux de cartes
- pétanque...

ENTRÉE LIBRE, VENEZ NOMBREUX !

Le vendredi 30 juin et le dimanche 2 juillet 2017 les aînés seront à l'honneur.

Les aînés, comme les adolescents, sont souvent considérés comme appartenant à une catégorie, et non comme des personnes à part entière.

Les adolescents sont rarement en contact avec leurs grands-parents, avec les aînés de la ville.-C'est pourquoi il a été choisi de provoquer des rencontres entre les uns et les autres. Il s'agit d'expérimenter, de donner le ton, de donner envie de participer aux assises.



Les Assises des Aînés ont été mises en place les 30 juin et 2 juillet 2017 à La Chapelle Saint-Luc par le CMAS et la Ville.

Ces Assises sont celles de nos parents, de nos grands-parents, de nos voisins, de nos amis ou de nous-mêmes. Ce qui intéresse ici est bien la place de la personne âgée dans sa ville, en l'occurrence, dans notre ville. L'objectif de cette manifestation est d'interroger et de s'interroger sur le bien-être des Aînés chapelains, sur la notion de respect et de bienveillance.

« Leur consacrer du temps et de l'attention en ce début d'été pour que dans les mois et les années qui viennent, nous fassions pour eux, avec eux. »

Olivier Girardin

Changer le regard porté sur les Anciens :

La population de la Chapelle Saint-Luc est perçue comme jeune avec toutes les problématiques liées à la jeunesse. Ses habitants sont par ailleurs d'origine très différente. La commune s'est aussi près de 3000 personnes de plus de 65 ans.

De ce constat est venue l'envie de mener une réflexion autour de la place des personnes vieillissantes dans la ville. Comment se sentent-elles ? Ont elles des besoins spécifiques et des demandes à formuler ?

En 2015, une enquête sur la qualité de vie dans la commune a été remise à l'ensemble des chapelains âgés. Le dépouillement de ce questionnaire a permis de dégager des actions à mener, en adéquation avec les besoins.

Objectif général : Mobiliser les jeunes du quartier prioritaire à la préparation des diverses actions du projet.

Public visé : Public de plus de 65 ans, les adolescents suivis par l'Espace Jeunes, la Cohésion Urbaine, et le Conseil Municipal Jeunes.

Description de l'action : Il a été associé à la préparation des "assises" les adolescents du quartier prioritaire et des artistes afin qu'ils puissent tisser des liens pérennes avec les aînés :

- lors de rendez-vous rituels (café des Âges, 1 fois par mois le premier mardi).
- la conception de portraits photo géants de personnes âgées qui seraient installés sur les murs de la ville : stage de 7 jours comprenant 6 étapes différentes à savoir 2 jours sur les vacances d'hiver (approche technique et mise en pratique du portrait), puis en petit groupe

travail sur les premières photos réalisées individuellement pour expliquer ce qui est attendu, la troisième étape est basée sur la prise de photos auprès des personnes résidentes à la Maison de Retraite, choix définitif des photos en quatrième étape (celles qui seront retenues seront imprimées en grand format), préparation de l'accrochage des clichés et travail sur les messages à faire passer, enfin collage des photos sur les supports.

- des émissions de radio (en lien avec la Fédération Départementale des MJC) ainsi qu'un reportage vidéo avec la compagnie Spokoïno. Ils ont été chargés de mettre le focus sur les personnes âgées avant la tenue des assises, afin de communiquer sur le travail fait avec les séniors.

Il s'agit de se rencontrer sur un mode créatif, d'apprendre à faire du bien en se faisant du bien. Être attentif et montrer les besoins des séniors. : être regardés, écoutés, reconnus, respectés sans a priori ou préjugés, tout comme les adolescents qui partagent souvent ces problématiques. Ces actions ont donc visé à changer le regard sur les aînés et à libérer la parole.

Les assises proprement dites sont nourries par ces travaux, tandis que les débats sont décryptés, cadrés, éclairés par un chercheur en gérontologie.

L'implication des 4 centres d'animation sociale a apporté une contribution importante dans la mobilisation du public mais aussi dans l'organisation des actions.

L'exposition « *inside out project – projet JR* » de 80 posters affichés sur les murs dans la ville a été dévoilée au public le 24 juin.

La récompense du travail photographique qui a été mené par des jeunes (une vingtaine de jeunes du CMJ, du service Cohésion Urbaine, de l'Espace jeunes...) aux côtés de Sandrine Mulas, artiste photographe.



Le but de ce travail, réalisé durant plusieurs ateliers, est de révéler la beauté des visages vieillissants de nos Chapelain(e)s de toutes origines.

Le 30 juin, une **journée de discussion** a été proposée à tous les publics au centre culturel Didier BIENAIMÉ.

Le matin, une conférence a été animée par le chercheur en gérontologie et psychanalyste, Jack Messy (auteur du livre *La personne âgée n'existe pas*). Il est intervenu pour enrichir les discussions au cours de trois débats qui se sont déroulés l'après-midi.

Les Assises des Aînés se sont poursuivies avec une **Journée des plaisirs** le **dimanche 2 juillet**. Au centre de loisirs Mille Couleurs. Les Aîné(e)s ont bénéficié (librement et gratuitement) de cours de méditation, de cours de yoga, de soins du visage, ils ont pu également danser ... La journée a été ouverte aux amis et aux familles ; les petits enfants ont été enchantés de la présence des animaux de la ferme des globe-trotters dans cet espace verdoyant.

Service Petite enfance

Multi-accueil « La Capucine »

La structure Multi-Accueil « La Capucine » est un établissement d'accueil pour les enfants de 10 semaines jusqu'à 3 ans offrant aux familles :

- **Un accueil non permanent régulier de type familial :**

Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi (selon les heures du contrat) au domicile d'assistantes maternelles agréées par la DIDAMS et salariées du C.M.A.S.

- **Un accueil non permanent régulier de type collectif :**

Les enfants sont accueillis dans la structure collective du lundi au vendredi selon les heures définies dans le contrat.

- **Un accueil occasionnel de type collectif :**

Les enfants sont accueillis dans la structure collective du lundi au vendredi selon les besoins des familles et les places disponibles.

1/ LE PERSONNEL

- L'équipe de l'accueil collectif est composée d'une éducatrice de jeunes enfants (responsable d'établissement), d'une infirmière puéricultrice (adjoind de la crèche familiale), d'une éducatrice de jeunes enfants (adjoind de la crèche collective), de 5 auxiliaires de puériculture.
- La capacité d'accueil est de 15 enfants pour l'accueil non permanent régulier ou occasionnel de type collectif.
- L'équipe de l'accueil familial est composée de 11 assistantes maternelles, pour une capacité d'accueil de 29 places. Agréées par la DIDAMS pour accueillir deux ou trois enfants, elles sont recrutées par le CMAS sur proposition de la responsable et de son adjoind. Elles s'engagent à participer aux activités proposées par la structure, notamment aux séances d'activités hebdomadaires dans les locaux de la structure permettant ainsi aux enfants accueillis d'intégrer un groupe plus important et de découvrir des activités différentes.
- Deux agents du service Petite Enfance du CMAS sont chargés de la gestion des pré-inscriptions, de l'organisation des commissions d'attribution des places et du suivi des paiements des familles.

2/ LES CONTRATS D'ACCUEIL ET LA TARIFICATION

L'engagement entre les parents, le Président du C.M.A.S et la responsable donne lieu à un contrat personnalisé pour chaque enfant indiquant :

- Les modalités d'accueil : jours et heures de présence
- La formule de calcul du taux d'effort en fonction des revenus de la famille transmis par la CAF (CAFPRO)
- Le montant de la mensualité à régler

Pour l'année 2016 : 72 enfants en contrat (80 en 2015). Cela correspond à 51202 heures de présence.

3/ RÉUNIONS D'INFORMATION AUX FAMILLES

Une réunion d'accueil et d'information aux familles a été organisée le mercredi 21 septembre 2016 de 17 h à 19 h sur un temps de réunion pédagogique afin de ne pas imposer une nouvelle fermeture d'établissement aux familles. L'ensemble des familles étaient conviées.

Durant cette réunion, nous avons présenté aux familles les deux modes d'accueil proposés au Multi-Accueil. De plus, l'ensemble de l'équipe s'est présentée. L'objectif principal de cette rencontre était d'échanger avec les familles autour de l'accueil de l'enfant et de présenter l'ensemble des projets mis en place au sein de la structure tout au long de l'année pour lesquels ils seraient conviés à participer. Ces différents points étaient décrits par toutes les professionnelles de l'équipe. Enfin, nous avons profité de cette rencontre pour leur faire découvrir notre premier « cocktail santé ». Ce temps était organisé en trois petits ateliers ludiques autour de la thématique du sommeil.

Cette rencontre s'est terminée par un temps d'échanges autour d'un buffet de gâteaux sucrés confectionnés par l'ensemble de l'équipe ainsi que des cocktails de fruits sans alcool. Sept familles étaient présentes à cette réunion, 6 familles de la crèche familiale et 1 de la crèche collective.

Les parents étaient très participatifs dans les différents temps proposés au cours de cette rencontre. De nombreux échanges se sont passés entre les parents et les professionnelles ce qui répond pleinement aux objectifs de ce temps d'échange et de partage recherché entre parents et professionnels.

Le nombre de familles présentes est néanmoins un peu décevant au vu de l'anticipation de cette rencontre et des supports utilisés pour présenter ce temps aux familles.

4/ SÉANCES JEUX

Jouer est un besoin vital élémentaire auquel l'enfant ne peut résister. Le jeu permet d'alterner plaisir, tension et relaxation, de faire l'expérience de son propre moi, de faire l'expérience du monde qui l'entoure, de faire l'expérience des autres.

Des séances d'activités sont organisées le matin et l'après-midi, en alternant avec des moments de jeux libres. Les enfants qui le souhaitent y participent.

Deux types d'activités sont proposés :

⇒ *Les activités libres* : elles permettent de développer l'imaginaire et la créativité de l'enfant. L'enfant fait ses propres expériences.

⇒ *Les activités dirigées* : elles sont organisées par les adultes en fonction des ressources et du savoir faire de chacun. Elles permettent à l'enfant de construire sa personnalité en groupe, de développer sa socialisation.

Les « outils » pédagogiques permettent la découverte d'activités variées :

- L'éveil musical : chansons, comptines, rondes, instruments
- La peinture, le graphisme, le collage
- La manipulation : eau, riz soufflé, modelage avec pâte à modeler ou à sel...
- Les activités corporelles : danses, parcours de motricité, maquillage...
- Les jeux d'extérieurs : trotteurs, vélos, jeux de balles...
- Les jeux éducatifs et de psychomotricité fine : encastrements, puzzles, enfilage de perles, abaques...

▪ *Les séances de jeu pour les assistantes maternelles :*

Chaque assistante maternelle accompagne les enfants accueillis à son domicile, aux différentes activités.

Cela permet aux enfants de passer une fois par semaine d'un accueil familial à un environnement plus collectif, de côtoyer d'autres enfants et d'autres adultes et de profiter des activités proposées par l'équipe de l'accueil collectif. Cela leur permet également de s'acclimater à la crèche collective en cas de remplacement si l'assistante maternelle est absente.

Ces séances sont hebdomadaires et obligatoires. Les assistantes maternelles qui n'ont pas d'autre possibilité, sont véhiculées par la responsable ou l'une des adjointes.

282 séances ont été organisées en 2016. Les séances sont principalement proposées le matin selon le souhait des assistantes maternelles. Cela permet de respecter le besoin de sommeil de l'enfant l'après-midi à leur domicile et de privilégier les temps d'ateliers les matins.

5/ LES SORTIES

Régulièrement organisées tout au long de l'année selon le thème choisi par l'équipe et les saisons.

- Sorties à la bibliothèque Municipale de La Chapelle Saint-Luc :

3 temps de retour livres ont été réalisés. Ce temps permet aux enfants et aux professionnelles (personnel de l'accueil collectif et familial) d'évoluer dans un lieu différent de leur quotidien. L'ensemble des participants sont accueillis par l'équipe de la bibliothèque municipale. Les enfants peuvent explorer les livres (manipulation, partage avec des professionnelles), et ramener dans leur collectivité ou à domicile (pour les assistantes maternelles), des ouvrages qui leur ont plu.

L'équipe de la bibliothèque est également venue proposer 5 animations dont 2 préalablement préparées avec une professionnelle de l'équipe collective.

Les assistantes maternelles ont-elles aussi bénéficié de 5 séances annuelles qui leur ont été réservées, pendant lesquelles certaines ont pu animer un temps d'histoire (temps de travail de préparation en amont avec une personne de l'équipe de la bibliothèque) pour l'ensemble de leur groupe.

- Sorties dans le cadre du mois des tout-petits :

Cette année, 14 enfants ont pu participer à un spectacle du mois des tout-petits. Les assistantes maternelles se sont jointes au projet. Ces spectacles ont permis aux enfants de découvrir de nouvelles expériences, de partager un moment de plaisir. Les professionnelles ont pu également durant ces sorties découvrir de nouvelles techniques d'animation et s'inspirer de ce qu'elles ont observé (mise en pratique sur le terrain).

Aussi, 3 professionnelles dont 2 assistantes maternelles ont participé à une formation animée par une illustratrice dans le cadre du mois des tout-petits. Cette journée leur a permis de développer de nouvelles compétences créatives à réutiliser au quotidien dans leur pratique professionnelle.

- Sortie à la bibliothèque de Creney :

3 sorties ont été proposées à la bibliothèque de Creney dans le cadre des séances de « bébés lecteurs » avec des assistantes maternelles et des professionnelles de l'accueil collectif. 11 enfants ont bénéficié de ces temps de lecture. Ces temps ont offert une approche de la lecture différente de celle proposée quotidiennement au sein du multi-accueil.

- Sorties extérieures et diverses :

De nombreuses autres sorties ont été proposées : Ballade aux halles de Troyes, aire de jeux pour enfants au centre ville, promenades à Jardiland et Botanic pour découvrir l'univers de Noël. Ces activités donnent l'opportunité aux professionnelles et par extension aux parents de découvrir

d'autres espaces permettant aux enfants de se recréer, se divertir, se mouvoir et faire de nouvelles découvertes.

- Sorties passerelles avec les écoles maternelles de La Chapelle Saint-Luc :

Ce projet offre l'opportunité aux enfants d'avoir un premier contact avec le monde de l'école. Ils peuvent se familiariser avec les lieux, et appréhender la future organisation qui rythmera leur quotidien. Ils rencontrent une maîtresse, ou un maître, ainsi que l'ATSEM qui les accompagnera après leur départ du Multi-Accueil.

Des passerelles dans 2 écoles maternelles ont été organisées après avoir recueillis les informations des familles concernant le lieu de scolarisation prochaine de leurs enfants. 2 sorties à l'école Teilhard de Chardin et une à l'école Voltaire ont été proposées. 8 enfants ont bénéficié de ces adaptations.

- Sorties expression corporelle à l'espace Victor Hugo :

Afin de mutualiser les équipements, et dans l'objectif de développer le travail d'équipe avec la crèche familiale, un temps d'animation est proposé par la responsable du Multi-Accueil ainsi que par une auxiliaire de puériculture référente du projet à l'espace Victor Hugo, tous les premiers lundis de chaque mois. Ce temps permet aux professionnelles de se rencontrer et d'échanger autour de l'enfant. Les enfants quant à eux trouvent un grand espace de jeu dans lequel ils peuvent évoluer, sauter, courir sans risque potentiels.

Aussi, afin de faire bénéficier de cet espace à un maximum d'enfants, des enfants de l'accueil collectif sont dorénavant aussi présents à ces séances.

8 séances ont été organisées. 5 assistantes maternelles, 2 éducatrices de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture et 21 enfants (dont 10 de l'accueil familial et 11 de l'accueil collectif) ont bénéficié de ces séances.

- Sorties Piscine à l'espace Aqualuc :

Dans le cadre d'un partenariat, 2 sorties piscine ont été réalisées au centre Aqualuc. Cette action a mobilisé 4 professionnelles. 8 enfants ont profité des joies de l'eau. Cette action permet aux enfants de se familiariser avec l'eau, et de faire découvrir aux familles une nouvelle activité à partager avec leur enfant.

6/ UNE COLLABORATION AVEC LES FAMILLES RECHERCHÉE

- Semaine des parents :

Pendant une semaine, du 17 au 21 octobre 2016, les parents du Multi-Accueil (collectif et familial) ont été conviés à participer aux temps de vie sur la crèche collective (temps d'histoires et comptines, ateliers d'éveil, temps de repas, sorties). 12 familles ont participé

à cette rencontre. L'objectif était de faire découvrir aux familles le quotidien du Multi-Accueil et de leur faire connaître de nouvelles activités qu'ils peuvent proposer par la suite à leur domicile.

▪ Le carnaval :

Organisé le 23 mars, associé au thème de Pâques, le carnaval s'est déroulé sous forme de petit cortège ponctué d'ateliers. Le défilé s'est terminé sur la création d'une grande fresque commune. Une collation a été partagée entre parents, enfants et professionnelles. Cette manifestation a rassemblé 17 professionnelles, 28 enfants et 16 familles.

▪ La fête de Noël :

Professionnelles de l'accueil collectif et de l'accueil familial ont uni leurs compétences, leur investissement et leur implication pour proposer aux familles une comédie musicale mêlant théâtre, danse et chant le 9 décembre. Pour clôturer l'année, une grande fête a été proposée avec un spectacle présenté par les membres de l'équipe, un goûter partagé entre enfants, parents et professionnelles. Cette manifestation a mobilisé 25 enfants, 16 familles et 19 professionnelles.

▪ Fête des mères/fête des pères :

Cette année, nous avons souhaité convier les parents pour préparer la fête des mères et la fête des pères. Les parents étaient invités à participer à un temps de créativité, de convivialité et d'échanges. Pour la préparation de la fête des mères, 4 parents ont participé dont 3 de la crèche familiale et 1 de la crèche collective. Pour la préparation de la fête des pères, 7 parents ont participé dont 2 de la crèche familiale et de 5 de la crèche collective. Au total, 11 parents ont participé à ces temps de création.

▪ Séance «histoire à lire» :

Suite à la création de coussins à histoire par une auxiliaire de puériculture, une séance « d'histoires à lire » a été proposée aux familles. 4 familles de l'accueil collectif ont participé à ce temps d'histoires.

▪ Séance d'expression corporelle :

En ce qui concerne les séances d'expression corporelle développées dans les sorties, les parents sont également invités à participer à une séance par trimestre pour leur faire découvrir de nouveaux ateliers et partager des temps d'échanges entre parents et professionnels.

7/ PARTENARIAT AUTOUR DU LIVRE

Un partenariat avec une bénévole de l'association « lire et faire lire » a débuté au mois d'octobre. L'objectif est de familiariser au maximum les enfants au support du livre ainsi qu'à la langue française. La bénévole intervient sur le temps des histoires un jeudi sur deux sur l'année scolaire 2016-2017.

8/ ORGANISATION

- Les thèmes :

Tout au long de l'année l'équipe de l'accueil collectif détermine des thèmes de travail qui servent de base à de nouvelles décorations pour les locaux, à la recherche de nouvelles activités, chansons et histoires (partenariat avec la bibliothèque qui met des documents de côté). Les enfants ont la possibilité de se déguiser, de se maquiller, de faire des recettes de cuisine en rapport avec le thème.

Les thèmes des comptines puis celui du cirque se sont succédé.

- Prêt de jeux :

Afin que les assistantes maternelles puissent disposer d'une variété de jeux adaptés à l'âge des enfants qu'elles accueillent, il leur a été proposé d'emprunter pour une durée limitée à 2 mois les jouets de la crèche. Ainsi elles peuvent emmener aussi bien des puzzles que des camions porteurs et renouveler le matériel proposé aux enfants sans avoir à faire de dépenses supplémentaires.

Les jouets pour les plus petits permettent une stimulation sensorielle : la vue, l'audition, l'ouïe, le toucher (portique, tapis d'éveil, hochet, coussin de détente, jouets musicaux...)

9/ LES VISITES À DOMICILES AUPRÈS DES ASSISTANTES MATERNELLES

Elles sont réalisées par l'équipe d'encadrement. Les assistantes maternelles ne sont pas forcément informées de la venue de la responsable. Il a été décidé que l'adjointe de l'accueil familial préviendrait de ses visites pour permettre une relation moins hiérarchique et un travail en collaboration avec les assistantes maternelles, la responsable assurant des visites impromptues pour s'assurer de la qualité de l'accueil des enfants.

Ces visites permettent d'accompagner et d'encadrer les agents dans leur activité professionnelle, d'apporter des nouvelles connaissances (psychologie infantile, alimentation, sommeil), de suivre l'adaptation des enfants accueillis, de veiller à leur bien-être et à leur développement psychomoteur.

- Les visites à domicile de présentation :

Avant de décider l'accueil d'un enfant chez une assistante maternelle, la directrice ou son adjointe organise une présentation entre les parents et l'assistante maternelle.

Cette période est très importante car elle permet aux parents de confirmer ou non le choix proposé.

10/ LES REPAS

Les repas pour les plus de 6 mois qui mangent mouliné sont directement fabriqués en cuisine centrale qui assure ensuite une livraison quotidienne en liaison froide. Pour les plus petits des pots de légumes viandes/poissons sont proposés.

La société AVENANCE a livré tous les jours les repas et goûters depuis 2011 et jusqu'au 21 octobre 2016. La société API a pris le relai à compter du 2 novembre.

Le plan alimentaire a été élaboré par la diététicienne de la société. Les régimes alimentaires spécifiques sont pris en considération.

Les biberons sont préparés dans la structure par les auxiliaires de puériculture et l'éducatrice de jeunes enfants.

Halte-garderie « l'Enchantine »

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

La halte-garderie est une structure d'accueil pour enfants de **10 semaines à 4 ans**, avec une capacité d'accueil de **22 places**. Elle accueille les enfants selon 2 modes : un **mode d'accueil occasionnel** avec des réservations sur 15 jours maximum et un **mode d'accueil régulier** avec des contrats d'accueil qui garantissent des temps de garde réguliers sur une période déterminée et en fonction des besoins des familles (de un à plusieurs mois, maximum 1 an). Le mode d'accueil occasionnel permet un accueil maximum de **vingt heures** hebdomadaires et le mode d'accueil régulier une durée d'accueil maximum de **trente heures** hebdomadaires.

La halte garderie a accueilli **105** enfants au cours de l'année 2016 pour 23716 heures de présence. Sur les 105 enfants accueillis, 36 ont eu besoin d'un contrat d'accueil.

1/ L'ÉQUIPE

Elle est composée de deux éducatrices de jeunes enfants (l'une est directrice et l'autre directrice adjointe), 5 auxiliaires de puériculture, 1 agent titulaire du CAP petite enfance et 1 agent d'entretien. Le personnel travaille à temps plein excepté l'agent d'entretien qui intervient en

moyenne 26 heures par semaine. Un agent CAP Petite enfance supplémentaire est intervenu pendant 11 mois sur « un emploi avenir » 12 heures par semaine.

Par ailleurs, une convention a été signée avec un médecin généraliste. Il assure des consultations au sein de la halte garderie. Il peut également être sollicité pour l'accueil d'enfants ayant des difficultés et pour lesquels l'accueil doit être adapté (Plan d'Accueil Individualisé). Il a également un rôle de conseil et il participe à l'élaboration des protocoles d'urgence.

2/ LES ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LES PROJETS PEDAGOGIQUES DE L'ANNEE

Les projets pédagogiques servent de support à des activités d'éveil pour les tout-petits et donnent un rythme à l'année. Parmi les activités proposées, on retrouve, entre autres, les activités de modelage, de collages, peinture, motricité fine, motricité corporelle, manipulations, littérature enfantine, musique, écoute de CD, expression corporelle, promenades, ateliers cuisine...

Voici donc les principales activités pédagogiques de 2016 à L'Enchantine :

Le premier trimestre a eu pour thème : « **la ronde des fêtes** ». Il s'agissait de faire ressortir et vivre aux enfants les différents temps de fêtes du début d'année.

- Les voeux de bonne nouvelle année aux personnes qui nous sont chères : confection des cartes de vœux par les enfants pour les différents partenaires de l'Enchantine.
- La galette des rois en janvier : support d'ateliers pâtisseries, histoires animées, comptines, activités manuelles pour la fabrication des couronnes de rois, de rencontre avec les mamies conteuses, de partage de goûters.
- Le « vernissage », exposition en février des réalisations manuelles des enfants avec l'objectif, en plus du plaisir des yeux, de montrer aux parents les différentes techniques de peinture, modelage, collage... qu'ils peuvent reproduire à la maison.
- La journée de « La fête médiévale », en mars avec des jeux médiévaux proposés aux enfants (cheval à bascule, jeu des anneaux, chamboule-tout, lancer de balles sur blason) et repas confectionné par les enfants. Participation de 24 enfants sur cette journée.
- La journée de la fête foraine, fin mars, avec les stands de jeux (pêche aux canards, chamboule-tout, jeux de lancer de sacs) et le goûter. Participation de 28 enfants sur cette journée.
- La fête de Carnaval, le 24 mars, pour clore ce projet de « la ronde des fêtes » sur le thème du cirque, 2 ateliers parents-enfants ont été organisés pour la confection des costumes ainsi

qu'un atelier gaufre. Un spectacle a précédé le « goûter – gaufres » suivi des stands de jeux. Participation de 18 enfants et 19 parents sur cette animation.

Le second projet pédagogique 2016 intitulé « **Où est le crocodile** » : en lien avec l'intérêt des enfants pour un ouvrage de littérature enfantine emprunté à la bibliothèque sur le personnage du crocodile, a été mis en place d'avril à septembre.

Ce projet a permis au personnel de créer, en ateliers avec les enfants, un livre géant avec pour fil conducteur un crocodile à retrouver sur chaque page. Les enfants ont pu ainsi exploiter les différentes pages sous forme de jeux (écriture à la craie sur une page, reconstitution d'un puzzle, memory des couleurs).

Le thème du crocodile fut également exploité au fil des jours avec les enfants au travers des histoires, des chansons, des activités créatives.

Enfin, nous avons terminé le dernier trimestre de l'année avec le projet pédagogique « **des doudous** ». Ce thème était doublement pertinent : il était d'actualité avec l'adaptation de nombreux enfants sur cette période de l'année ; et il convenait au travail d'étude autour de « la séparation » de notre stagiaire Educatrice de Jeunes Enfants. Ce projet fut proposé aux enfants au travers d'une histoire de séparation présentée chaque matin aux enfants sous forme de kamishibai, de livrets-photos des doudous et couples maman-enfants ; de comptines sur ce thème, de diverses activités graphiques...

3/ LES ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LES PROJETS INDIVIDUELS DES AGENTS

- Le projet sport : suite et fin du projet sport de 2015 par 2 membres du personnel, dans la salle de danse de l'espace Franklin. Durant les séances, les enfants apprennent à maîtriser les mouvements de leur corps et à respecter les consignes de jeux. 11 séances dans l'année 2015 et 2 séances en 2016 soit au total 50 participations enfants sur l'ensemble du projet.
- Les ateliers cuisine menés par 2 professionnelles tout au long de l'année avec le but, pour l'une, de découvrir les différents saveurs de saisons et de partager les réalisations culinaires tous ensemble au cours des repas ; avec la seconde professionnelle de réaliser des desserts et gourmandises sucrées.
- Elles ont aussi pris en charge tous les ateliers de préparations de goûters enfants et les animations des ateliers enfants-parents en 2016.

- La relaxation en fin de matinée, menée par 2 professionnelles, avec utilisation de différents supports et techniques de relaxation (massages, jeux de lumières, musiques...)
- Les spectacles au fil des temps de fête de l'année menés par 2 professionnelles et avec la participation de mamans aux animations (galette, carnaval, Pâques, vacances, Noël, goûter chantant)
- L'accompagnement d'une stagiaire Educatrice de Jeunes Enfants durant 10 mois par l'Educatrice de Jeunes Enfants adjointe de direction de la halte-garderie : aide à la réflexion et à la mise en place du Projet d'Intervention Professionnelle.

4/ LES ACTIVITÉS TRADITIONNELLES

L'année a également été rythmée par des moments forts et au rendez-vous chaque année. Après la galette et le Carnaval qui furent fêtés dans le cadre du premier projet pédagogique de l'année 2016, il y a eu :

- La chasse aux œufs et le bricolage de Pâques, le vendredi 1^{er} avril, les enfants ont cherché les sujets en chocolat cachés dans la salle de jeux de la halte garderie. Ils ont ensuite dégusté les chocolats en matinée et au goûter. Les enfants sont repartis avec des chocolats et le bricolage qu'ils avaient réalisé pour l'occasion. 20 enfants ont participé à la chasse aux œufs.
- La fête des parents : afin de ne pas heurter les sensibilités de certains parents ou enfants, nous avons décidé en équipe de ne plus proposer 2 cadeaux distincts pour la fête des mères et des pères, mais un seul « cadeau des parents ». 35 enfants ont réalisé des mémos en cartons avec une photo de l'enfant.
- Les anniversaires : chaque enfant a la possibilité de fêter son anniversaire au sein de la halte garderie. Une carte confectionnée par les autres enfants avec collage de photos-souvenirs sont offertes aux enfants. Les parents qui le souhaitent apportent un gâteau, une boisson et des confiseries.
- La fête de la musique : 2 mamans sont venues partager avec nous cette journée où la musique fut mise plus particulièrement à l'honneur. Une maman nous a accompagné aux percussions le matin au cours d'un atelier musique et découverte des instruments. Une autre maman est venue avec sa fille l'après-midi pour animer le temps des comptines en jouant de la guitare. Au total 27 enfants ont participé à ces temps musicaux.

- Le goûter des vacances : traditionnellement, la veille de la fermeture estivale, nous nous souhaitons « bonnes vacances » avec une petite animation et un goûter-partage. Le thème de l'animation était l'histoire du livre « Attends petit éléphant ! » de Jeanne Ashbé, et le goûter, un gâteau au fromage blanc et aux fruits. 9 enfants ont participé à cette animation.
- La semaine du goût : avec le thème « tous à vos pâtes ». Au programme, confection avec les enfants de quiches salées (quiche au fromage, pizza aux légumes et poulet, quiche aux épinards et chèvre, quiche aux oignons) et une tarte aux pommes. En plus du plaisir de confectionner et de déguster les différentes tartes, il y eut le plaisir pour nos petits « cuisiniers » de présenter leurs réalisations à leurs petits copains. Chaque enfant qui a participé à cette semaine a rapporté le livret des recettes à la maison, 47 enfants auront participé à cette semaine du goût.
- Les ateliers de Noël : la période des fêtes de fin d'année est un temps propice pour proposer des ateliers parents-enfants autour des thèmes de bricolages et de pâtisserie. Un atelier fut proposé pour la réalisation de sujets en terre peints ainsi que 2 ateliers de pâtisseries (sucettes-buches et sablés en pâte d'amandes). 8 participations d'enfants et 9 participations parents pour ces ateliers (dont 2 papas).
- La fête de Noël : Le vendredi 15 décembre 2016, la fête de Noël a réuni parents et enfants dans les locaux de l'Enchantine. Les professionnelles leur ont présentés un spectacle « l'atelier des doudous du Père Noël » avant de partager un goûter (confectionné en atelier cuisine à la halte-garderie et par les familles). Les enfants sont repartis avec leur bricolage de Noël et des confiseries. Participation de 16 enfants et 19 parents.

5/ LES ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS AVEC DES PARTENAIRES

- Les mamies conteuses du Club Marcel DeFrance : poursuite avec succès pour la cinquième année consécutive, de ce projet d'échanges intergénérationnels. Les mamies-conteuses viennent par deux une fois par mois tout au long de l'année, de 15h30 à 17h, pour un temps de lecture de livres pour enfants en alternance avec des comptines puis le partage du goûter. Notre rencontre se termine avec un temps en salle de jeux parmi les enfants. Un lien familial est désormais bien établi entre les enfants, le personnel et les mamies conteuses. 8 rendez-vous pour l'année 2016 (avec une moyenne de participation de 12 enfants par séance).
- Les animations avec la bibliothèque de La Chapelle Saint-Luc : comme tous les ans, les enfants ont pu assister, à la halte-garderie, à 6 animations autour du livre.

- *Les temps passerelles* : avec les écoles maternelles du secteur nous en avons organisé 6 avec 3 écoles maternelles différentes de notre secteur. 10 enfants ont ainsi établi une première familiarisation avec leurs futures écoles.

6/ LES ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LES FAMILLES

- *Réunion annuelle d'informations aux parents* : le 1^{er} décembre 2016, de 17h30 à 18h30. Un diaporama présentant les temps forts de la journée a été projeté aux parents ainsi qu'un diaporama de présentation du projet éducatif de l'Enchantine. L'ensemble de l'équipe regrette cette année encore la trop faible participation des familles (11 parents sur les 20 qui avaient répondu positivement à notre invitation. Mais ce temps fut cependant très riche en échanges.
- *Le mois des tout petits* : mercredi 15 avril spectacle « Les minous à la bibliothèque » de La Chapelle Saint-Luc pour 4 enfants accompagnés de 2 professionnelles et de 2 enfants accompagnés de leurs parents.

Sortie avec des enfants et des professionnelles de la Ribambelle et du Multi-Accueil La Capucine.

7/ LES ACTIVITÉS POUR LE PERSONNEL DE LA HALTE GARDERIE

- *Stages de formation continue pour le personnel* : peu de stages ont pu être validés cette année pour des raisons de besoin de personnel sur la structure au moment des périodes de stages. Il n'y a eu que 3 formations : la ronde des dys, la gestion financière et budgétaire d'une SAPE, animation de réunions d'équipe.
- La participation active aux réunions d'équipe mensuelles afin de travailler dans la concertation, de réfléchir et d'échanger sur nos pratiques professionnelles, afin d'améliorer l'accueil des enfants et de leurs familles.

Halte-garderie « La Ribambelle »

Ancrée dans un milieu urbain, « la Ribambelle » fait partie intégrante du quartier. La capacité d'accueil est de 12 places (8 places en contrat de moins de 20 heures, 4 places en accueil occasionnel, 1 place supplémentaire pour l'accueil d'urgence). Elle accueille les enfants de 2 mois à 4 ans.

La halte-garderie a accueilli **75** enfants au cours de l'année 2016 (85 en 2015) pour **14000** heures de présences (13958 heures en 2015). Sur les 75 enfants accueillis, 25 avaient un contrat de moins de 20 heures.

1/ L'ÉQUIPE

Elle est composée de deux éducatrices de jeunes enfants, 4 auxiliaires de puériculture jusqu'en juillet puis 3, 1 agent titulaire du CAP petite enfance à temps partiel et 1 agent d'entretien avec un volume horaire de 24 heures hebdomadaire.

L'équipe travaille sur le projet pédagogique. Depuis janvier 2010, la structure est fermée une demi-journée par mois pour permettre ce travail sur des horaires de journée.

Les thématiques sur lesquelles nous nous sommes principalement centrées ont été l'organisation des professionnelles sur les différents temps de vie quotidienne, l'accompagnement des stagiaires, l'accueil et la prise en charge d'un enfant diabétique et la communication intra-structure.

Les thématiques pédagogiques abordées en 2016 étaient les suivantes :

- Les couleurs : chaque mois, de janvier à juillet, les professionnelles ont proposé des activités et des supports pédagogiques pour aborder avec les enfants une à deux couleurs.
- Les comptines : de septembre à novembre, les professionnelles ont réalisé avec les enfants des créations pour illustrer les comptines que nous partageons régulièrement lors des temps calmes.

2/ LES ACTIVITÉS D'ÉVEIL AU SEIN DE LA HALTE-GARDERIE

L'équipe propose aux enfants accueillis au sein de la halte-garderie des activités adaptées aux possibilités et aux envies de chacun.

A travers celles-ci l'enfant prend conscience de lui-même, des autres et des règles de vie en collectivité.

- Les jeux libres

Nous avons mis en place quatre espaces pour permettre à l'enfant de faire ses propres choix et expériences :

- Dinette et poupées
- Le garage et ses véhicules
- Bacs et étagères à jouets : les enfants découvrent et expérimentent librement les jouets qui leur sont proposés tels que des animaux, des légos, des jouets à tirer...
- Espace moteur : piscine à boules et modules de motricité

Pour les enfants qui ne se déplacent pas, les professionnelles ont aménagé un coin bébé. Ainsi, les enfants peuvent évoluer à leur propre rythme dans un espace sécurisant.

Ces différents espaces permettent aux enfants de développer leur imaginaire et de construire leurs propres temps de découvertes.

Les professionnelles sont disponibles pour assurer la sécurité des enfants et le bon déroulement de ces temps de jeux libres.

- Les jeux et activités semi-dirigés ou dirigés

Les professionnelles proposent au quotidien, le matin et l'après-midi, des jeux et activités qui contribuent à l'éveil des enfants.

- Les activités créatives

Les professionnelles organisent régulièrement des activités telles que la peinture, le collage, le dessin.

À travers ces activités, les enfants prennent du plaisir à s'exprimer, à manipuler et à créer. Elles permettent également de les sensibiliser à divers matériaux et textures.

- L'éveil musical

Différents ateliers sont proposés aux enfants afin de prendre plaisir à écouter, jouer, danser et s'exprimer à travers la musique : découverte et manipulation d'instruments, écoute de chansons, comptines.

- Les activités motrices

Les enfants participent régulièrement à des activités motrices. Celles-ci contribuent à la prise de conscience de leur schéma corporel et au développement de leurs capacités motrices. Les professionnelles organisent au sein de la structure des parcours de motricité. Lorsque les conditions météorologiques le permettent, les enfants peuvent profiter de l'espace extérieur pour courir, jouer aux ballons et utiliser divers trotteurs.

Deux professionnelles ont poursuivi le projet motricité initié en 2015. Jusqu'au mois de juin 2016, elles ont animé 3 séances sur les 5 prévues. 8 enfants de la halte-garderie ont participé à ces séances de motricité.

Les professionnelles ont pris en charge un groupe de 4 enfants dans une salle réservée à l'Espace Victor Hugo. Elles ont aménagé la salle avec divers éléments de motricité (tunnel, trampoline, ballons...). Les enfants évoluaient en fonction de leurs ressources et de leurs besoins. Les professionnelles finalisaient chaque séance par un moment de relaxation ou de temps calme.

- Les jeux éducatifs et de motricité fine

Les professionnelles proposent régulièrement aux enfants, des jeux de motricité fine et d'encastrement tels que les abaqués, les perles, les coloredos, les puzzles... En 2016, nous avons consacré une partie de notre budget pédagogique pour compléter les jeux de

motricité fine et en acquérir de nouveaux. Nous avons fait ce choix en équipe afin d'être davantage en adéquation avec les demandes et besoins des enfants accueillis.

Ceux-ci leur permettent de développer leurs capacités motrices. A travers ces jeux, différentes notions sont également abordées en fonction des intérêts des enfants : les couleurs, les formes, les notions spatiales...

- Les activités de manipulation

Les jeux d'eau, de farine ou de riz soufflés sont très appréciés par les enfants. Le contact avec les différents éléments et les expériences de transvasement sont captivants et riches de découvertes.

Les professionnelles proposent également des temps de jeux avec de la pâte à modeler, de la pâte à sel ou du sable « magique ». Les enfants expérimentent les textures avec leurs doigts, modèlent des formes et construisent des histoires autour de leur réalisation.

- Les temps calmes

Les professionnelles, généralement en fin de matinée, proposent aux enfants de se regrouper autour de livres, du kamashibaï, de comptines ou de spectacles.

Les temps calmes permettent notamment d'être ensemble pour partager des mots, des sons, des images, des émotions.

Une professionnelle a pris l'initiative au cours de l'année, de réaliser des panneaux avec des photographies des différents jeux proposés aux enfants au sein de la halte-garderie. Ces supports ont permis aux familles de visualiser et de rendre explicite les jeux dans lesquels s'investissent leurs enfants. Les photographies ont également contribué à créer des échanges avec les familles.

3/ LES PROJETS

1. Les projets « pour et avec » les enfants

Chaque professionnelle de l'équipe, en 2016, s'est investie dans un projet pour accompagner les enfants accueillis au sein de la halte-garderie à découvrir et expérimenter divers univers. Pour l'équipe, il est important que l'enfant puisse s'ouvrir à différentes formes de culture, d'art, de loisirs et développer sa curiosité.

- Le projet musique

Une professionnelle organise depuis le mois d'avril, au minimum une séance d'éveil musical par mois. Elle propose à un petit groupe d'enfants de découvrir et de manipuler des instruments.

- Le projet cuisine

Une professionnelle met en place un atelier cuisine une fois par mois depuis juillet 2016. Un ou de ux enfants participent à la réalisation d'une recette : tarte aux pommes, madeleines...Les enfants prennent plaisir à découvrir les ingrédients, à couper et à mélanger. Ils sont également fiers de partager avec les autres enfants leur réalisation culinaire.

- Le projet relaxation

Deux professionnelles sont à l'origine de ce nouveau projet. Dans l'idéal, elles souhaiteraient pouvoir mettre en place 2 séances par mois à l'Espace Franklin et les faire évoluer avec le même groupe d'enfants. Ce projet a débuté en octobre. Jusqu'au mois de décembre, 4 séances ont été réalisées dont une sur la halte-garderie. 8 enfants ont pratiqué avec les professionnelles des jeux de relaxation avec des foulards, des balles sensorielles, des bulles de savon...

Les objectifs de ce projet sont prioritairement de permettre à l'enfant de participer à des moments de « lâcher prise » et de lui transmettre des moyens, des techniques pour qu'il apprenne à se détendre de façon autonome.

- Le projet bibliothèque

2 professionnelles se sont investies pour faire durer le projet bibliothèque. Depuis 2015, les professionnelles organisent une sortie bibliothèque par mois. Les objectifs principaux sont de faire découvrir ce lieu aux enfants et de leur permettre de vivre un moment privilégié avec les professionnelles autour du livre.

5 sorties bibliothèque ont été réalisées en 2016 sur les 8 programmées. 16 enfants ont pu en bénéficier.

Nous avons également accompagné 4 enfants au spectacle de la bibliothèque de La Chapelle Saint-Luc dans le cadre du Mois des Tout Petits.

- Les sorties

L'ensemble des professionnelles participe à ce projet. L'équipe souhaite autant que possible, proposer des sorties aux enfants pour qu'ils puissent découvrir différents lieux de vie et éveiller leur sens. Ces sorties sont appréciées par les enfants et les professionnelles car elles leur permettent de partager un moment plus individualisé en dehors de la halte-garderie.

Les 11 sorties réalisées au cours de l'année ont été variées : voie des Viennes, exposition peinture au Centre Culturel Didier Bienaimé, Salon du livre à la médiathèque de Troyes, marché, magasins animaliers.

Les professionnelles proposent également des « promenades aux alentours de la structure » lorsque les effectifs d'encadrement le permettent. 2 de ces promenades ont été réalisées avec les assistantes maternelles de la Capucine.

2. Les projets « pour et avec » les enfants et leurs parents

Les professionnelles en 2016 ont également travaillé sur des projets impliquant la présence et la participation des familles. L'équipe souhaite à travers des propositions ludiques, créer davantage de liens avec les familles et favoriser la communication parents/professionnelles. L'équipe vise également à renforcer le lien parent/enfant à travers le partage de moments agréables.

▪ Les ateliers peinture parents/enfants

Une professionnelle propose depuis le mois d'avril des ateliers peinture parents/enfants. Elle a pu réaliser 3 séances. Lors de celles-ci, elle met généralement à disposition de deux duos parent/enfant, des feuilles, de la peinture et des accessoires tels que des pinceaux, rouleaux...

5 mères et enfants ont vécu de beaux moments de partage durant des séances. Les parents expriment leur plaisir de participer à ces ateliers avec leur enfant et sont en demande pour recommencer.

▪ Partageons des histoires

Depuis le mois de mars, 2 professionnelles préparent des séances pour que des parents et enfants puissent profiter ensemble d'un temps d'histoires. Ces séances prennent différentes formes : regarder les livres de façon autonome, les professionnelles présentent plusieurs livres, des histoires avec le Kamashibai. Elles souhaiteraient après ces diverses séances, organiser une sortie à la bibliothèque avec parents et enfants.

6 familles ont participé aux 4 séances proposées. Les parents sont dans l'ensemble réticents lorsque les termes « livres », « histoires » sont abordés. Les parents qui sont venus à ces séances ont pu remarquer l'intérêt que leur enfant portait aux livres.

▪ La matinée du jeu

Ce projet a démarré en mai, à l'occasion de la fête mondiale du jeu. L'équipe a décidé de proposer sur une matinée divers ateliers de jeux : manipulation, encastrement... à des enfants accompagnés par leurs parents. Les principaux objectifs étaient les suivants :

- Sensibiliser les parents et leur donner connaissance des divers jeux adaptés aux enfants
- Créer un temps de partage et de prise de plaisir parent/enfant

- Permettre aux familles de vivre un temps d'accueil au sein de notre structure et de voir évoluer leur enfant dans ce contexte
- Favoriser les échanges et les relations professionnelles/parents

À travers ce projet, toutes les professionnelles sont investies et responsabilisées dans la réalisation de la matinée.

En 2016, nous avons réalisé 2 matinées du jeu. 5 familles ont pris plaisir à découvrir et participer à ces temps de jeux.

3. Les moments de partage avec les familles

▪ Les fêtes

L'équipe a organisé deux fêtes au sein de la halte-garderie afin de partager un moment convivial avec les enfants et leurs parents.

- La fête de fin d'année (30 juin)

Avant les vacances d'été, l'équipe a convié les parents et les enfants pour un après-midi festif. 11 parents ainsi que 18 enfants étaient présents.

Un spectacle « les clowns » créé et présenté par 2 professionnelles a égayé ce temps de fête.

L'équipe a réalisé à cette occasion une exposition avec des photos des enfants et des événements de l'année. La salle a été décorée avec les créations des enfants sur le thème des couleurs.

L'équipe a proposé un buffet pour le goûter, composé de fromage, de pain, de fruits et de gâteaux. Les enfants et les parents ont ensuite partagés un temps d'activités animé par les professionnelles : dessin, colorado, sable magique et riz soufflé.

- La fête d'hiver (12 décembre)

Les enfants et leurs parents étaient invités sur l'après-midi pour partager un moment convivial autour d'un goûter (sablés confectionnés par les enfants le matin et chocolat chaud) et d'un spectacle. Celui-ci, appelé « En carton », a été réalisé par deux professionnelles de l'équipe.

10 parents et 12 enfants ont pris plaisir à participer à cette fête. Ils ont pu découvrir et jouer aux différents ateliers proposés : dessin, stand photographies, maquillage, manipulation, jeux fabriqués par les professionnelles et sable magique.

▪ La réunion d'informations en direction des familles

Nous avons réalisé le 5 décembre, la réunion d'informations en direction des familles. 8 parents étaient présents ainsi que 4 enfants.

Chaque membre de l'équipe avait préparé une intervention orale pour présenter le déroulement de la journée et les projets. Un diaporama avec des photographies a été réalisé pour mettre en image ces différents moments.

Relais Assistants Maternels :

Horaires d'ouverture :

Permanence tous les lundis de 16h à 18h. (Fermée durant les vacances scolaires possibilité de laisser un message à la coordinatrice)

Ce relais permet d'informer les familles, les assistants maternels et les professionnels de la garde à domicile sur :

- L'offre et la demande d'accueil,
- Le statut des assistants maternels,
- Les obligations en tant qu'employeur et salarié,
- Le droit aux prestations légales,
- Les contrats d'accueil.

Il permet également de :

- Favoriser la socialisation des enfants par le biais d'activités,
- Proposer des temps d'éveil aux enfants,
- Rompre l'isolement et participer à la professionnalisation des assistants maternels.

Nombre d'enfants inscrits

- 69 enfants sont inscrits à la halte-garderie la Ribambelle depuis septembre 2016 à aujourd'hui.
- 85 enfants sont inscrits à la halte-garderie L'Enchantine depuis septembre 2016 à aujourd'hui.
- 74 enfants sont inscrits au multi-accueil la Capucine depuis septembre 2016 à aujourd'hui dont 41 en crèche collective et 33 en crèche familiale (assistante maternelle).

- Les tarifs horaire sont calculés en fonction du quotient familial (revenus déclaré à la CAF et nombre de personne dans le foyer), c'est la CAF qui nous transmet en début d'année le taux de participation des parents en fonction de ce quotient familial (taux d'effort) qui varie chaque année.
- Un revenu plancher et plafond est instauré par cette dernière et correspond à un tarif fixe en fonction du nombre d'enfant.

TAUX D'EFFORT DE LA CAF 2017

Nombre d'enfants à charge	Taux d'effort de la CAF
1 enfant	0,06 %
2 enfants	0,05 %
3 enfants	0,04 %
De 4 à 7 enfants	0,03 %
De 8 à 99 enfants	0,02 %
Le plancher	674,32 €
1 enfant	0,40 €
2 enfants	0,34 €
3 enfants	0,27 €
De 4 à 7 enfants	0,20 €
De 8 à 99 enfants	0,13 €
Le plafond	4864,89 €
1 enfant	2,92 €
2 enfants	2,43 €
3 enfants	1,95 €
De 4 à 7 enfants	1,46 €
De 8 à 99 enfants	0,97 €

- Pour l'accueil d'un enfant porteur d'un handicap, le calcul est le même, mais il est ajouté un enfant, ce qui fait le taux horaire moins cher.

Pour ce qui est de la tarification au niveau la crèche familiale (assistantes maternelles), il est appliqué le même tarif que les haltes-garderies et la crèche.

Actions communes aux trois structures

Convaincues de l'importance de poursuivre le maintien des liens entre les structures, à la fois pour les professionnelles et les familles, certaines actions communes ont été poursuivies en 2016 :

Les projets REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des parents) sur 2016.

L'évolution du rythme de la famille : une grande majorité des familles a un emploi ou une formation. Les parents ont parfois peu de temps pour jouer avec leurs enfants, ou se poser tout simplement pour mieux se connaître.

De nombreux enfants accueillis sont issus de fratries plus ou moins nombreuses mais il est souvent difficile pour les parents de passer du temps individuel avec leur enfant.

Les relations sont plus paisibles, les échanges et le respect plus profonds, les liens se tissent plus forts.

De ces constats est né un projet, de ce projet sont nés des objectifs:

- ✓ Favoriser les liens entre parents et enfants.
- ✓ Sensibiliser les familles aux bienfaits des différents modes d'expressions entre l'enfant et le parent.
- ✓ Valoriser le potentiel éducatif.
- ✓ Valoriser les compétences des parents et des enfants.
- ✓ Solliciter les compétences d'un intervenant extérieur.
- ✓ Investir les familles dans les projets de la crèche ou halte garderie.
- ✓ S'appuyer sur des compétences d'une intervenante afin d'apporter de nouveaux supports pour les professionnelles.

Les Ateliers «créatifs» menés par une art-thérapeute

Suite à l'accord de financement, la convention de partenariat a été signée avec Madame Guérolée OLIVIER, art-thérapeute afin qu'elle puisse intervenir auprès du public de nos trois structures petite enfance.

Chaque structure petite enfance de la collectivité a bénéficié de deux groupes de 3 séances d'une durée de 1 heure. Ces séances se sont déroulées au sein des structures, c'est un lieu contenant et familier pour les familles qui leur permet une relation libre et créative.

Madame OLIVIER, art-thérapeute a proposé aux familles 3 séances d'atelier d'expression créative au travers pour la première séance de la peinture, pour la deuxième du modelage d'argile et pour la dernière de la musique et du chant.

Ce projet a été proposé aux parents ayant un enfant de 18 mois et plus. Ces derniers se sont engagés pour participer au module complet de 3 séances, ce qui a permis de tisser un lien avec les familles, de favoriser un espace d'expression pour créer et ainsi accompagner la relation parent/enfant.

Ces séances ont également permis aux professionnelles référentes du projet d'observer ce moment privilégié dans la relation parent/enfant et donc mieux comprendre ce qui se joue dans l'histoire familiale.

Le projet s'est clôturé par un petit goûter à l'Espace Victor Hugo proposé aux familles, aux professionnelles référentes et à l'intervenante. Ce temps a permis d'échanger sur le ressenti de chacun et partager un moment convivial.

15 familles sur l'ensemble des 3 structures ont pu bénéficier de ce projet.

La fête de fin d'année : « les p'tits bouts en fête » s'est déroulée le mardi 16 juin à l'Espace Victor Hugo. De 9h à 11h30.

Toutes les familles qui fréquentent les structures d'accueil petite enfance étaient invitées à venir avec leurs enfants partager des temps de jeux et des animations autour du livre, proposés par les professionnelles de la petite enfance et une bibliothécaire. Une collation confectionnée par le cuisinier du centre de loisirs (brioche, café et thé) a été proposée aux familles, invités et professionnelles sur la matinée.

La journée s'est poursuivie avec un repas-partage du personnel petite enfance puis d'un temps d'échange autour de l'accueil des jeunes enfants porteurs de handicap au sein de nos structures. L'animation fut portée par Karine LAUNAY, coordinatrice petite enfance et handicap à l'UDAF avec la présentation de la malle pédagogique qu'elle propose, et par une professionnelle

de « la Capucine » qui nous a présenté son projet professionnel individuel en lien avec l'accueil du jeune enfant porteur de handicap en structure d'accueil de la petite enfance.

62 enfants ont ainsi participé accompagnés pour chacun d'un ou deux parents (16 familles de « la Ribambelle », 17 de « l'Enchantine » et 25 de « la Capucine »).

28 agents petite enfance ont participé à cette journée.

La protection Maternelle et infantile (PMI)

La PMI dirige vers les structures d'accueil certaines familles rencontrant diverses difficultés relationnelles parents-enfant. Une rencontre trimestrielle est programmée pour échanger sur les familles accueillies ou à accueillir.

Visite du médecin

Un médecin vacataire assure régulièrement la visite médicale préventive des enfants accueillis et systématiquement pour les enfants de moins de 4 mois avant leur entrée dans la collectivité. Il est chargé de constater que l'enfant est bien portant ou le cas échéant que le handicap ou l'affection chronique dont il est atteint est compatible avec l'accueil en collectivité. Les consultations, de 20 minutes environ, sont programmées par la responsable afin que les parents puissent être présents.

La bibliothèque municipale

Découvertes et animations autour du livre quatre fois par an en moyenne. Cette animation est préparée et proposée aux enfants par la bibliothécaire avec les professionnelles de chaque structure.

La bibliothèque accueille également dans ses locaux les enfants des structures, moment important pour les professionnelles qui, outre le temps d'accompagnement des enfants dans leur découverte du livre, peuvent également faire des recherches pour les projets pédagogiques qu'elles mènent.

Sorties Poussettes

Cette initiative est née d'une structure petite enfance. N'ayant pas d'espace extérieur, il semblait important de trouver une solution pour répondre aux besoins des enfants: pouvoir crier, sauter, grimper, découvrir, sentir, ou tout simplement « s'aérer ».

Le Multi-Accueil étant pourvu de personnel mobile : les assistantes maternelles, une organisation a été créée pour mutualiser le personnel afin de permettre la planification de sorties extérieures.

L'idée a été de promouvoir les qualités du territoire Chapelain aux familles. Il a été observé que les enfants des quartiers évoluaient essentiellement dans un cadre de proximité. Le nouvel aménagement urbain étant propice à un parcours de promenade et de découverte.

Ces balades pourraient peut-être aussi donner l'envie aux familles de découvrir des lieux qu'elles n'auraient pas encore explorés.

Durant l'année 2016, 3 sorties ont été réalisées avec la halte-garderie l'Enchantine et 3 avec La Ribambelle.

Les goûters chantants

Trois goûters chantants ont été organisés en 2016. Chaque structure présente une animation (spectacle, comptines). Les assistantes maternelles de l'accueil familial « la Capucine » participent également à ces festivités.

Échanges entre responsables d'établissements petite enfance de l'agglomération troyenne :

4 temps en 2016 de concertation autour de nos pratiques professionnelles. Thèmes abordés : l'accueil des stagiaires, les comités de parents, les protocoles de soins et d'autorisations parentales. Ces rencontres ayant lieu dans nos structures d'accueil, c'est aussi l'occasion de visiter et d'échanger autour des aménagements et des fonctionnements de la structure petite enfance concernée.

Médiation d'Accueil Parentalité Ateliers Sociolinguistiques (MAPAS)



La MAPAS est implanté « 2 rue Benjamin Franklin - Espace Franklin - Rdc » dans le quartier Chantereigne - Montvilliers de La Chapelle Saint-Luc. Il s'adresse à la population de ce secteur dont des personnes fragilisées socialement et en difficultés du fait de leur manque de maîtrise de la langue française.

Concrètement, la MAPAS accompagne les usagers auprès des administrations, de la police, chez le médecin ou bien encore assure la médiation avec les bailleurs sociaux, intervient pour résoudre les problématiques scolaires...

La MAPAS est un lieu d'accueil adapté avec une écoute attentive qui permet de replacer l'humain au centre de toute action, répondre aux besoins des familles, les orienter vers les bons interlocuteurs, favoriser les initiatives, créer des moments de convivialité afin que chacun puisse trouver sa place au sein de la collectivité.

Depuis sa création, 2830 personnes ont été reçues dans le cadre de ces ateliers dont 1306 usagers en 2014. Depuis peu, et avec le souci d'apporter une meilleure qualité de service à la population, l'accueil des personnes se fait à l'Espace Franklin.

Quelques chiffres sont à retenir pour l'année 2016 :

- **1310** personnes reçues au sein de la structure
- **1534** actions réalisées auprès des usagers
- **234** participants aux **A.S.L** (Ateliers SocioLinguistiques)
- **656** présences aux **A.S.L**

Depuis l'année 2015, il est mis en place des activités axées sur la parentalité. Les actions ont pour objectif de renforcer les liens et la complicité familiale et permettent de créer un dialogue entre les parents et enfants en passant un moment convivial et agréable.

Les ateliers fonctionnent de la manière suivante : accueil des usagers, mise en place de l'atelier dans une démarche participative autour de thèmes et d'outils différents au regard des sujets abordés, en tenant compte des besoins des personnes inscrites dans les différents groupes. Nous nous sommes appuyés sur des supports pédagogiques adaptés pour traiter les différents thèmes abordés : la santé, l'école, institution, l'alimentation, le soutien à la parentalité.

Il a aussi été mis en place des ateliers d'accompagnement à la découverte des institutions ou du fonctionnement des administrations. Par ailleurs, une visite de l'Assemblée Nationale à Paris, important lieu de la vie politique de notre pays, a permis de découvrir ce lieu et par la même occasion d'admirer des sculptures, des tableaux...

Les ateliers:

- A.S.L INFORMATIQUE

Un atelier d'accompagnement à la découverte de nouvelles technologies a été mis en place afin de permettre aux usagers d'acquérir une certaine autonomie lors de leurs démarches administratives.

- Atelier cuisine

Découverte et réalisation de plats simples et accessibles lors d'un atelier culinaire. Les plats réalisés ont été photographiés par les participants et réunis dans un livre de recettes.

Cet échange a permis de mettre en avant les parcours différents de chacun et ainsi permettre l'apprentissage de la langue française et des chiffres. Ce fut également un temps de partage riche de découverte et de complicité.

- Atelier couture

Cet atelier a permis un échange de connaissances entre les initiées et les débutantes. Les novices ont pu découvrir l'utilisation de machine à coudre et faire de petits travaux simples pour débiter (couture de serviettes, draps pour la collectivité).

Des tenues ont également été confectionnées en vue d'un défilé multiculturel lors du repas partage.



Journée pique-nique au Parc Pierre PITOIS, avec découverte du parc et ses animaux.

7 enfants et 6 parents ont participé.



Activités sportives parents / enfants : pendant les vacances scolaires, des ateliers multisports (basket, course d'orientation, mini golf, jeux ludiques) ont été proposé aux parents et leurs enfants pour partager des moments de complicité. Activités encadrées par deux éducateurs sportifs de la ville de La Chapelle Saint-Luc et deux agents de la MAPAS.



Atelier artistique durant un a près-midi pendant les vacances de Toussaint et pour les fêtes de fin d'année, encadré par un animateur de l'espace jeunes et trois agents de la MAPAS.

- 8 enfants et 5 parents.
- 9 enfants et 4 parents.

Les Centres d'Animation Sociale

La Ville de la Chapelle Saint Luc dispose de locaux dans les quartiers Marie Noël, Mermoz, Palissy et Scrève. Ceux-ci dénommés « Centres d'Animation Sociale de Quartier » constituent des plateformes propices au développement de toutes activités sociales et participent à l'organisation du temps libre des personnes en recherche d'activités ludiques, culturelles ou manuelles.

Quatre agents du CMAS participent au fonctionnement de ces centres (4 animatrices).

Les différents centres d'animation hébergent majoritairement les associations :

- Club Marcel Defrance,
- Club Jean Mermoz,
- Club Bernard Palissy,
- Club d'Éducation Populaire Julien Scrève.

Les partenariats mis en place en 2015 entre les différents centres d'animation et les structures petite enfance ont perduré. Les travaux de couture ont été effectués par les adhérentes des clubs Defrance, Mermoz et Palissy (bavoires et draps) pour les haltes-garderies l'Enchantine, la Ribambelle et le multi-accueil la Capucine. Un grand merci pour cette aide.

Les liens étroits entre l'Enchantine et le club Marcel Defrance se sont consolidés notamment grâce à l'activité « Mamie Conteuse » mise en place une fois par mois.

Par ailleurs, des actions communes aux 4 centres d'animation sociale se sont développées :

- **Les Forums Discussions**
- **Les Journées Familles**
- **Les Petits Déjeuners**
- **Randonnée pédestre**
- **Rallye vélo**
- **Repas partage**
- **Activ'Mémoire**

Centre d'Animation Sociale MARCEL DEFRANCE
30 rue Marie Noël - 10600 LA CHAPELLE SAINT-LUC



Jours et Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h30 - 12h00 et 13h30 - 18h00

Mercredi : 9h30 - 12h00 et 13h30 - 18h00

Mardi : 9h30 - 12h00 et 13h30 - 18h00

Jeudi : 9h30 - 12h00 et 13h30 - 18h00

Vendredi : *à partir de septembre 2016*

9h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Activités :

- **Heures du conte** en collaboration avec l'équipe Enseignante du groupe scolaire Teilhard de Chardin et une conteuse de la bibliothèque municipale. Les jeudis et vendredis, avant chaque vacances scolaires, des groupes d'enfants accompagnés par une enseignante et de 2 mamans se rendent au Centre d'Animation Sociale pour assister à l'heure du conte. Ces ateliers animés sur fonds sonores et visuels permettent aux enfants de s'évader par l'imaginaire le temps d'une histoire, d'une fable...

- **Les goûters partagés** mis en place durant la période des fêtes, les vendredis 23 et 30 décembre, a permis aux plus grand nombre de pouvoir participer à ces moments festifs.
Un temps d'échange, de partage et de convivialité en direction de la population locale autour d'animations menées par l'animatrice et une maman du quartier. Grâce à la participation active des mamans, gâteaux, bonbons et autres friandises ont garni la table du goûter pour être partagé entre tous.

Centre d'Animation Sociale BERNARD PALISSY
14 rue Bernard Palissy - 10600 LA CHAPELLE SAINT-LUC



Jours et Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Jeudi : 9h00 - 17h00

Mardi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h00

Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Activités :

- **Les pauses café** : tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 11h00, une pause café est organisée en direction du public.
Toutes les personnes qui le souhaitent, adhérentes ou non au club, peuvent venir discuter, rencontrer d'autres personnes autour d'une boisson chaude, café, thé, chocolat.
- **Les ateliers parents-enfants/famille** : des ateliers de cuisine, couture, jeux de société, art graphiques ont été proposés aux familles. Ils favorisent la complicité entre parents-enfants (les parents aident leurs enfants dans leurs réalisations).
- **Activités périscolaires** : Depuis septembre 2016, un atelier couture a été mis en place pour les enfants des écoles de la ville tous les mardis de 16h30 à 18h00. Cette action consiste à faire découvrir l'apprentissage de la couture aux enfants de 7 à 9 ans.
- **Sorties familiales** : information et accompagnement des familles à participer aux animations culturelles organisées par la commune.

Centre d'Animation Sociale JEAN MERMOZ
Rue du Maréchal Juin - 10600 LA CHAPELLE SAINT-LUC



Jours et Horaires d'ouverture :

Lundi : 10h00 - 12h00 et 13h30 - 18h00

Mercredi : 9h45 - 12h00 et 13h45 - 17h00

Mardi : 8h45 - 12h00 et 13h45 - 18h00

Jeudi : 9h45 - 12h00 et 13h30 - 18h00

Vendredi : 9h45 - 12h00 et 13h45 - 15h15

Activités :

- **Activ'mémoire**, animation à destination d'un public de séniors ayant pour objectif d'entretenir et de stimuler la mémoire sous forme de jeux ludiques, dans une ambiance détendue pour un maximum de 10 personnes par séances.

Centre d'Animation Sociale JULIEN SCREVE
9 rue Chasseigne - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC



Jours et Horaires d'ouverture :

Du Lundi au vendredi : 9h00 -12h00 et 13h45 -18h00

Activités :

- **Atelier Santé :** 6 ateliers se sont déroulés au CAS Julien Scève de novembre à décembre 2016, 14 personnes ont assisté au cycle de « Séniors gardez la forme ». Ces rencontres ont été animées par Céline ROBERT, diététicienne à la Mutualité Française de Champagne Ardenne.
Les premiers ateliers se sont articulés autour des besoins alimentaires des séniors et leur rôle dans les pathologies.
Pour conclure ce cycle, un atelier cuisine a été mis en place où tous les participants ont partagé le repas ensemble.
Une très bonne ambiance, les participants ont trouvé ces rencontres très enrichissantes.

Activités communes aux centres d'animation sociale

- **Forums discussions** : Ces forums sont organisés et se déroulent en alternance sur les 4 **C.A.S** de la commune.

Ce sont en tout 10 forums discussions avec 18 participants qui ont eu lieu, une faible participation des habitants à ces rencontres. Un échange se fait entre toutes les personnes présentes.

Différents thèmes ont été abordés sur des sujets d'actualités :

- Dispositifs d'état d'urgence sur les Foires de mars et le centre ville
- Fatigue des enfants
- Manifestation à l'école Jean Jaurès
- Dispositifs mis en œuvre pour reloger les réfugiés...

- **Les Petits déjeuners** : l'action « petit déjeuner » est née de la volonté des bailleurs sociaux, Mon Logis, Troyes Habitat, Aube Immobilier, du Centre Municipal d'Action Sociale et de la Politique de la Ville de La Chapelle Saint-Luc.

L'objectif premier étant de réunir un public de cultures diverses et de tout âge, autour d'un petit déjeuner dans lequel est abordé diverses thématiques.

Cette activité est un moyen d'associer les habitants autour d'un projet commun en les amenant à s'intéresser et s'investir dans la vie de leur quartier.

Suite au succès de plus en plus grand des petits déjeuners, nous avons décidé de nous « exporter » sur les autres centres d'Animation Sociale implantés sur la commune de La Chapelle Saint-Luc.

Ces rencontres ont comme avantage :

- De se faire connaître
- D'échanger avec des publics différents
- De partager des projets
- De Créer de nouvelles actions communes

MOIS	THEMATIQUE	LIEU	INTERVENANT	Nombre de personnes
12 Janvier	La Poste	CAS Bernard Palissy	La Poste	95
2 Février	Charges locatives et éco énergie	CAS Jean Mermoz	Bailleurs	62
8 Mars	Insertion professionnelle	CAS Marcel Defrance	CGL	77
5 Avril	La retraite	CAS Julien Scrève	CRAM	44
10 Mai	Développement durable	CAS Bernard Palissy	Agent ville	48
3 Juin	Les loisirs	CAS Bernard Palissy	Agent ville	75
13 Septembre	Ma Ville	CAS Bernard Palissy	Agent ville	60
11 Octobre	La Santé et le handicap	CAS Jean Mermoz	DIDAMS	56
8 Novembre	La tranquillité et la sécurité publique	CAS Marcel Defrance	Agents de la prévention Police Municipale AJD	66
6 Décembre	Bilan et fête	CAS Bernard Palissy	Ville	50
TOTAL				633



➤ **Journées famille** : Ces journées ont pour objectif de poursuivre l'accompagnement des familles dans leur fonction parentale. Les enfants ainsi que leurs parents et membres de la famille sont invités à participer à ces journées familiales autour de jeux, dessins arts créatifs, maquillage, goûter...

Ces temps d'animation favorisent le renforcement des liens parents-enfants mais permettent également de faire rencontrer les familles qui bien souvent sont voisines mais ne se connaissent pas ou si peu.

Il paraît important de continuer cette action qui rassemble de plus en plus de familles issues de tous les secteurs de La Chapelle Saint-Luc.

Information aux familles : Un panneau d'affichage sur la structure informe les familles des différentes animations et manifestations qui sont organisées sur la commune. Une information orale est donnée aux familles qui ne maîtrisent pas la lecture.

DATE	THEME	NOMBRE PARTICIPANTS	ACTION
10 Février	CARNAVAL	52	Fabrication de masques, maquillage, costume, grand jeu, goûter.
6 Avril	PÂQUES	56	Création d'une fresque géante, arbre à sourire, fabrication œufs surprise, goûter.
19 Octobre	HALLOWEEN	49	Tunnel hanté, création fantômes et chauves souris, jeux musicaux, goûter.
21 Décembre	NOËL	52	Repas, chants, contes, jeux de société, visite du Père Noël avec distribution de cadeaux et goûter.

➤ **Activ'Mémoire en famille** : participation de 3 familles (4 adultes, 7 enfants et 1 bébé). Après l'accueil des familles, formation des équipes avec un nom pour chacune d'entre elles. Les jeux ont été adaptés aux enfants présents en variant les niveaux de difficultés. La correction et le comptage des points s'effectuaient après chaque jeu. Une journée enrichissante et conviviale.

- **Rallye vélo** : cette sortie devait permettre de découvrir le patrimoine chapelain et les 4 centres d'animation sociale. Mais devant les difficultés d'organisation et le temps incertain, les organisateurs ont changé le programme et proposé un circuit différent de celui prévu initialement. 19 personnes ont participé à ce rallye, tous ont rivalisé d'ingéniosité pour décorer leur bicyclette. Les plus beaux vélos ont reçu une récompense.

- **Rallye pédestre** : dans le cadre des journées familles, un premier Rallye Pédestre a été organisé le mercredi 13 avril 2016 sur le territoire chapelain. Ce sont 30 chapelains qui ont participé à cette manifestation.

Un petit déjeuner a été offert avant le départ de l'Espace Victor Hugo en direction de la bibliothèque municipale, puis à la malterie où un questionnaire simple attendait les marcheurs. Vers midi direction le CAS Julien Scrève pour un repas « tiré du sac ». En début d'après-midi



REMERCIEMENTS

- ✓ À M. Olivier GIRARDIN, Maire de la Ville de La Chapelle Saint-Luc,
 - ✓ À Mme Cécile PAUWELS, Adjointe au Maire chargée de l'Enseignement,
Mme Ulku YANIK, Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse,
pour leur aide précieuse, leur soutien et leur accompagnement.
 - ✓ À M. Simon VIENNE, Conseiller municipal.
 - ✓ À tous les **services de la ville** qui ont répondu présent pour apporter leur collaboration dans la réalisation de ce dossier.
 - ✓ Aux enfants du **Conseil Municipal Jeunes**, aux enfants du Centre de Loisirs Mille Couleurs et à tous les enfants de la Ville de La Chapelle Saint-Luc.
 - ✓ À M. Patrice GUSTAVE, pour son aide sur la réalisation du court métrage de présentation du dossier Ville Amie des Enfants.
 - ✓ À nos référents UNICEF France,
M. Bruno CAPOZZOLI Président du comité UNICEF de Aube.
Mme Valérie AGRAFEL
pour leur soutien et leur accompagnement sur la réalisation de ce dossier.
- ...et à tous ceux et celles qui ont soutenu ce projet, ce dossier et sa perspective...



unicef 

FICHES THEMATIQUES

Dossier de candidature

Ville amie des enfants 2014-2020



Ville de
La Chapelle Saint-Luc
www.ville-la-chapelle-st-luc.fr



unicef 

TABLEAU DE BORD

Dossier de candidature

Ville amie des enfants 2014-2020



Ville de
La Chapelle Saint-Luc
www.ville-la-chapelle-st-luc.fr